



INTER
OBSERVATOIRES

MAI
2024



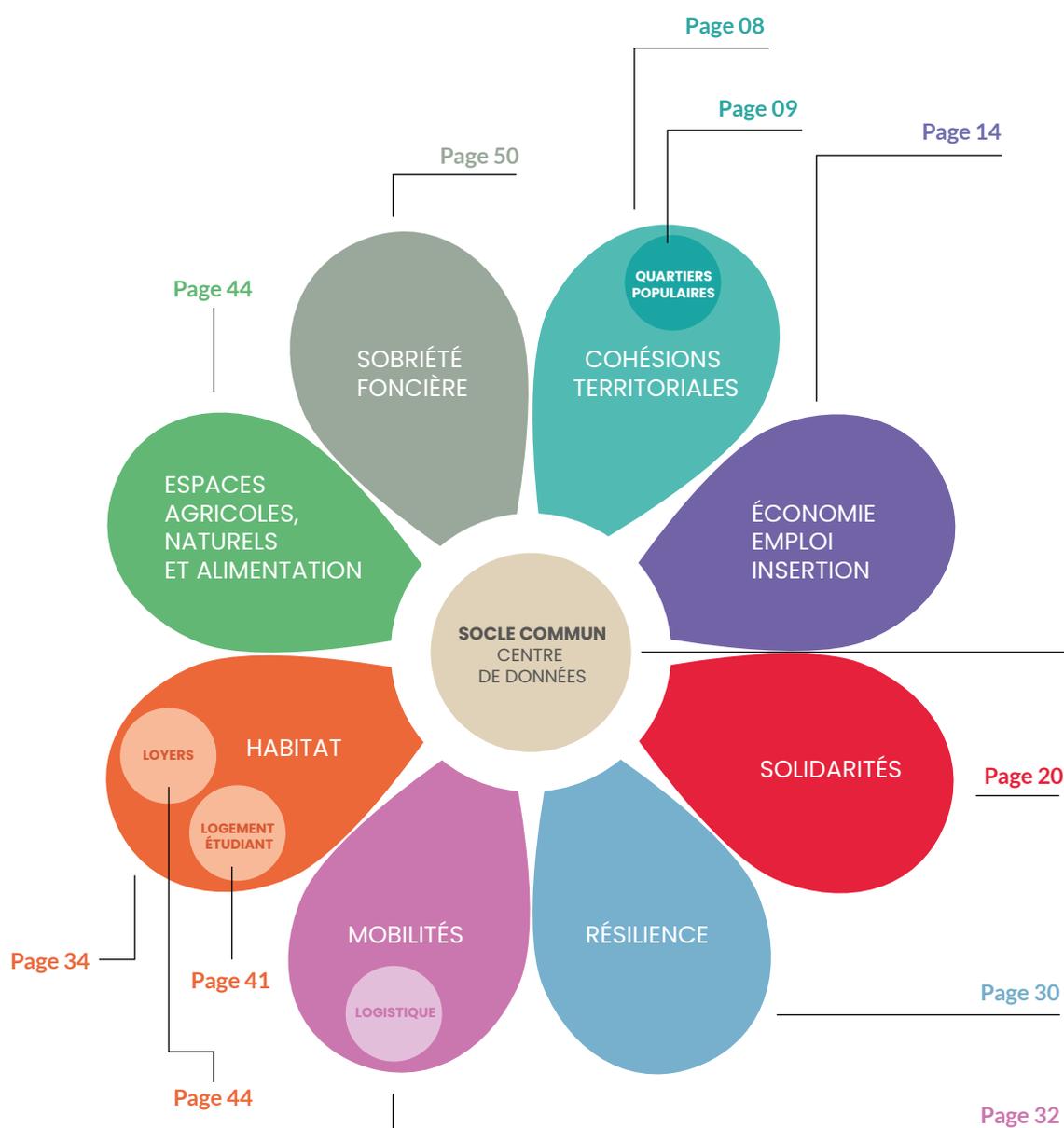
Bilan des observatoires 2023



INTRODUCTION p. 04

LES OBSERVATOIRES PARTENARIAUX

- Cohésions territoriales p. 08
- Quartiers populaires p. 09
- Économie, emploi et insertion (Opale) p. 14
- Solidarités p. 20
- Transition et résilience (Omter)..... p. 30
- Mobilités..... p. 32
- Habitat p. 34
- Logement étudiant (OTLE)..... p. 41
- Loyer (OLL)..... p. 44
- Espaces agricoles, naturels et de l'alimentation (Opeana)..... p. 46
- Sobriété foncière p. 52

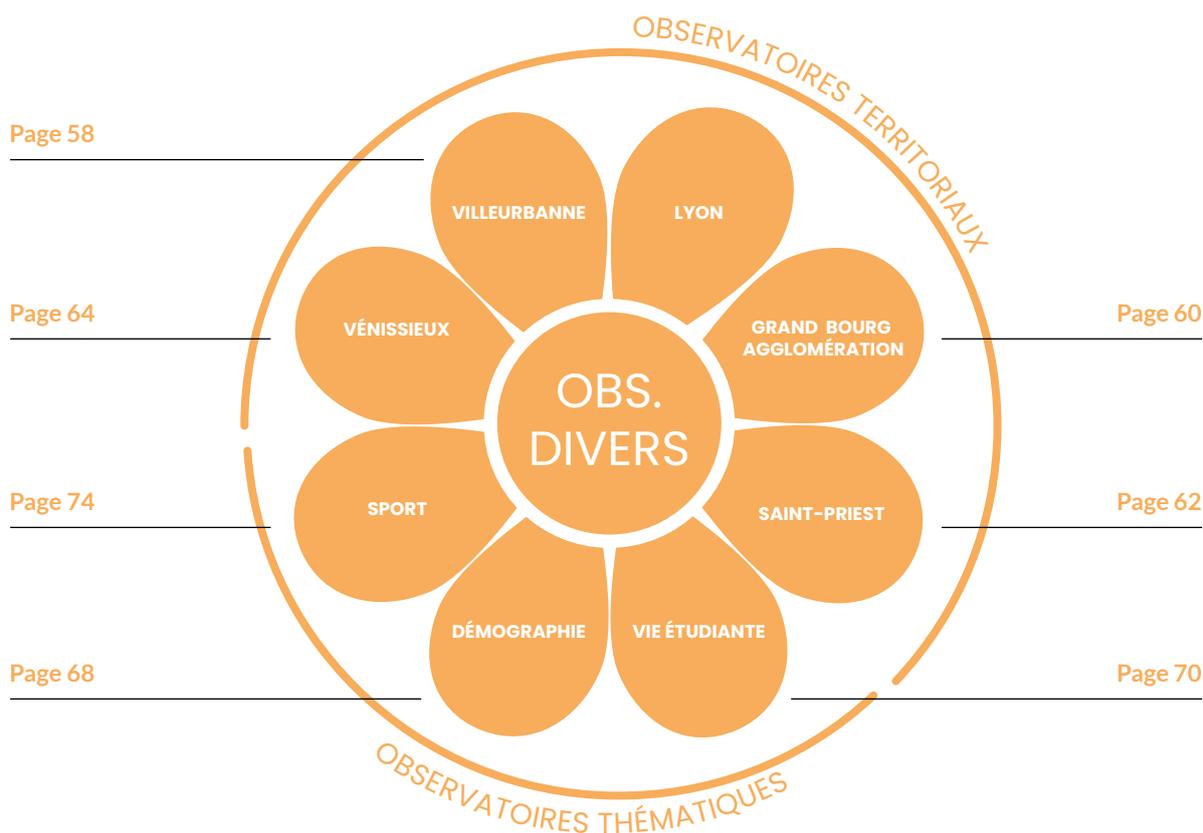


LES OBSERVATOIRES TERRITORIAUX

- Villeurbanne	p. 58
- Grand Bourg Agglomération	p. 60
- Saint-Priest	p. 62
- Vénissieux	p. 64

LES OBSERVATOIRES THÉMATIQUES

- Démographie	p. 68
- Plateforme d'observation de la vie étudiante	p. 70
- Sport	p. 74



L'OBSERVATION ISSUE DU SOCLE

- Centre de données	p. 78
- Géoclip métropolitain	p. 80
- Statistiques et analyses	p. 82
- Géomatique	p. 84
- Cartographie	p. 86
- Développements d'applicatifs web	p. 90

L'OBSERVATION EN RÉSEAU

- Réseau	p. 94
- Mutualisation des données Urba4	p. 96

RETROUVER NOS PUBLICATIONS	p. 99
---	-------



Introduction

Un regroupement de moyens

Observer, pour comprendre et prévoir, est une des bases de la science dans tous les domaines. C'est en revanche coûteux en temps de travail. Les partenaires de l'Agence, via la notion de socle, se sont donnés les moyens de faire des économies d'échelle, et d'être solidaires sur cette étape de diagnostic.

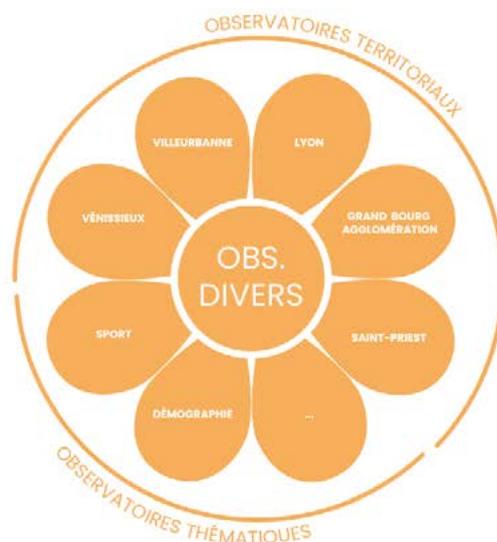
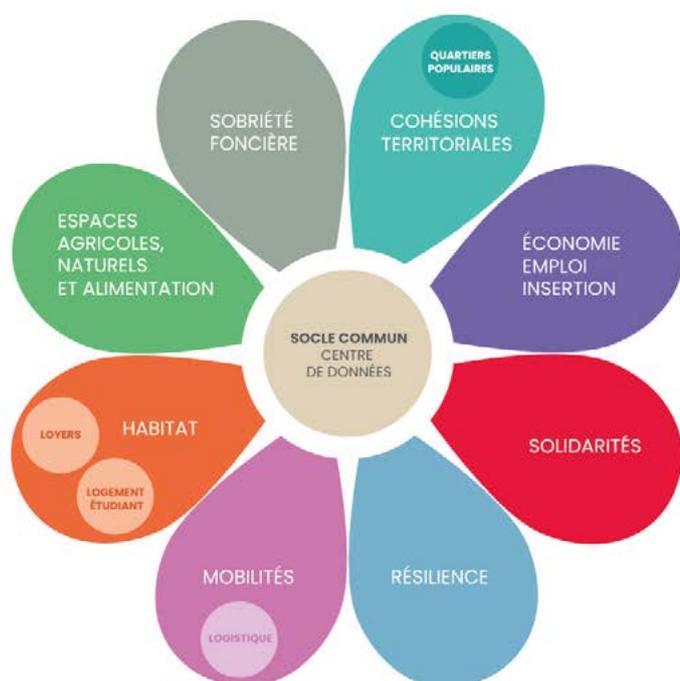
Les observatoires sont au service des partenaires et de leurs politiques. Ils accompagnent les axes définis et éclairent la connaissance. Ils optimisent les ressources et les moyens au service des membres. Ils sont la mémoire vivante du territoire et répondent aux enjeux de territorialisation et d'enjeux complexes nécessaires à la gouvernance locale.

Les observatoires partenariaux fédèrent sur les constats chiffrés ou qualitatifs pour laisser plus de place aux débats politiques sur les idées entre les institutions. Elles s'organisent pour avoir des visions objectives d'une situation, d'un phénomène ou une répartition spatiale et crée des observatoires partenariaux pour suivre les politiques publiques.

L'observation des territoires s'est longtemps contentée d'extraire des informations à partir du centre de ressources, en produisant parfois une note d'information. Aujourd'hui, nous sommes dans l'ère des observatoires, partenariaux, avec une connaissance partagée, et qui s'appuient sur des méthodes reconnues, à des échelles de plus en plus étendues. Cela nécessite une implication forte de la gouvernance publique dans des domaines de plus en plus variés ou précis. C'est la confrontation des observations chiffrées ou cartographiées avec les recueils d'informations plus qualitatives qui font la plus-value de ces analyses.

Chaque observatoire doit répondre au mieux aux attentes des acteurs de l'aménagement. Il doit s'adapter aux contextes réglementaire, décisionnel, voire stratégique qui évoluent dans son domaine d'activité. L'observation et l'expertise vont de pair avec une animation dynamique et mobilisatrice des ressources locales. Cette fédération des moyens au service de tous fait la force des observatoires et rassemble tous ceux qui ont un poids décisionnel dans le domaine observé.

Observatoires partenariaux animés par l'Agence





Un observatoire par grande thématique

L'Observatoire partenarial économie, emploi, insertion (Opale) assure depuis 2000 un rôle de vigie pour suivre la santé économique des entreprises, les mutations des territoires et les conséquences sur l'emploi et l'inclusion des habitants de l'aire métropolitaine. Il décrypte les filières, leviers de la transition, accompagne les stratégies d'offre d'accueil économique des collectivités locales pour une plus grande sobriété foncière. Enfin, il produit une analyse croisée des dynamiques du marché du travail et des enjeux d'insertion pour alimenter les réflexions des collectivités, cibler et orienter leurs actions.

L'observatoire partenarial des mobilités est au service des politiques de transport, et le suivi évaluatif du Plan de déplacements urbains (PDU) est devenu le cœur des réflexions. Les observations principales portent sur les déplacements domicile/travail et sur toute la matière première des Enquêtes Ménages Déplacements (EMD).

L'observatoire partenarial de l'habitat est un lieu majeur de débat ouvert ancré dans le paysage. Le club habitat rassemble les plus hauts décideurs de l'agglomération. Les ateliers explorent et analysent les marchés et les situations du logement. Les rencontres-débats élargissent la pensée technique. Enfin, plusieurs diagnostics éclairent la situation du marché, les profils d'occupation et des modes de vie pour accompagner le volet habitat du PLU-H.

Il s'est renforcé avec **l'observatoire local des loyers**, dispositif nécessaire à la transparence sur le marché locatif et à l'accompagnement des ambitions politiques sur l'habitat. Enfin il héberge également l'observatoire du logement étudiant, un dispositif national décliné localement.

L'observatoire partenarial de la cohésion sociale et territoriale est devenu un lieu d'informations, d'échanges et de débat local autour de deux axes. Le premier axe concerne les communes du carré métropolitain pour avoir un suivi de la cohésion de ces territoires dont les orientations sont en cours de définition. Le second, plus traditionnel, concerne le suivi de la politique de la ville qui a été un des tous premiers observatoires du territoire. Les acteurs peuvent y puiser toutes les informations nécessaires à la nouvelle géographie prioritaire, consulter les documents de référence et participer aux groupes de travail, ateliers et échanges professionnels organisés par l'Agence sur ce thème.

L'observatoire partenarial des espaces agricoles, naturels et de l'alimentation élargit peu à peu les sujets d'études (agriculture, espaces naturels, alimentation, ressources) et produit des analyses et des diagnostics accompagnant les politiques publiques. C'est aussi une scène réunissant les partenaires de l'Agence intervenant sur cette thématique.

L'observatoire des solidarités permet d'accompagner le projet métropolitain des solidarités. Inscrit comme un des 80 engagements politiques en faveur des plus fragiles, il diffuse les résultats dans le monde professionnel et associatif du social et médico-social. Il éclaire sur la situation de nos aînés, des personnes en situation de handicap, sur la santé, aussi bien du côté des équipements que des pathologies, sur le domaine

de l'enfance et des modes de garde, comme sur la protection de l'enfance, le développement social et le domaine éducatif.

L'observatoire métropolitain du développement durable rassemble les informations des autres observatoires et complète avec des indices communément admis comme essentiels dans ce domaine d'analyse. Il diffuse ce qui est connu à un moment donné, pour sensibiliser sur les 17 objectifs du développement durable et sur la notion de résilience.

L'observatoire démographique diffuse surtout des états par commune ou par regroupements de communes et de l'information dans toutes les études partenariales. Les observatoires de Ville ont des démarches adaptées aux préoccupations locales et sont beaucoup plus innovants sur la qualité de vie pour Lyon, très économiques à Villeurbanne, plutôt généralistes à Vénissieux, Saint-Priest ou Grand Bourg agglomération.

Des dispositifs d'observation élargissent leur champ de compétences et pourraient devenir partenariaux. C'est le cas de **l'observatoire du sport**, qui a commencé par des inventaires, un atlas maintenant numérique sur le web, puis des indicateurs et bientôt des analyses de filière plus complètes. **L'observatoire de la vie étudiante** a lui aussi commencé par suivre et affiner les effectifs d'étudiants par sites avant d'élargir ses préoccupations à des indicateurs sur la sociologie des étudiants voire leur santé.

Enfin, des **dispositifs dédiés à des territoires** sont des déclinaisons de grands observatoires. Ils sont soit communaux, soit intercommunaux et sont adaptés aux situations locales et aux préoccupations des acteurs locaux. On retrouve des dispositifs dédiés à Villeurbanne, à Lyon, à la Communauté d'Agglomération de Bourg-en-Bresse, à Vénissieux et à Saint-Priest.

Lorsque l'information n'est pas regroupée dans un observatoire, le **centre de données** prend le relais. C'est la partie invisible de l'iceberg, mais qui nécessite un travail structurel de fond. Il intègre de nombreux fichiers en open data, d'autres en conventions particulières. Il les restitue sous forme de bases de données, d'applicatifs chiffrés ou de couches cartographiques, sous des outils variés avec parfois des traitements complexes.

Pour finir, un **observatoire sur le foncier** est demandé par le conseil d'administration de l'Agence pour être au service de tous les partenaires sur la sobriété foncière.

L'Agence de Lyon s'inscrit dans des **processus de production** de l'information en réseau coordonnés avec les trois autres Agences d'urbanisme de la région (Clermont-Ferrand, Saint-Etienne et Grenoble). Elle est également active au niveau national via la Fnau, ou influence la statistique publique grâce à des associations directes avec l'Insee ou des instances comme la Cnil.

Enfin les équipes de l'Agence ont commencé à interroger les partenaires à propos de la création d'un observatoire partenarial des cohésions sociales, demandée par les élus du conseil d'administration.



**LES OBSERVATOIRES
PARTENARIAUX**

COHÉSIONS TERRITORIALES

Le contexte de crises successives (climatique, économique, en santé, sociale...) fait écho aux grandes transitions mais révèle de grandes inégalités. Il apparaît nécessaire d'élargir l'observation des cohésions sociales et territoriales bien au-delà des quartiers populaires. Le raisonnement appliqué à la politique de la ville mérite d'être élargi à l'ensemble des communes de l'aire métropolitaine lyonnaise. Il s'agit d'identifier l'organisation des territoires, les polarités et leur état de bien-être ou de mal-être et les liens entretenus avec les territoires de proximité pour sortir d'une dualité ville campagne et raisonner équilibres et écosystèmes.

Les objectifs de l'observatoire des cohésions territoriales sont multiples :

- mieux appréhender les systèmes socio-spatiaux (emploi, mobilités, habitat, accès aux services et équipements) par une approche objective et pérenne. Il s'appuiera sur des chiffres clés, des représentations à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise et un baromètre qui explicitera les messages dans le temps ;
- enrichir la compréhension des dynamiques territoriales par un prisme d'analyse plus fortement orienté sur la sociologie et l'évolution des comportements, notamment par des enquêtes qualitatives conduites auprès des acteurs des territoires (élus, techniciens, entrepreneurs, habitants, associations, ...) ;
- favoriser l'interconnaissance et le dialogue à des échelles interscalaires, partager du retour d'expériences pour identifier des leviers d'actions en collaboration.

En parallèle mais surtout en complémentarité avec l'observatoire des quartiers populaires (nouvelle géographie des QPV et QVA), l'Observatoire vient enrichir la veille et l'analyse des phénomènes de cohésions et de fragilités à l'échelle de l'aire métropolitaine.

2023 est une année de préfiguration pour l'observatoire des cohésions territoriales. Compte-tenu de la diversité des politiques publiques et des échelles institutionnelles convoquées par l'observatoire, il apparaît nécessaire de mettre en place un portage politique associant élus et partenariats techniques et financiers tels que : petite ou moyenne ville polarité dans l'aire métropolitaine, EPCI, Métropole de Lyon, DDT du Rhône et l'Agence nationale des cohésions territoriales (ANCT).

Le baromètre n'a pas vocation à être actualisé chaque année, mais une logique d'approfondissement thématique, mettant en œuvre des informations qualitatives, est privilégiée.



QUARTIERS POPULAIRES

(anciennement Observatoire territorial de la cohésion sociale)

L'observatoire partenarial des quartiers populaires, précédemment « observatoire de la cohésion sociale et territoriale », coordonné par l'Agence d'urbanisme, effectue depuis plus de vingt ans un suivi et une analyse fine de la situation et de l'évolution dans le temps des quartiers prioritaires. Ces dynamiques mettent en perspective les écarts entre les quartiers Politiques de la ville (QPV-QVA), à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise et le reste du territoire, afin de mieux cerner l'évolution des vulnérabilités et d'infléchir ainsi les mesures d'accompagnement pour ces quartiers.

L'observatoire conduit des missions de mise à disposition et de suivi d'évolution de chiffres clés portant notamment sur la précarité (demandeurs d'emploi ou profils des allocataires de la Caf, revenus, ...), les stratégies résidentielles (mobilités résidentielles, typologie des logements), la population, mais aussi l'emploi et les acteurs économiques. Des outils de cartographie SIG ont été mis en place à l'échelle des quartiers pour permettre un suivi géolocalisé du parc social.

Pour alimenter les réflexions de l'observatoire, plusieurs travaux d'études sont réalisés chaque année. Complémentaires de l'approche statistique, ces études, conduites par des experts thématiques, urbanistes et sociologues qui conduisent des enquêtes de terrain, apportent une dimension plus qualitative, notamment sur les enjeux d'insertion sociale et économique des populations.

L'observatoire consolide un socle de données et d'indicateurs dans les différents champs d'intervention de la Politique de la ville et couvre toute la nouvelle géographie prioritaire à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise (sept EPCI concernés) qu'il met à disposition de l'ensemble des partenaires de l'Agence.

L'animation de l'observatoire s'appuie sur des comités techniques réunis selon les actualités des études. Un atelier méthodologique est organisé chaque année pour partager des nouvelles données (sources, indicateurs) et échanger sur leur limites et potentiels. C'est aussi un moment de partage avec les responsables des QPV dans les territoires sur leurs besoins.

Les études portant sur des approches qualitatives sont réalisées en fonction des demandes formulées par les partenaires et notamment la Métropole de Lyon, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère et Vienne Condrieu Agglomération.



LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2023



Diagnostic du Contrat de ville 2015-2023 de la métropole de Lyon

→ <https://www.urbalyon.org/fr/CVM2023>

- Dans le cadre du programme partenarial 2023, la Direction du pilotage urbain de la Métropole de Lyon a confié à l'observatoire la réalisation du diagnostic du Contrat de ville métropolitain (2015-2023) et sa synthèse et en parallèle l'accompagnement de la Métropole et des communes dans la redéfinition de la nouvelle géographie prioritaire.
- Ce travail aura permis à la Métropole de Lyon de préparer son futur Contrat de ville métropolitain « Engagements Quartiers 2030 » qui fixera les nouveaux engagements métropolitains pour accompagner les quartiers sur la période 2024-2030.



Évaluation des Cités éducatives dans la métropole de Lyon: troisième édition - 2022/2023

→ https://www.urbalyon.org/fr/Evaluation-Cit%C3%A9sEducatives2022_2023

- L'apport de la démarche des Cités éducatives apparaît, à ce stade, davantage dans la mise en réseau des acteurs et la transversalité qu'elle apporte dans la conduite des projets éducatifs que dans l'évolution des indicateurs statistiques de réussite aux diplômes ou de mixité scolaire.
- La transversalité, l'effet réseau, ainsi que les financements fournis par la démarche sont perçus comme des éléments contribuant à la dynamique partenariale et, *in fine*, à la réussite scolaire des élèves, à la continuité des temps éducatifs et à l'ouverture du champ des possibles pour les enfants et les jeunes.



Scolarité dans les QPV de la CAPI

→ <https://www.urbalyon.org/fr/ScolariteCapiQPV>

- La CAPI a souhaité avoir une vision plus fine des éléments relatifs à la scolarité des élèves plus particulièrement issus des QPV. En effet, l'éducation est un enjeu majeur de la Politique de la ville et il y a un besoin d'avoir un panorama des chiffres essentiels.
- Celui-ci doit permettre aux élus et partenaires de s'emparer des principaux éléments statistiques sur une problématique majeure. Pour traiter de cette question, il a d'abord été décidé de s'intéresser aux collèges (privés et publics).



Focus quartier : Les Marronniers, Fontaines-sur-Saône

→ <https://www.urbalyon.org/fr/MarronniersFontaines>

Initiée par l'observatoire de la cohésion sociale et territoriale, la démarche « Focus quartier » combine analyse statistique et entretiens avec des acteurs locaux (professionnels et habitants) pour comprendre et objectiver la situation des quartiers prioritaires de la Politique de la ville.

Bénéficiant d'un cadre de vie qualitatif, d'équipements et commerces de proximité utiles et appréciés, d'un fort sentiment d'appartenance et d'attachement au sein de sa population, le QVA des Marronniers peut s'appuyer sur de solides atouts pour poursuivre le renouvellement urbain dans lequel il est engagé avec le réaménagement de certains de ses espaces extérieurs et la rénovation de son parc de logements qui renforceront à terme son attractivité. Pour autant, des points de vigilance existent et appellent des réponses volontaristes : des publics aux revenus parfois très modestes, un niveau de chômage élevé doublé d'un bas niveau de qualification chez une partie des demandeurs d'emploi, un nombre important de personnes âgées ainsi qu'un bâtiment vieillissant, énergivore

et pas toujours adapté aux modes de vie contemporains. À cela s'ajoutent des incivilités et actes de délinquance récurrents qui tendraient à augmenter, impactant négativement l'ambiance du quartier et générant des comportements d'évitement ainsi qu'une forme de résignation pour une large part des habitants. Face à ces difficultés, des leviers permettant d'agir en faveur d'un renforcement du lien social et de l'« aller vers » les habitants sont identifiés par les acteurs locaux : s'appuyer sur l'école et sa dynamique d'ouverture au quartier ainsi que sur les professionnels de la petite enfance et de la jeunesse pour mieux dialoguer avec les familles et les impliquer davantage dans des projets communs fédérateurs, développer la médiation numérique, renforcer le partenariat entre les professionnels du territoire en capitalisant sur le maillage existant et les différentes initiatives d'ores et déjà à l'œuvre tout en accordant une attention renforcée aux problématiques des adolescents et jeunes adultes et aux réponses qu'elles appellent.



Principales évolutions des quartiers Politique de la ville et leurs habitants : contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015 - 2022

Dans le cadre du contrat de ville métropolitain (2015-2020, prolongé jusqu'en 2023), l'observatoire de la cohésion sociale et territoriale de l'Agence d'urbanisme suit l'ensemble des quartiers de la Politique de la ville (QPV et QVA).

Une sélection d'indicateurs sociaux a été analysée sur l'ensemble des quartiers Politique de la ville (37 quartiers prioritaires et 29 quartiers de veille active) pour mesurer l'évolution démographique, des revenus, de la précarité et du chômage des quartiers Politique de la ville et de leurs habitants, au regard des dynamiques métropo-

litaines depuis la mise en place du contrat de ville 2015-2020, prolongé jusqu'en 2023 (mesure des écarts avec le reste de la Métropole). Les apports qualitatifs, notamment dans le cadre des focus quartier, de l'enquête mobilité résidentielle et des entretiens auprès des acteurs locaux, permettent de mettre en lumière des phénomènes sociaux qui n'apparaissent pas dans les chiffres. Ces travaux pourront être mobilisés pour la suite de la démarche d'élaboration du futur contrat de ville prévue en 2023.



Fiches statistiques QPV des 12 EPCI hors Métropole de Lyon

Production d'une trentaine de fiches statistiques pour les QPV hors Métropole de Lyon afin d'outiller les équipes projets des autres EPCI.



LES GROUPES DE TRAVAIL POUR DÉFINIR LA NOUVELLE GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE

L'Agence a accompagné la Métropole de Lyon dans ses discussions avec les communes, afin d'établir un diagnostic de chaque quartier et ainsi permettre un brainstorming autour des périmètres QPV nouvelle génération. Les acteurs publics ont ainsi pu débattre et porter des propositions à la Préfecture en connaissance de cause.

Entre avril et mai 2023, plus d'une vingtaine de réunions ont été organisées avec les communes concernées par la révision de la géographie prioritaire. Les échanges se sont appuyés sur les éléments statistiques et cartographiques suivants :

– fiches statistiques QPV/QVA avec l'évolution des principaux indicateurs sociaux

(RSA, allocataires à bas revenus, demandeurs d'emploi) ;

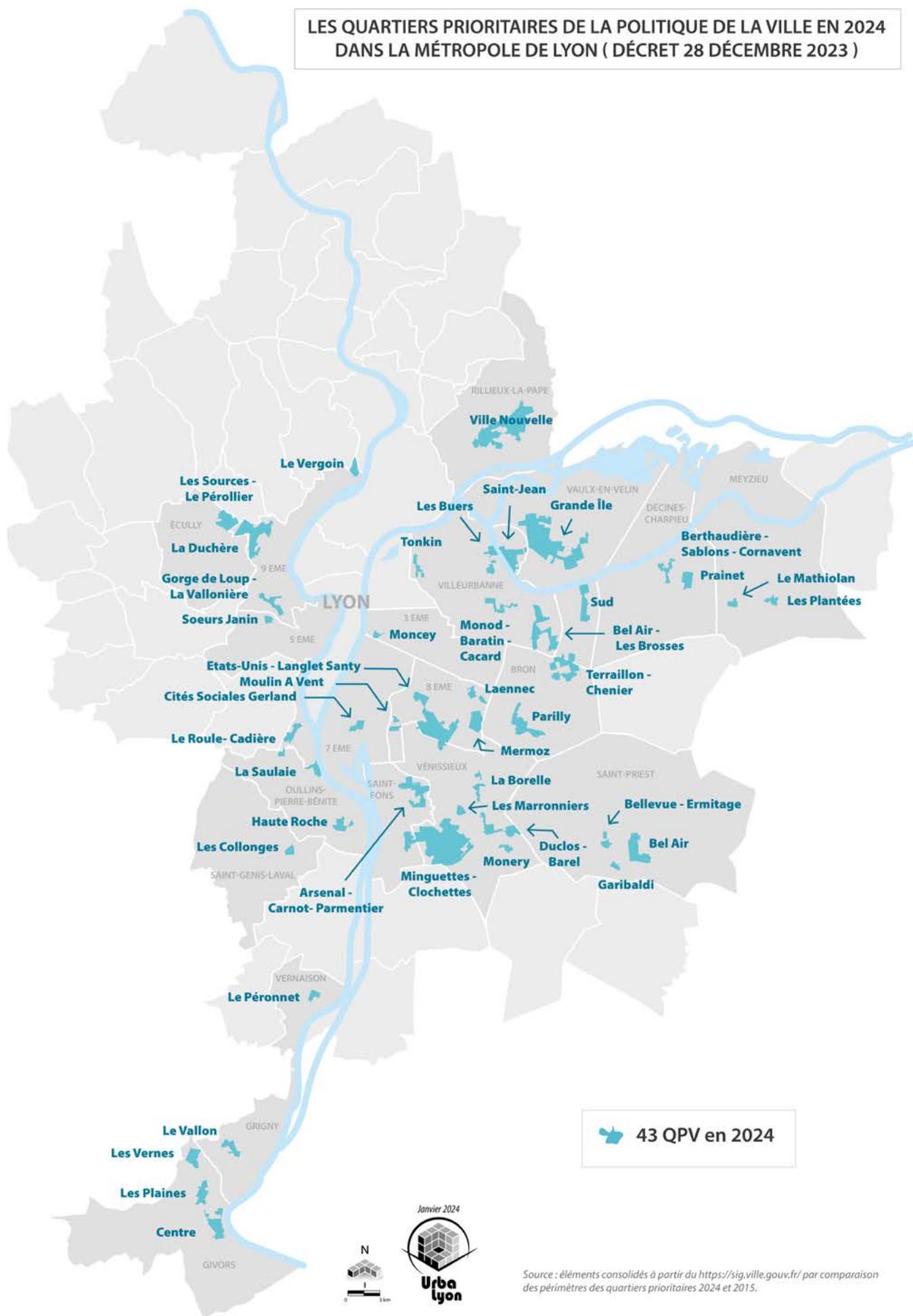
– cartes superposant les anciens quartiers en politique de la ville et les carreaux de 200 m x 200 m affichant le nombre d'habitants par carreau et le taux de pauvreté (Filosofi 2015 et 2017).

Les études portant sur des approches qualitatives telles que « Focus quartiers, Flash Politique de la ville Éducation, Évaluation départementale des Cités éducatives », sont venues enrichir les analyses.

En 2023, l'Agence a contribué à l'évaluation du contrat de ville métropolitain (2015-2023) en vue de la nouvelle contractualisation des quartiers prioritaires.



LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN 2024
DANS LA MÉTROPOLE DE LYON (DÉCRET 28 DÉCEMBRE 2023)





Référents
Vincent COUTURIER / Caroline TESTUT

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

ÉCONOMIE, EMPLOI ET INSERTION



Créé en 2000, l'Observatoire économie, emploi, insertion (Opale) constitue un socle de connaissances visant l'accompagnement de ses membres dans la mise en œuvre de leurs politiques économiques et dans les enjeux de transitions économiques et de circularité de l'économie. Les mutations territoriales et leurs conséquences en matière d'emplois et d'inclusion constituent également un enjeu majeur d'analyse.

40

partenaires :

- Territoires
- Représentants des acteurs économiques
- Acteurs de l'économie sociale, de l'emploi et de l'insertion
- Acteurs thématiques locaux
- Experts de la statistique et de l'information économique

• Depuis plus de vingt ans, l'Opale est un outil d'aide à la décision et de dialogue au service des acteurs socio-économiques et des territoires de l'aire d'attraction de Lyon. Il joue, depuis sa création, un rôle de tiers de confiance. Son partenariat s'est enrichi au fil des années et réunit aujourd'hui cinq grands types d'acteurs :

- – les territoires : la Métropole de Lyon et les principaux EPCI de l'aire d'attraction de Lyon, le Département du Rhône, l'État via le Sgar et la DDT du Rhône, le Sepal et quelques communes importantes ;
- – les représentants des acteurs économiques : CCI Lyon métropole Saint-Étienne Roanne, CMA du Rhône, Medef, CPME, Centre des jeunes dirigeants ;
- – les acteurs de l'économie sociale, de l'emploi et de l'insertion : France Travail, DDETS, Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi, Cress, Urscop ;
- – les acteurs « spécialisés » : Aderly, OnlyLyon tourisme et congrès, Cecim-Observatoire de l'immobilier, Université de Lyon ;
- – les acteurs experts de la statistique et de l'information économique : Insee, Banque de France, Urssaf.

• Les travaux de l'Opale s'organisent autour de quatre grands axes :

- – un rôle de vigie,
- – le décryptage de filières, leviers de la transition,
- – l'accompagnement des stratégies d'accueil économique pour une plus grande sobriété foncière,
- – une analyse croisée des dynamiques du marché du travail et des enjeux d'insertion.

• Depuis 2023, l'observatoire est copiloté par deux élus référents : Emeline Baume, Vice-présidente de la Métropole de Lyon, déléguée à l'économie, l'emploi, le commerce, le numérique et la commande publique, et Noël Ancian, Vice-président délégué au développement économique dans la Communauté de communes Pays de l'Arbresle.

• L'animation de l'observatoire s'appuie sur des comités techniques réguliers, un comité de pilotage et sur l'organisation annuelle d'un temps fort regroupant l'ensemble du partenariat.



LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2023



Les notes de conjoncture trimestrielles REEL

→ <https://www.urbalyon.org/fr/opale-economie-emploi-insertion>

Chaque trimestre, la publication « Regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises » propose le décryptage des tendances conjoncturelles du territoire. Les apports qualitatifs des partenaires réunis chaque trimestre viennent alimenter la publication et enrichir les analyses quantitatives.

Un ralentissement de l'activité économique est noté depuis l'été 2023, dans un climat d'incertitudes géopolitiques, d'inflation et de volatilité des prix de l'énergie. Dans ce contexte de croissance modérée, les entreprises de la région lyonnaise se montrent prudentes.

Après deux années de créations d'emplois vigoureuses dans le territoire, le rythme des recrutements ralentit et le nombre d'emplois salariés se stabilise, à un niveau largement supérieur à celui d'il y a deux ans. Dans le même temps, la baisse du nombre de demandeurs d'emplois atteint un palier et le taux de chômage enregistre une légère reprise au deuxième trimestre dans la plupart des zones d'emplois de la région lyonnaise. La fragilité de certaines entreprises se traduit par une forte progression des défaillances, après trois années assez exceptionnelles sur ce plan. Le dynamisme des créations d'entreprise marque également une pause.



Les entreprises de la filière vélo et micro-mobilités dans la métropole de Lyon

→ <https://www.urbalyon.org/fr/FiliereEntreprises-Velo>

Cette publication présente les chiffres-clés et cartes issus d'un recensement des entreprises de la filière vélo et micro-mobilités dans la métropole de Lyon. Une première édition a été réalisée en 2022. En 2023, on dénombre plus de 600 emplois dans 115 entreprises industrielles et de services de la mobilité active dans la métropole de Lyon.



La filière du numérique reconditionné dans la métropole de Lyon

→ <https://www.urbalyon.org/fr/FiliereNumerique-Reconditionne>

L'usage d'équipements numériques reconditionnés est en plein essor, dans la lignée d'une prise de conscience écologique croissante, d'évolutions des pratiques de consommation et des politiques d'achat des entreprises et des collectivités, ainsi que d'évolutions législatives favorables.

Dans le cadre du volet sobriété de sa feuille de route numérique responsable, la

Métropole de Lyon fait le choix d'accompagner la structuration d'une filière locale en développement. C'est dans ce contexte que l'Opale a rencontré les acteurs locaux du reconditionnement numérique du territoire et mené une étude sur la filière du territoire. Cette publication fait la synthèse de ces travaux.



Collecte, tri et débouchés des textiles usagés dans la métropole de Lyon

→ <https://www.urbalyon.org/fr/FiliereTextile2023>

Les textiles, le linge de maison et les chaussures usagés font l'objet d'une collecte séparée, dans le cadre d'une filière de « Responsabilité élargie du producteur » (REP) gérée au niveau national par l'éco-organisme Refashion. Comme l'industrie textile dans son ensemble, la filière du textile usagé est largement internationalisée, avec un réseau mondial d'acteurs spécialisés dans l'export, le tri, la revente ou le recyclage, notamment dans les pays à bas coûts salariaux. Que deviennent les textiles collectés dans le territoire de la métropole de Lyon ? Vers quels centres de tri sont-ils acheminés ? Quelle part de ce gisement est réemployée, recyclée ou exportée ? Quels sont les modèles économiques des acteurs

locaux du secteur ? Quels sont les leviers pour relocaliser certaines activités ?

Pour répondre à ces questions, l'Opale a interrogé les principaux acteurs de la collecte et du tri des textiles usagés au niveau local, sur leurs données chiffrées, mais aussi sur leurs enjeux et projets.

Ce document fait la synthèse des informations recueillies. Il présente l'état des connaissances sur les flux et destinations des textiles collectés dans le territoire lyonnais, mais se heurte à la perte de traçabilité de ces flux, notamment à l'export. Il alimente la réflexion métropolitaine en faveur du réemploi et du recyclage des textiles.

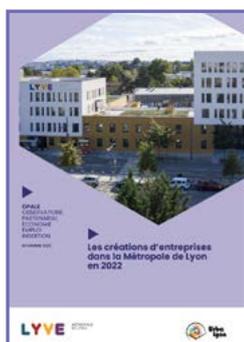


Les micro-entrepreneurs de la métropole de Lyon

→ <https://www.urbalyon.org/fr/Microentrepreneurs>

Le régime de la micro-entreprise connaît un immense succès. Dans la métropole de Lyon comme au niveau national, près de la moitié des travailleurs indépendants sont désormais des micro-entrepreneurs. Leur nombre a été multiplié par deux en cinq ans. L'objectif de l'étude est de mieux cerner les micro-entrepreneurs du territoire, de comprendre les dynamiques à l'œuvre et de rendre compte du vécu et des attentes des porteurs de projet.

Pour ce faire, elle croise diverses sources (données statistiques, ressources documentaires, rencontres avec des micro-entrepreneurs et avec des professionnels de l'accompagnement à la création d'entreprise) afin de dresser le portrait des micro-entrepreneurs, dans toute leur variété : activité exercée, revenus, âge, motivations, relation au travail et au salariat, usage des plateformes de mise en relation.



Les créations d'entreprises dans la métropole de Lyon en 2022

→ <https://www.urbalyon.org/fr/CreationEntreprisesMDL2022>

En dépit d'un très léger repli, la dynamique entrepreneuriale reste soutenue dans la métropole lyonnaise.

En 2022, 31 800 entreprises ont été créées dans le territoire, soit le quart de l'ensemble des créations d'Auvergne Rhône-Alpes. 23 000 d'entre elles ont été créées sous forme d'entreprises individuelles, soit 72 % des créations de l'année, une part qui se situe dans la moyenne des autres territoires de comparaison.

Parmi ces entreprises individuelles, 20 160 bénéficient du régime du micro-entrepreneur, soit 63 % de l'ensemble des créations. La dynamique de la création est toujours portée par les services supérieurs aux entreprises.



L'insertion par l'activité économique (IAE) dans la métropole de Lyon en 2022

→ https://www.urbalyon.org/fr/IAE_MDL_2022

L'Opale propose sa troisième note de suivi annuel du secteur de l'insertion par l'activité économique dans le territoire de la métropole de Lyon.

En 2022, le secteur continue sa progression. Neuf nouvelles structures ont conventionné avec l'État, trois nouvelles activités apparaissent, 6 500 salariés ont

été accompagnés et le chiffre d'affaires du secteur continue de croître. Les Entreprises d'insertion par le travail indépendant (EITI) s'installent dans le territoire. Cette année, l'augmentation a profité aux jeunes de moins de 26 ans tandis que la part des femmes salariées dans les structures d'insertion est en recul.



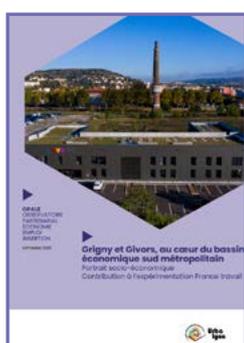
Les indicateurs socio-économiques des principales métropoles

→ <https://www.urbalyon.org/fr/Indicateurs-socio-economiques-metropoles>

Cette publication a pour objectif de présenter des indicateurs socio-économiques dans la métropole de Lyon.

La plupart des indicateurs sélectionnés permettent de comparer la métropole lyonnaise avec les plus grandes métropoles françaises (Paris, Aix-Marseille,

Lille, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Nice, Rouen, Strasbourg et Montpellier) sur les différentes thématiques que sont la démographie, l'emploi, le marché du travail, l'insertion, les entreprises, l'immobilier d'entreprise, l'enseignement supérieur, le tourisme.



Grigny et Givors, au cœur du bassin économique sud métropolitain : portrait socio-économique

→ <https://www.urbalyon.org/fr/GivorsGrigny2023>

Dans le cadre de l'expérimentation « RSA-France Travail », de nouvelles modalités d'accompagnement des allocataires du RSA des communes de Givors et de Grigny ont été lancées le 12 mai 2023. La Direction insertion et emploi de la Métropole de Lyon a confié à l'Opale la réalisation d'un portrait socio-économique de territoire afin de mieux connaître les dynamiques et

les enjeux au sein de ces communes situées au cœur du bassin économique sud métropolitain.

L'étude analyse notamment les spécificités et les dynamiques économiques ainsi que les problématiques d'emploi, d'accès au marché du travail et de précarité des habitants.



La veille sur les comptes clés



Emballages alimentaires à emporter ou en livraison : l'enjeu du réemploi

→ <https://www.urbalyon.org/fr/Emballages-Reemploi>



La filière bois construction



Observatoire métropolitain de l'économie à impact positif

→ <https://arcgis.com/storymaps>

L'Opale accompagne la démarche « comptes clés » menée par la Métropole de Lyon, qui vise à bâtir une communauté d'entreprises clés pour la transition du territoire. Sa mission comporte trois axes :

- consolider et partager une veille sur les 160 entreprises identifiées,
- établir un point de conjoncture lors de chaque réunion sectorielle,
- réaliser des fiches synthétiques sur une sélection de ces entreprises.

En 2023, l'Opale a ainsi préparé une quinzaine de réunions « revues de comptes », pendant lesquelles les éléments de veille et les panoramas de conjoncture sont présentés, discutés et complétés. Une quinzaine de fiches synthétiques ont par ailleurs été rédigées.

Le marché de la livraison de repas et l'activité à emporter des restaurants et boulangeries a connu une forte croissance depuis la crise sanitaire. Cette activité entraîne une hausse de la consommation d'emballages par les ménages comme les professionnels.

Cette étude vise dans un premier temps à mieux comprendre les pratiques d'emballages impliquées dans ce processus, en analysant le positionnement des différents acteurs impliqués : les producteurs alimentaires et agro-alimentaires, les distributeurs, et les restaurateurs-boulangers. Dans un second temps, ce document questionne l'enjeu du réemploi dans cette chaîne de valeur, en analysant le rapport de chaque typologie d'acteurs à cette pratique et la manière dont la collectivité pourrait accompagner son développement.

Cette étude réalisée en partenariat avec Fibois Rhône avait pour objectifs de :

- connaître la ressource locale et son potentiel d'utilisation,
- identifier les acteurs sur l'ensemble de la filière : de l'exploitation de la ressource jusqu'à son utilisation finale,
- décrypter les chaînes de valeur et comprendre l'organisation des filières locales (approvisionnement, débouchés/marchés, positionnement des acteurs locaux...),
- identifier les freins et les leviers pour favoriser le renforcement des échanges économiques locaux et l'ancrage territorial de la filière bois-construction.

Dans le cadre de sa stratégie économique à impact positif, la Métropole de Lyon met en place un observatoire pour objectiver et suivre la contribution des activités économiques aux problématiques sociales, environnementales et économiques du territoire.

Cinq enjeux structurent cette stratégie : défendre le capital naturel et la préservation des ressources, préserver le bien-être et la santé des habitants, décarboner le territoire, favoriser l'emploi durable pour tous et promouvoir les coopérations vertueuses.

L'Opale accompagne la Métropole dans le choix, le traitement et l'analyse de certains indicateurs et a conçu et réalisé l'outil de consultation (ArcGis StoryMaps).



L'accompagnement de la stratégie d'accueil économique de la Métropole de Lyon

- L'Opale est mobilisé dans la réalisation de l'inventaire des Zones d'activités économiques (ZAE) de la Métropole de Lyon dans le cadre de sa mission de suivi de la Stratégie d'accueil des entreprises (SAE) dans un objectif de plus grande sobriété foncière.
- L'Opale a développé une méthodologie pour définir les ZAE et identifier la vacance structurelle. Elle a conçu un web SIG (série d'atlas cartographiques interactifs) permettant de visualiser les propriétaires, les entreprises occupantes, les locaux professionnels et définir des indicateurs de suivi.
- L'outil de suivi du schéma d'accueil des entreprises mobilise un groupe de travail interne à la Métropole qui s'est réuni trois fois en 2023. Sous l'égide de la DATE, il associe la Direction du foncier et de l'immobilier, et la Direction des finances.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023

Comité de pilotage du 28 septembre 2023

Ce deuxième comité de pilotage de l'année a été l'occasion d'évoquer avec les partenaires et en présence d'Emeline Baume, les sujets d'intérêt commun et les premières pistes de travail pour 2024 :

- actualisation des portraits de territoire à l'échelle des Conférences territoriales des maires (CTM),
- l'industrie : ses filières et ses PME,
- l'observation de l'économie à impact,
- l'offre d'accueil et la sobriété foncière économique,
- la précarité et l'insertion des jeunes.

Conférence-débat de l'Opale

Et si personne n'était inemployable !

C'est ce sujet majeur qui a été au cœur des débats de la conférence annuelle de l'Opale, qui a réuni une cinquantaine de participants à la Maison du fleuve Rhône à Givors le jeudi 28 septembre 2023. Au tour de la première Vice-présidente de la Métropole de Lyon, Emeline Baume, et de l'économiste Yannick L'Horty, une table-ronde foisonnante d'initiatives et d'idées nouvelles a réuni :

- quatre dirigeants d'entreprise : Robin Avenel – Carasoie à Pont-Evêque, Chrystelle Perrin – Gerhôsud à Givors, Michel Kekayas – Blanchisseries industrielles du centre à Saint-Chamond et Gaëtan de Sainte-Marie – Qantis à Limonest et Vice-président de la CPME du Rhône ;
- et Sonia Paccaud, secrétaire régionale de la CFDT Auvergne-Rhône-Alpes.

1 301 000
emplois salariés
privés fin 2022

+1,9 % en un an
(Urssaf)

6,4 %
de taux de chômage dans
la zone d'emploi
de Lyon au 3^e
trimestre 2023

+0,2 point en un
an (Insee)

La conférence a placé au centre du débat notre responsabilité élargie et collective en faveur de l'inclusion des jeunes et des personnes les plus éloignées de l'emploi. À travers les témoignages éclairants et encourageants des différents intervenants, la table-ronde est venue explorer les leviers à actionner pour faire des exclus d'aujourd'hui, de futurs inclus demain. Comment passer d'une logique d'employabilité à une logique d'« employeurabilité », où l'employeur s'engage et veille à la qualité de l'emploi et des processus de recrutement et favorise l'intégration, la fidélisation et l'épanouissement de ses salariés ?

Les débats ont été riches, les sujets abordés nombreux et des pistes d'actions et d'expérimentations très concrètes ont été proposées : déconstruction des clichés et des représentations de l'entreprise et des personnes éloignées de l'emploi, multiculturalité dans l'entreprise et lutte contre les discriminations, sensibilisation au monde de l'entreprise dès le collège, travail sur les mobilités physiques et mentales, formation dans l'entreprise et prise en charge financière de l'accompagnement dans l'emploi post-recrutement, montage de formations inter-entreprises, compagnonnage et employabilité des seniors, les groupements d'employeurs comme outils de lutte contre les contrats courts et les temps partiels subis...

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

SOLIDARITÉS



L'observatoire métropolitain des solidarités est une instance de dialogue, de connaissances, d'échanges et de partage, autour des grandes problématiques du champ des solidarités, de la petite enfance à la fin de vie, en cohérence avec le périmètre d'action de la Délégation Développement solidaire, habitat et éducation (DSHE). En 2023, l'observatoire a été réorganisé autour de trois piliers : celui de la protection de l'enfance, celui de la santé et de l'autonomie et enfin celui de la pauvreté et de l'inclusion. Plusieurs groupes de travail observation ont été mis en place sur différentes thématiques des violences faites aux femmes, au non-recours ou encore la santé des jeunes accompagnés par l'Aide sociale à l'enfance (Ase).

Créé en 2017 dans le cadre du premier Projet métropolitain des solidarités (PMS 2017-2022), l'observatoire a été initialement conçu comme un outil technique de consolidation des données internes de la DSHE. Puis en 2023, il a été réorganisé autour de trois piliers thématiques et en articulation avec les réflexions sur le nouveau PMS 2023-2027. L'observatoire se positionne désormais comme un outil partenarial de production de savoirs et d'échanges : il a l'ambition d'organiser les dispositifs d'observations existants au sein de la Métropole afin d'offrir une gouvernance plus lisible et des outils permettant l'observation des politiques publiques sociales et médico-sociales, ainsi que de produire et partager de la connaissance avec l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire au travers de productions régulières et thématiques. Il affiche aussi une volonté de s'ouvrir au citoyen rendant accessibles les productions et les données chiffrées dès que cela est possible (open data).

L'observatoire s'articule autour de trois piliers et d'un comité technique.

- Le **comité technique** se réunit une fois par mois et assure le pilotage technique de l'observatoire, l'arbitrage sur les sujets prioritaires et la mise en œuvre et le suivi du programme de travail, ainsi que la validation des publications. Les différentes directions métiers de la délégation y sont représentées.
- Le **pilier Protection de l'enfance**, dénommé Observatoire métropolitain de la protection de l'enfance (OMPE), a été institué en février 2022. Il propose un cadre d'échange, de réflexion et d'expérimentation sur les dispositifs de prévention et de protection. Il est présidé par la Vice-présidente Lucie Vacher.
- Le **pilier Santé/Autonomie** s'inscrit dans une démarche de partage des réflexions,

des expérimentations et d'échanges autour de la connaissance des personnes âgées ou en situation de handicap, de celle des établissements ou structures d'accueil ou à domicile, des différentes prestations ou encore de la situation des aidants. Le pilier Santé/Autonomie comporte aussi des actions de promotion de la santé globale (santé environnement, santé mentale, dépistage organisé des cancers et actions de prévention...). Il est présidé par le Vice-président Pascal Blanchard.

- Le **pilier Précarité/Inclusion** s'attache à décrire les situations des personnes en situation précaire et leur trajectoire, les difficultés qu'elles rencontrent dans l'accès à leurs droits, les situations de vulnérabilité ou de violences (notamment les violences faites aux femmes) auxquelles elles sont confrontées. Il est présidé par la Vice-présidente Séverine Hémain.





OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DES SOLIDARITÉS (TEMPS FORT ANNUEL)

Pilier Enfance : OMPE
Présidence : L. Vacher

Pilier Santé/Autonomie
Présidence : P. Blanchard

Pilier Précarité/Inclusion
Présidence : S. Hémain

Socle de l'observatoire : comités techniques mensuels, entrepôt de données, programme de travail, appuis Agence d'urbanisme

Chaque pilier produit sur son champ d'analyse des données et études pour affiner la connaissance des territoires sur les évolutions des phénomènes constatés et pour en comprendre les mécanismes à l'œuvre, dans un objectif d'éclairer les politiques publiques de solidarité. Il diffuse des indicateurs utiles au suivi et à l'évaluation et vise à organiser des espaces d'échanges et de débats, avec des personnalités issues du monde académique et les personnes concernées (par les aides).

Ainsi, de chaque pilier découlent différents **groupes de travail observation** qui rassemblent les professionnels de chaque domaine et qui ont comme premier objectif commun celui de faire remonter leurs besoins de connaissance, de mobiliser les données sur les

différentes thématiques ciblées et de partager les analyses qui en découlent.

Une fois par an, **une plénière par pilier** est l'occasion de :

- présenter les travaux de l'observatoire au cours de l'année écoulée,
- offrir un temps d'échange commun entre les différents membres de l'observatoire, parties prenantes du secteur de la Solidarité,
- donner l'orientation des travaux de l'observatoire à conduire dans l'année à venir.

L'observatoire est piloté exclusivement par la Métropole de Lyon mais les différents partenaires sont associés lors des plénières et des groupes de travail.

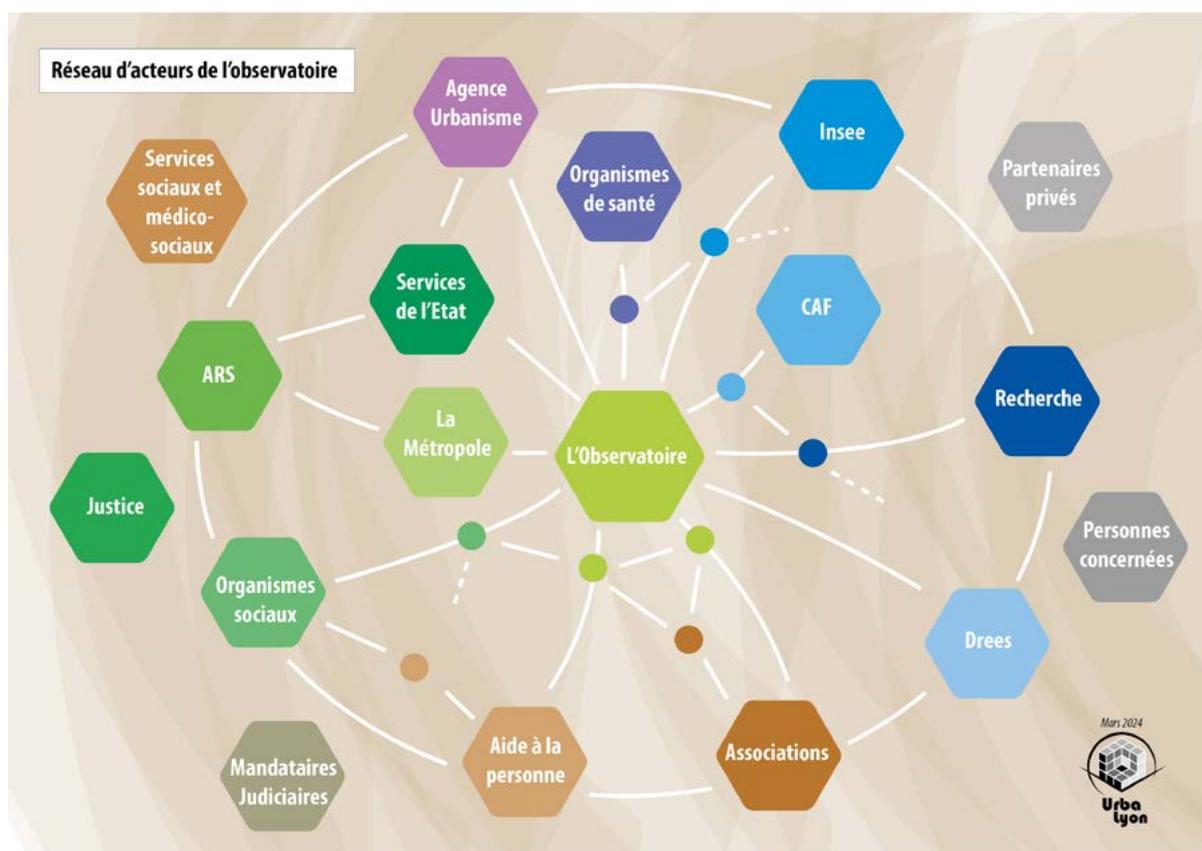


Schéma des acteurs associés à l'observatoire



LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2023

10 165

mineurs pris en charge par l'aide sociale à l'enfance en 2022

20 530

bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile et en établissement hors dotation globale en 2022

52 050

ménages rencontrés par les travailleurs sociaux du service social des Maisons de la Métropole de Lyon

Source :
Métropole de Lyon
2022



Plaquette Observatoire métropolitain des solidarités

Cette brochure présente de façon synthétique les principales missions de l'observatoire métropolitain des solidarités et des trois piliers qui le constituent (protection

de l'enfance, santé/autonomie et précarité/inclusion), ainsi que quelques chiffres clés pour chaque pilier.



OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE (OMPE)

Dans la nouvelle organisation de l'observatoire métropolitain des solidarités, l'OMPE est hébergé dans le pilier protection de l'enfance. Après une longue période de définition, ce dispositif d'observation a été institué officiellement en 2022. Il répond à une obligation de loi de 2016 qui prévoit l'institution d'un observatoire de ce type dans chaque Département et s'inscrit dans un réseau national de l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE).

La vocation de l'OMPE est de dresser un portrait du champ de l'enfance en danger pour mieux prévenir et mieux traiter et d'améliorer le pilotage de la politique publique métropolitaine de prévention et de protection de l'enfance par l'objectivation et la production de connaissances, par un questionnement des pratiques et une recherche d'innovation afin que la réponse publique s'adapte aux formes nouvelles de mises en danger (ou de risque de mises en danger) des enfants.

Plus précisément les missions de l'observatoire comprennent :

- le recueil et l'analyse des données relatives à l'enfance en danger,
- le suivi de la mise en œuvre du schéma métropolitain,

- l'émission de propositions et avis sur la mise en œuvre de la politique en protection de l'enfance,
- la réalisation d'un bilan et la programmation des besoins en formation,
- le recueil de l'information de toute évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux de la protection de l'enfance.

Cette instance partenariale, dont l'élu en charge est Lucie Vacher, Vice-présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'Enfance, la Famille et la Jeunesse, regroupe plusieurs services métropolitains, des acteurs associatifs de la protection de l'enfance, des services de l'État, des acteurs de la justice, de la santé, de l'éducation, de la formation, de la recherche, de l'insertion et des représentants des publics concernés. Ces acteurs se réunissent une fois par an lors d'une plénière de l'observatoire pendant laquelle les travaux d'étude réalisés localement ou au niveau national sont présentés et mis en débat. Des groupes de travail observation sont mis en place régulièrement et rassemblent de nombreux acteurs et professionnels pour aller plus loin sur des sujets précis d'étude.

En 2023, trois nouveaux groupes de travail ont été mis en place : sur les données d'activité du secteur de la protection de l'enfance, sur la santé et sur l'accès aux droits des enfants suivis.

LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2023



Parcours de résilience et d'insertion sociale des jeunes issus de l'Aide sociale à l'enfance

14 entretiens individuels semi-directifs avec un panel de quatorze jeunes (18-30 ans)

7 professionnels de l'Ase consultés lors d'un groupe focus

Cette étude sociologique vise à mieux comprendre les parcours de résilience et d'insertion sociale des jeunes majeurs (18-30 ans) ayant vécu le placement de l'Aide sociale à l'enfance (Ase).

Elle croise le vécu d'un panel de jeunes métropolitains lyonnais (MNA ou non-MNA), celui des professionnels de l'Ase et des éclairages du corpus scientifique (sciences sociales et sciences cognitives). Elle fait émerger des pistes de réflexions et d'actions pour aller plus loin dans l'accompagnement à l'autonomie et l'épanouissement des enfants placés, aux parcours émotionnels polytraumatisés.



Statistiques jeunesse

325 830 jeunes de 16 à 25 ans dans la métropole de Lyon (Insee-RP2020)

100 178 enfants de moins de 18 ans dans une famille à bas revenus (Caf du Rhône 2021)

3,9% de jeunes déscolarisés parmi les 15-17 ans (Insee-RP2020)

Actualisation d'un premier travail réalisé en 2021, cette publication présente une batterie d'indicateurs ciblés permettant d'appréhender les caractéristiques sociales et économiques des publics jeunes de 10 à 15 ans et de 16 à 25 ans dans les communes de la métropole de Lyon. En plus, dans cette édition, sont présentés aussi les indicateurs au niveau des quartiers Politique de la ville (estimation à partir des données à l'iris).

Ce travail permet d'identifier les territoires qui concentrent les publics jeunes en plus grande difficulté et fragilité et dans lesquels l'action de la prévention spécialisée doit être renforcée par la Métropole de Lyon.

Groupe de travail - Mieux caractériser l'activité du secteur de la protection de l'enfance

Ce groupe de travail entend enrichir l'existant et repérer d'éventuels doublons ou sources inexploitées de données pertinentes sur les enfants suivis en protection de l'enfance et sur l'activité de ce secteur en croisant avec des données externes pour enrichir les données existantes.

Les principaux objectifs sont d'identifier les données prioritaires, s'attacher à la production d'un socle, calibrer le transfert et fluidifier le partage.

En 2023, trois pistes de travail ont été parcourues :

- indicateurs de performance partagés ;
- mise en relation des données PJJ et Ase ;
- trame Excel commune du rapport d'activité.

Groupe de travail - santé protection enfance

Après un état des lieux partagés par les participants à ce groupe de travail, trois sujets ont été approfondis :

- la continuité des parcours de santé : soit une analyse des points d'amélioration dans la transmission, le partage d'informations et le suivi des sujets tout au long du parcours des enfants et des jeunes de la protection de l'enfance, confiés ou non ;

- la prévention et l'intervention autour des carences éducatives génératrices de problématiques de développement (croissance et santé de l'enfant), avec une attention particulière aux actions à destination notamment de parents de jeunes enfants, permettant de prévenir l'apparition de problématiques de santé induites par des difficultés éducatives (bébés secoués, écrans...) ;
- la détection des situations de violences faites aux enfants : l'accent est mis sur le fait que de nombreuses violences, sources de traumatismes, et de mécanismes de défense qui finissent par devenir des freins pour les personnes concernées, doivent être repérées par les professionnels, notamment quand les enfants n'ont pas accès à la parole et aux mots.

Groupe de travail - accès aux droits enfants et jeunes en protection de l'enfance

Après la réalisation d'un état des lieux de l'existant, le groupe de travail a pointé trois thématiques prioritaires :

- accès aux droits pour les enfants porteurs de handicap avec l'enjeu de la passerelle MDME/PPE ;
- spécificités des mineurs non accompagnés ;
- droit à l'expression et à la participation.

PILIER SANTÉ/AUTONOMIE

LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2023



Les attentes et les besoins des publics en matière d'habitat inclusif

17 habitats inclusifs en fonctionnement dans la métropole en juin 2022

309 habitants dans les habitats inclusifs de la métropole en juin 2022

3 groupes focus ont eu lieu en juin 2022

12 entretiens auprès de professionnels animateurs dans des habitats inclusifs en fonctionnement dans le territoire

Labellisée « territoire 100 % inclusif » depuis 2019, la Métropole de Lyon est engagée dans le soutien au développement des formes alternatives d'habitat - dont l'habitat inclusif - depuis plusieurs années. Créé par la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan), l'habitat inclusif propose à des personnes âgées ou en situation de handicap de vivre chez elles, dans un environnement facilitateur qui permette à la fois de stimuler leurs capacités et développer le vivre ensemble. Quarante-deux projets ont été retenus par le conseil métropolitain.



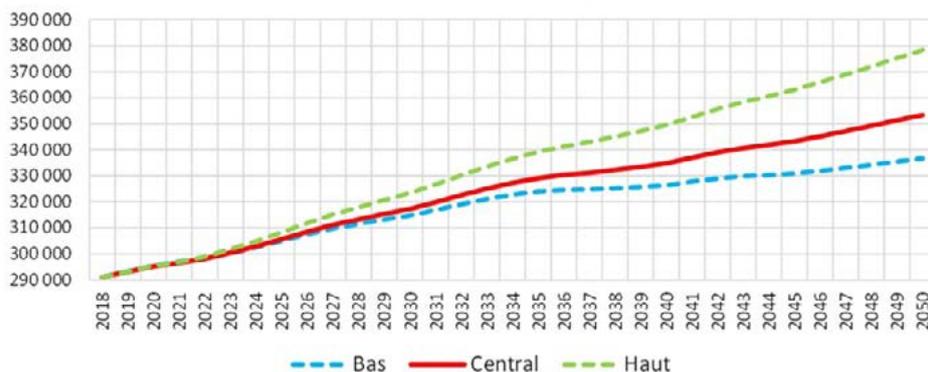
Projection démographique pour les personnes âgées

Le vieillissement est un défi majeur pour la Métropole de Lyon d'ici 2050, la population de plus de 60 ans va fortement augmenter, et la part des personnes de plus de 80 ans sera également plus forte. Il convient donc d'anticiper, aussi bien pour des raisons

d'accompagnement financier pour rester à domicile et pour être accueilli en hébergement collectif.

Cette étude se projette dans le futur de manière à mieux anticiper les besoins en faveurs des personnes âgées.

Evolution absolue 2018 à 2050 - plus de 60 ans



Source : Insee Omphale

LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2023



Étude pauvreté (Insee)

214 000
personnes vivent en
dessous du seuil de
pauvreté monétaire en
2019 dans la métropole
de Lyon (un habitant
sur six)

1 enfant sur 4 vit dans
un ménage pauvre

46 000
personnes pauvres
vivent dans une famille
monoparentale

En 2019, la métropole de Lyon compte 214 000 personnes pauvres, soit près d'un habitant sur six. La majorité d'entre elles vit dans la seule ville de Lyon. Les personnes pauvres sont nombreuses dans l'est et le sud de la métropole. Les membres des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans sont les plus exposés à la précarité.

La proportion de personnes pauvres est également plus importante chez les personnes vivant au sein de familles nombreuses et de familles monoparentales. Enfin, un quart des mineurs de la métropole est pauvre.



Crise sanitaire et accompagnement social - document confidentiel

À travers l'analyse de deux groupes focus organisés avec plusieurs travailleurs sociaux de polyvalence sur l'évolution de leurs pratiques professionnelles, cette étude cherche à expliquer la hausse du nombre d'entretiens uniques avec les ménages s'adressant aux Maisons de la Métropole (MDM).

De multiples raisons apparaissent et se combinent entre elles : fermeture des ac-

cueils physiques de différents services publics et renvoi vers les MDM, dématérialisation des démarches administratives et accroissement du temps passé à aider les publics à les accomplir en ligne, réduction des relations partenariales, etc.

Ce travail met par ailleurs en lumière l'impact de ces transformations sur le métier de travailleur social en lui-même et sa philosophie (sens, déontologie, missions...).

Lancement de l'observatoire métropolitain des solidarités : pilier Précarité/Inclusion

Dans le cadre de la semaine de lancement du Projet métropolitain des solidarités 2023-2027, Séverine HÉMAIN, Vice-présidente en charge des politiques de l'insertion et de l'emploi ainsi que de la lutte contre la pauvreté, a introduit la séance de lancement du pilier Précarité/Inclusion de l'observatoire métropolitain des solidarités le jeudi 30 mars 2023.





GT violences faites aux femmes

Ce groupe de travail répond à la volonté de la Métropole de s'impliquer dans le champ des violences faites aux femmes, ainsi qu'au besoin de disposer d'un lieu partenarial de partage et d'échange entre les acteurs impliqués dans lequel les attentes et les besoins en termes de connaissances puissent être centralisés, ainsi que les données et les analyses qui en découlent. L'objectif est de construire une vision globale et commune de la situation dans le territoire de la métropole de Lyon.

En 2023, le groupe de travail (constitué de personnes ressources qui peuvent apporter des données et des connaissances dans leur domaine d'expertise) s'est réuni deux fois et a travaillé sur la définition des différents types de violences faites aux femmes observées dans le territoire de la métropole, sur un vocabulaire et sur une grille d'indicateurs communs aux différentes associations et institutions intervenantes auprès des femmes victimes de violences. La méthode de travail a été amorcée avec l'identification de bonnes pratiques et d'éventuels points de blocage. Le travail se poursuivra en 2024 avec la finalisation de la grille d'indicateurs communs, la phase test de collecte et la signature d'une charte d'utilisation des données par les membres du groupe de travail.

GT non-recours aux droits

Il s'inscrit dans la feuille de route métropolitaine, et concrétise les engagements de la Métropole de Lyon signés dans le cadre du Projet métropolitain des solidarités et en particulier la stratégie de lutte contre la pauvreté aux côtés de l'État.

L'Odenore anime ce groupe de travail avec un appui de l'Agence d'urbanisme. Les objectifs du groupe sont :

- créer et diffuser une meilleure connaissance ;
- identifier les données disponibles ;
- renforcer le croisement des données.

En 2023, le groupe de travail a travaillé sur les freins, causes et conséquences du non-recours et les typologies de publics ciblés.

GT précarité et insertion des jeunes

Ce groupe de travail est porté conjointement par la Direction solidarité, Habitat et éducation (DSHL) et la Direction insertion emploi (DIE). En 2023, il s'est réuni une fois et les premiers travaux ont mobilisé les participants sur les points suivants :

- la définition de la précarité, de l'insertion et des jeunes ;
- l'identification des thèmes prioritaires à observer ;
- un état des lieux des données existantes et éventuellement mobilisables selon les différents thèmes.

Pour 2024, un effet particulier sera porté sur les modifications clés de la précarité et de la santé.

TRANSITIONS ET RÉSILIENCE

En 2021, la Métropole de Lyon a engagé avec l'Agence d'urbanisme une refonte de son observatoire Développement durable. Cet observatoire s'inscrit dans le renouvellement de la stratégie développement durable de la Métropole de Lyon autour des notions de soutenabilité, de transition, de résilience du territoire et de santé environnementale.



L'Observatoire métropolitain de la transition et la résilience (l'OMTeR) a été conçu comme un dispositif souple d'observation du territoire mobilisant l'ensemble des observatoires thématiques de l'Agence d'urbanisme (dispositif inter-observatoire) sous le prisme « résilience du territoire » auquel participent les directions de la Métropole ou des observatoires partenaires (ex. Oreges, Air Atmo...). Il vise à identifier les axes d'amélioration face aux futures perturbations et à accompagner, dans une échelle plus large, les territoires dans les bonnes pratiques.

L'OMTeR s'organise autour de huit transitions. Cette architecture a pour objectif de mettre au cœur les huit thématiques identifiées et représentées par une sélection d'indicateurs clés cartographiques.

L'observatoire poursuit quatre objectifs

Pour observer à la bonne échelle géographique ces huit transitions mises en place dans le territoire, l'observatoire participe à :

- la création et à la mise à disposition des partenaires de l'Agence des indicateurs et des rapports grâce une application Geoclip-OMTeR,
- l'amélioration de la communication sur les travaux de l'observatoire à partir d'une plateforme Storymap,
- l'alimentation du rapport annuel Transition et résilience de la Métropole de Lyon,
- la réalisation à terme d'études sectorielles et/ou thématiques en fonction des demandes.

Une construction progressive des transitions

Depuis sa conception, l'observatoire travaille chaque année à développer la connaissance sur deux transitions. Ce travail consiste en :

- l'organisation d'ateliers d'experts

Autour d'une thématique précise, l'observatoire invite un groupe d'experts publics et privés (experts de la Métropole de Lyon, la DPDP et ses veilleurs ainsi que l'Agence d'urbanisme) sur la transition à étudier. L'objectif de ces ateliers sont de fixer ensemble, de manière consensuelle, les bases de chaque transition.

- des échanges entre observatoires de l'Agence et de la Métropole

Un travail de transversalité est mis en place pour identifier les travaux produits par les différents observatoires thématiques de l'Agence et par la Métropole. Ces échanges ont pour objectif d'identifier les indicateurs phares et ainsi faciliter la compréhension d'une transition ainsi que de mettre en valeur les productions des autres observatoires.

- la production des nouveaux indicateurs et leur cartographie

Grâce aux échanges avec les experts et les différents observatoires thématiques, l'OMTeR produit des indicateurs qui répondent aux enjeux identifiés et effectue un travail statistique et pédagogique pour améliorer la connaissance de ces transitions.



Le résultat : un travail synthétique et pédagogique pour chaque transition

L'observatoire produit une publication en lien avec chaque transition. Ce document permet de retrouver les indicateurs cartographiés, les chiffres clés et les comparaisons aux niveaux régional et national pour améliorer la compréhension du sujet. Ce travail est disponible en papier ainsi que numériquement sur le site web d'UrbaLyon.

Les différents outils de communication

Parmi les nouveautés de l'OMTeR en 2023, la mise à disposition d'une plateforme de l'observatoire à partir d'une application Geoclip-OMTeR. Un groupe de six communes ont participé volontairement au test de la plateforme. Après une formation courte sur l'utilisation de l'outil organisé par l'Agence d'urbanisme, les collaborateurs ont disposé d'un accès, pendant deux mois, à la plateforme en construction. Des retours très positifs et des points d'amélioration ont nourri les échanges.

La création d'une plateforme StoryMap a été approuvée fin de 2023. L'outil permettra la consultation en ligne de tous les travaux produits par l'OMTeR (indicateurs, cartes et chiffres clés) et de rester informé des nouveaux travaux à venir.

LES PUBLICATIONS DEPUIS 2022

- Une refonte pour l'observatoire métropolitain des transitions et de la résilience, 2022
- Passer à une mobilité durable, 2022
- Progresser vers une alimentation résiliente et inclusive, 2023
- Réduire la pauvreté et les inégalités dans un contexte de transition écologique, 2024

Référent
Bruno BALMOT

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

MOBILITÉS



Créé en 2007, l'observatoire des mobilités réunit les principaux acteurs de la mobilité de l'aire métropolitaine. Il est une scène d'échanges, de production et de partage de connaissances sur les pratiques de mobilité, mise à disposition des partenaires par différents canaux : publications annuelles, outils en ligne, temps fort partenarial.

En s'appuyant sur un socle d'indicateurs issus de données nationales ou locales, l'observatoire produit et partage annuellement des connaissances sur les pratiques et offres de mobilité à l'échelle de l'aire métropolitaine. Par le biais de publications annuelles sur des thèmes choisis par le partenariat, l'observatoire traite les tendances de mobilité grâce au travail d'expertise de l'Agence, qui collecte, produit, analyse et valorise la donnée.

L'observatoire est également un lieu de mutualisation de données socles, allant du recensement de la population Insee aux Enquêtes Déplacements (EDGT), en passant par les données mises à disposition par les partenaires sur leurs réseaux et infrastructures à partir desquels l'Agence a notamment conçu, en 2020, un indicateur multimodal. Ces données sont mises à disposition des partenaires par des publications « chiffres clés » et par l'outil de datavisualisation Géoclip.

Depuis 2022, l'observatoire est co-piloté par deux élus référents : Mme Karine Lucas, au titre du Syndicat des mobilités des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise (SMT AML), et M. Jean-Charles Kohlhaas, au titre de la Métropole de Lyon.

Le partenariat se compose des structures fondatrices du dispositif et d'autres partenaires de l'Agence, associés au titre du socle du programme de travail annuel : Métropole de Lyon, Sytral Mobilités, Etat (DDT du Rhône), SMT AML, Sepal, Villes de Lyon et Villeurbanne, Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (Capi), Vienne Condrieu Agglomération ou encore la Communauté de communes de Miribel et du Plateau CCMP).

L'animation de l'observatoire s'appuie sur des comités techniques réguliers, un comité de pilotage et sur l'organisation annuelle d'un temps fort regroupant l'ensemble du partenariat.

LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2023



Les coûts de la mobilité

→ <https://www.urbalyon.org/fr/CoutsMobilité>

Les actualités récentes, notamment la flambée des prix de l'énergie, ont fortement remis sur le devant de la scène les enjeux relatifs aux coûts de la mobilité. En 2023, l'observatoire s'est saisi de ce sujet pour mieux approcher les vulnérabilités des ménages face aux coûts de la mobilité, ainsi que les coûts et bénéfices externes de la mobilité pour la collectivité.

L'observatoire a combiné différentes approches d'analyse (qualitatives et quantitatives) et a sollicité les apports d'expertise du monde de la recherche. L'ensemble de ces travaux, ainsi que les interventions des économistes Sandrine Mathy et Yves Crozet durant le temps fort de l'observatoire, sont valorisés au sein de ce dossier thématique.

Dans le cadre de ces travaux annuels, l'observatoire est également allé à la rencontre d'Yves Crozet (économiste des transports, professeur émérite, membre du LAET), de Charlotte Liotta (doctorante CIRED/ENPC) et Cédric Fandio (chercheur post-doctoral ENTPE), pour les interroger sur les questions de justice sociale et d'équité dans le développement des offres de transports collectifs et dans les politiques publiques de mobilité. Ces apports vidéos sont disponibles sur la web TV d'Urbalyon :

→ <https://www.youtube.com/agencedurbanisedelairemet3953/videos>

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023

18 décembre 2023 :
« Les coûts de la mobilité »

Présidé par ses élus référents, Karine Lucas et Jean-Charles Kohlhaas, le temps fort annuel de l'observatoire a été l'occasion de

restituer les travaux de l'observatoire et d'échanger avec Yves Crozet, économiste au LAET, sur l'approche des coûts externes des transports, et avec Sandrine Mathy, économiste au laboratoire GAEL, sur les co-bénéfices des politiques climatiques.

LES PUBLICATIONS ANNUELLES DEPUIS 2007

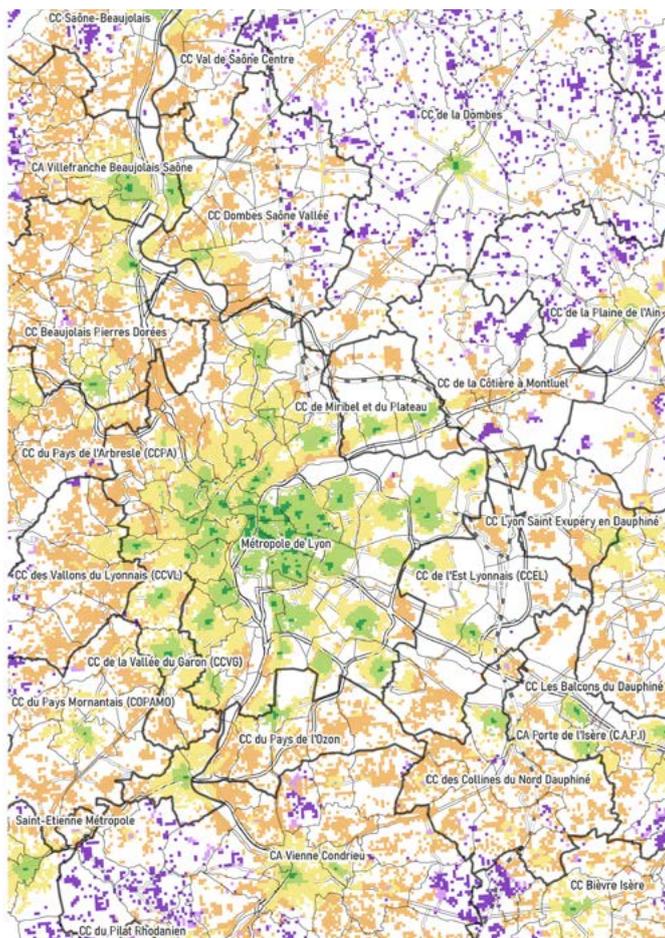
- 1 · Transports et déplacements, chiffres-clés 2008
- 2 · Les déplacements intermodaux
- 3 · Les distances de déplacement
- 4 · Le vélo dans les déplacements quotidiens
- 5 · Le trafic routier en agglomération lyonnaise
- 6 · Transports et déplacements, chiffres-clés 2010
- 7 · Les déplacements domicile-travail
- 8 · Le stationnement dans l'agglomération lyonnaise
- 9 · La marche à pied
- 10 · Transports collectifs et desserte des territoires lyonnais
- 11 · Le covoiturage dans l'aire métropolitaine lyonnaise
- 12 · La marche et les déplacements de proximité
- 13 · La baisse de mobilité dans l'agglomération lyonnaise
- 14 · Liens métropole de Lyon et territoires voisins en TC interurbains
- 15 · La voiture dans l'aire métropolitaine lyonnaise
- 16 · Transports et déplacements, chiffres-clés 2019
- 17 · Le vélo, évolutions des pratiques et potentiels
- 18 · Des déplacements générés dans la métropole de Lyon
- 19 · Mobilité et Covid, l'avènement du télétravail
- 20 · Migrations résidentielles et quotidiennes
- 21 · Les coûts de la mobilité



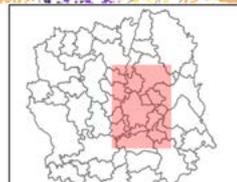
Migrations résidentielles et quotidiennes

80% des ménages à moins de 10 minutes à pied ou à vélo d'une école élémentaire dans le carré métropolitain

7% des ménages n'ont d'autre choix que l'usage de la voiture pour accéder à tout ou partie des services de santé dans le carré métropolitain



Accessibilité aux équipements de santé
 0 - 10 min. à pied
 0 - 10 min. en vélo
 10 - 20 min. (marche, vélo, TC)
 20 - 45 min. TC
 Accessibilité partielle hors voiture
 Inaccessible hors voiture



Février 2024

Accessibilité multimodale aux équipements de santé
 Extrait de l'annexe cartographique du dossier annuel - UrbaLyon 2024

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

HABITAT



L'observatoire partenarial de l'habitat a pour mission de centraliser, structurer, traiter et valoriser les données relatives au logement, à l'habitat et d'en faciliter l'accès. C'est un outil d'aide à la décision et d'accompagnement à l'élaboration et au suivi des politiques de l'habitat.

Initialement créé pour le suivi du PLU de la Métropole en 2010, puis du PLU-H de la Métropole, l'observatoire partenarial de l'habitat s'est amplement étoffé depuis quatorze ans. En 2024, il gère et actualise plus de 400 indicateurs dont 235 sont cartographiés dans l'outil d'analyse statistique Géoclip, permettant le suivi des dynamiques territoriales de l'habitat et du logement à l'échelle du territoire du Sepal. C'est un outil de production et de diffusion de connaissances pour les acteurs locaux. Il fournit un cadre de référence aux politiques publiques et aux documents de planification. Le périmètre d'analyse de l'observatoire a été élargi à l'échelle du carré métropolitain depuis 2020. Enfin, c'est un lieu d'animation et de développement d'un réseau de partenaires fédérés autour du partage d'une connaissance fine et territorialisée via différentes scènes d'échanges : l'atelier-débat, le Club habitat et la réunion des utilisateurs de l'outil Géoclip.

Le copilotage politique et paritaire de l'observatoire permet de représenter la Métropole et les territoires de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne. Il associe Renaud Payre, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'habitat, du logement social et de la politique de la ville et, Françoise Gauquelin, Présidente de la Communauté de communes de la Vallée du Garon.

Le pilotage technique de l'observatoire est assuré par ses membres fondateurs : la Métropole de Lyon (DHL), le Sepal, en partenariat avec l'État.

L'observatoire est animé par l'Agence d'urbanisme et son fonctionnement repose sur des comités techniques réguliers (toutes les six semaines) et un comité de pilotage annuel élargi aux services habitat des Communautés de communes et des Communautés d'Agglomération partenaires de l'Agence. En 2023, le comité de pilotage s'est réuni le 23 février.

L'observatoire partenarial de l'habitat héberge deux observatoires thématiques : l'Observatoire local des loyers de l'agglomération lyonnaise (OLL) et l'Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE). Leurs objectifs et leurs travaux sont présentés dans les pages suivantes.





Quel habitat pour une métropole inclusive ?
Les mécanismes de l'inclusion à travers deux formes d'habitat : la pension de famille et l'habitat inclusif

→ <https://www.urbalyon.org/fr/HabitatInclusif2023>

Environ **22 000** personnes en situation d'exclusion par le logement dans la Métropole en 2021 (source MVS)

La pension de famille : en 2021, 30 structures présentes dans le territoire métropolitain pour une capacité de

667 places. Environ **891** places disponibles à court terme.

L'habitat inclusif (PA/PH) :

à fin 2022, **18** projets en fonctionnement dans

la métropole, **324** bénéficiaires. À horizon

2029, **622** personnes bénéficiaires (42 projets).

À travers une démarche d'enquête mêlant recherches documentaires, analyses statistiques et paroles d'acteurs et d'habitants, cette publication aide à la compréhension des mécanismes de l'inclusion dans l'aire métropolitaine lyonnaise. La première partie est consacrée à l'émergence de la société inclusive. Elle pose le contexte des évolutions sociétales à l'œuvre au cours des dernières décennies, les définitions des notions abordées, ainsi que la mise en perspective de ces évolutions au travers d'éléments chiffrés à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne. La deuxième partie se concentre sur l'habitat comme levier majeur de la société inclusive et, montre la multiplicité des outils juridiques développés ainsi que la variété des solutions apportées, répondant aux mêmes mécanismes de l'inclusion. Enfin, la troisième partie est consacrée plus spécifiquement au développement de deux « produits logement » au sein de la métropole de Lyon : la pension de famille et l'habitat inclusif, en insistant sur l'accompagnement des publics et la recherche de nouveaux équilibres pour les habitants.



Analyse des dynamiques de production de logements à l'échelle de l'aire d'attraction de Lyon

Une production de logements individuels globalement stable à l'échelle de l'AAV autour de

3 500 logements/an mais...

... un volume de logements collectifs produit en **diminution**

de **9 600** en moyenne annuelle sur 2013-2017 à

8 000 sur 2018-2022.

En 2023, l'observatoire a réalisé une étude approfondie de l'évolution des marchés de l'immobilier réalisée à l'échelle de l'Aire d'attraction de la ville de Lyon (AAV) avec un double objectif. D'abord, il s'agit d'objectiver les dynamiques récentes de construction en termes de volume de construction, de localisation et de caractéristiques de l'offre produite. Ensuite, cette étude vise à identifier et à caractériser les éventuels marchés de report. Les analyses sont réalisées sur la base des données de la production de logements Sit@del à plusieurs échelles temporelles :

- le temps long 2001-2022, pour identifier les grandes dynamiques,
- les dix dernières années, 2013-2022, pour approfondir certaines analyses avec un découpage en deux pas de temps (2013-2017 et 2018-2022),
- enfin, ces données sont mises en perspective avec des éléments de contexte (évolutions législatives, prix immobiliers, ...).





Etude sur la vacance structurelle du parc de logements à l'échelle du Sepal (phase 1)

6 400 logements durablement vacants dans le parc privé du Sepal en 2022 (source Lovac 2022).



Le sans abrisme et l'exclusion liée au logement en 2022

→ <https://www.urbalyon.org/fr/SansAbrisme2022>

En 2023, l'observatoire a mené la première phase d'une étude sur la vacance de plus de deux ans des logements, dite « vacance structurelle ». Pour cela, elle s'est basée sur les données Lovac 2022. Cette première phase de l'étude avait pour objectif de quantifier et de localiser cette vacance de plus de deux ans dans le territoire du Sepal : poids du parc structurellement vacant, caractéristiques des logements vacants et des propriétaires. Cette première phase met également en avant les travaux d'identification du parc effectivement vacant réalisé par la Mé-

tropole de Lyon via des campagnes de publipostage. Les travaux de repérage terrain effectués par la Communauté de communes de l'Est lyonnais (CCEL) dans son territoire sont également présentés. Cette étude va se poursuivre en 2024, avec une seconde phase consacrée à l'approfondissement de l'analyse des causes de cette vacance structurelle et un travail de terrain sur certains secteurs de Lyon et Villeurbanne afin d'identifier les outils mobilisables pour remobiliser une partie de ce parc.

En 2022, **12 435** ménages concernés par une situation d'exclusion liée au logement dans la Métropole

soit **+19,9%** de ménages en quatre ans (2019-2022).

En 2023, l'Agence a poursuivi son appui à la Maison de la Veille sociale du Rhône (MVS) dans le cadre de sa mission d'observation du sans-abrisme. Ainsi, l'édition 2023 (sur les données 2022) du rapport annuel de l'observatoire du sans-abrisme résulte d'un travail collaboratif entre l'Agence et la MVS du Rhône. Il donne à voir un état des lieux du sans-abrisme et du mal logement dans la métropole de Lyon à partir des données disponibles.

Plaquette déchiffrage #5 Analyse du parc social

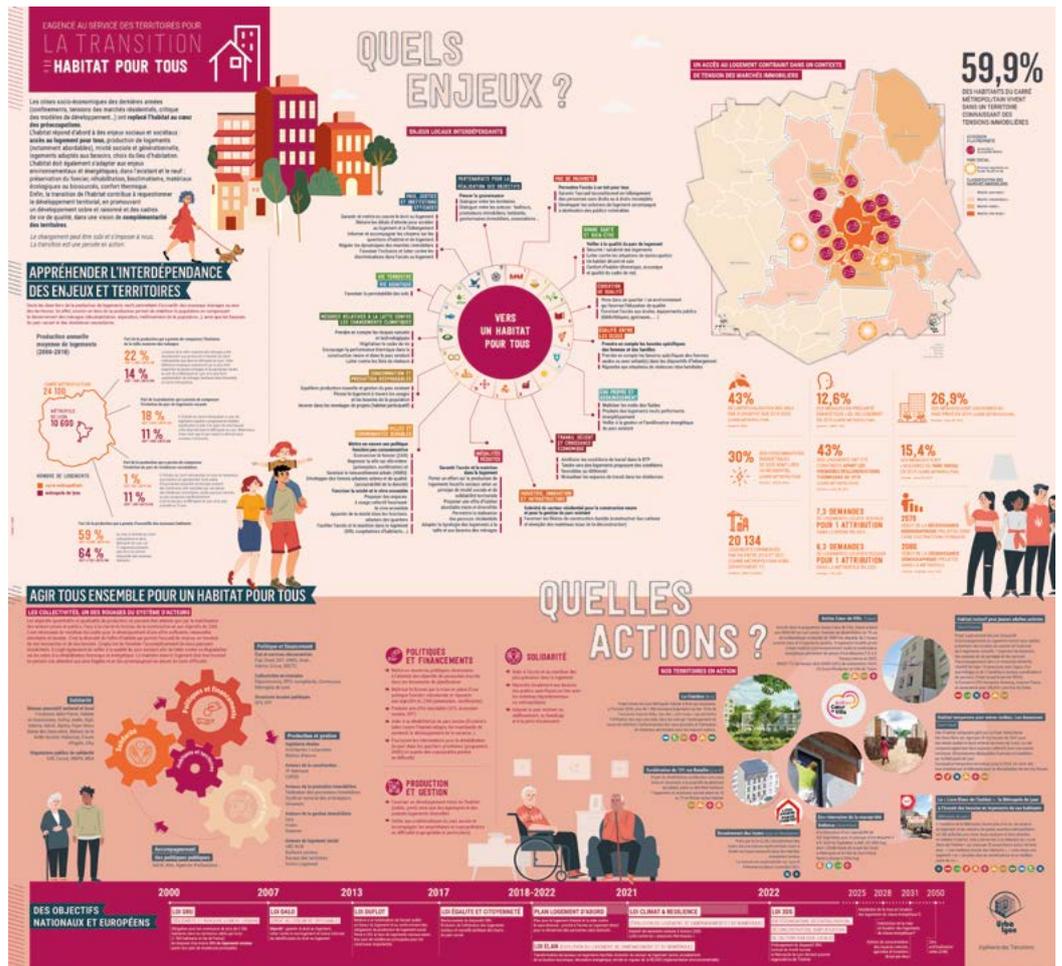
Cette plaquette réalisée annuellement est un quatre pages court et communiquant afin de mettre en perspective des chiffres-clés du Géoclip Habitat selon une thématique validée par le comité de pilotage.

En 2023, elle porte sur le parc locatif social : la demande, l'offre, l'occupation, etc. afin de répondre à celle de 2022 qui portait sur les volumes et les prix des transactions immobilières du parc privé à l'échelle du territoire du Sepal.

Ce travail est à cheval sur l'exercice 2023 et 2024 et l'édition sera donc classée en 2024.



59,9% des habitants du carré métropolitain vivent dans un territoire connaissant des tensions immobilières (sources Filosofi 2018, SNE 2021, DVF 2022, Carte des loyers 2022).



Panneau habitat « La transition vers un habitat pour tous »

→ <https://panneauxtransitions.wixsite.com/habitat>

L'Agence a engagé un chantier transversal visant à structurer une grammaire commune autour des questions liées aux enjeux de transition, en s'appuyant notamment sur la matrice des 17 ODD. Un kit graphique, composé d'un livret et de plusieurs panneaux, présente une mise en contexte synthétique des problématiques de transition à l'échelle de l'aire métropolitaine. L'ensemble constitue un outil, un support de médiation dont les collectivités peuvent se saisir pour nourrir leurs réflexions, hiérarchiser leurs orientations, cibler leurs actions.

Chaque panneau traite d'une problématique de transition particulière. Il présente les intentions de transformations à moyen et à long termes, les concrétise à l'échelle du carré métropolitain et indique les politiques publiques locales concernées. Il invite à repérer les parties prenantes, les interdépendances et les réciprocity envisageables, les actions déjà engagées pouvant avoir un effet levier.

En 2023, le huitième panneau, sur l'habitat, est venu compléter l'outillage existant. Les

crises socio-économiques des dernières années (confinements, tensions des marchés résidentiels, critique des modèles de développement...) ont replacé l'habitat au cœur des préoccupations. L'habitat répond d'abord à des enjeux sociaux et sociétaux : accès au logement pour tous, production de logements (notamment abordables), mixité sociale et générationnelle, logements adaptés aux besoins, choix du lieu d'habitation. L'habitat doit également s'adapter aux enjeux environnementaux et énergétiques, dans l'existant et le neuf : préservation du foncier, réhabilitation, bio climatisme, matériaux écologiques ou biosourcés, confort thermique. Enfin, la transition de l'habitat contribue à questionner le développement territorial, en promouvant un développement sobre et raisonné et des cadres de vie de qualité, dans une vision de complémentarité des territoires. Le panneau « La transition vers un habitat pour tous » en format web :

→ <https://panneauxtransitions.wixsite.com/habitat>



Géoclip Habitat : outil de cartographie statistique

Le Géoclip Habitat diffuse des données locales sur différentes thématiques et découpages administratifs (conférences territoriales des maires, communes, arrondissement, Iris). Cet outil permet de consulter plus de 400 indicateurs dont 235 sont cartographiés. Les données du Géoclip sont exportables pour être retravaillées selon les besoins de chacun. L'outil permet également d'y intégrer et d'exploiter ses propres données afin de générer des analyses « à façon ». Le Géoclip Habitat est disponible pour l'ensemble des partenaires de l'Agence via la création d'un compte sur l'espace membre du site internet de l'Agence.

Les indicateurs et les rapports statistiques présents dans le Géoclip Habitat sont régulièrement mis à jour en fonction des parutions des différentes bases de données. En 2023, les mises à jour ont concerné les données Sit@del, RPLS, les financements DDT et une partie des indicateurs Insee.

Ainsi, à partir du Géoclip Habitat, il est possible de produire des cartes personnalisées, de comparer « à façon » des territoires, de télécharger les informations disponibles (cartes, tableaux de données et rapports statistiques) et d'intégrer et exploiter ses propres données.

Des fiches méthodologiques de prise en main de l'outil sont disponibles et une réunion des utilisateurs est organisée annuellement afin de présenter le fonctionnement de l'outil et de former les utilisateurs. En 2023, la réunion des utilisateurs a eu lieu le 22 juin.



Cartographie des territoires favorables au vieillissement

→ <https://storymaps.arcgis.com/stories/078274d7ec9f-4d5aa9e515d1d1d4f6c7>

La Métropole de Lyon s'est dotée d'un outil web-cartographique identifiant les territoires favorables à l'implantation d'une offre de logements adaptée, réalisé et développé par l'Agence d'urbanisme.

Initialement conçu en 2019, il a évolué et s'est étoffé. En 2023, les données relatives à l'offre spécifique à destination des personnes âgées ont été mises à jour et un onglet sur les « itinéraires frais » a été ajouté. Deux sessions de présentation et de prise en main de l'outil auprès d'utilisateurs ont été coanimées par l'Agence et la Métropole le 26 juin et le 4 décembre 2023. La cartographie a également été présentée au GT Logement de la Commission métropolitaine d'accessibilité le 26 septembre 2023 et lors de la présentation de la Charte partenariale le 16 novembre.



Atlas du logement locatif social

Un nouvel applicatif de l'Atlas a été créé par l'Agence en 2022 afin de visualiser les programmes de logements locatifs sociaux identifiés dans le Répertoire du parc locatif sociale (RPLS) à l'adresse et le taux SRU des communes. Il a été mis à jour en 2023 avec les données RPLS 2022. Cet outil a un accès limité aux services de la Métropole de Lyon, l'État et les communes concernées.

Outil de suivi des ventes HLM

Élaboré par l'Agence en 2022, il est alimenté annuellement par les données transmises par la Métropole. Cet outil est seulement destiné à l'usage de la Métropole pour permettre le suivi des ventes HLM par le recensement des autorisations délivrées par la Métropole.

Outil de suivi des BRS

Élaboré par l'Agence en 2022, il est alimenté annuellement par les données transmises par la Métropole. Cet outil est seulement destiné à l'usage de la Métropole pour suivre le développement des projets de BRS validés sur le territoire.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023

Le 10^e atelier-débat de l'observatoire, le 15 décembre 2023

Faire vivre l'inclusion dans le territoire métropolitain

La 10^e édition de l'atelier-débat de l'observatoire qui s'est tenue le 15 décembre 2023 était consacrée aux mécanismes de l'inclusion à travers l'exemple de deux formes d'habitat : la pension de famille et l'habitat inclusif, en lien avec le sujet de la publication de l'observatoire « Quel habitat pour une métropole inclusive ? ». Le premier temps de l'atelier a consisté à introduire le propos par la présentation de l'évolution des besoins et des formes inclusives d'habitat à l'échelle nationale. Le deuxième temps est revenu sur le contenu de la publication de l'observatoire avec la présentation de la méthodologie de l'enquête réalisée et des points clés de l'analyse. Enfin, le troisième temps était consacré à l'animation d'une table-ronde. Autour du grand témoin de l'atelier, le sociologue Jean-Luc Charlot, coordinateur national du GIHP, cinq acteurs favorisant l'inclusion par l'habitat dans le territoire métropolitain étaient réunis pour partager leurs retours d'expériences et les enjeux pour demain. Il s'agissait de représentants de Grand Lyon Habitat, de la Fondation Aralis, de la Fondation ARHM et d'Habitat et Humanisme. Les actes de cet Atelier seront disponibles sur le site de l'Agence courant 2024.

Le Club habitat

Le Club Habitat réunit deux fois par an un cercle de professionnels de l'habitat et du logement afin d'échanger sur la conjoncture immobilière du territoire. Les deux rencontres ont eu lieu le 4 mai et le 23 novembre 2023. Elles ont réuni des représentants de la Chambre des notaires, de la promotion immobilière et du Cecim pour échanger sur la conjoncture des marchés de l'immobilier dans l'existant et dans le neuf ainsi que les perspectives d'évolution dans le contexte actuel de crise du logement.



OBSERVATOIRE PARTENARIAL

OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT ÉTUDIANT DE LA MÉTROPOLE DE LYON (OTLE)

L'OTLE de la Métropole de Lyon a été créé à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt national lancé en 2018 par la Fnau, l'Association des villes universitaires de France, l'Assemblée des communes de France et, France urbaine. Il a pour objectif de stabiliser la connaissance locale sur les besoins et l'offre de logements des étudiants et de partager ces informations auprès des acteurs locaux concernés. Il vise également à contribuer à l'alimentation des réflexions techniques et des décisions politiques locales.



Hébergé au sein de l'Observatoire partenarial de l'habitat, l'OTLE Métropole de Lyon a été labellisé le 8 avril 2019. Dès sa première année, il collabore avec les autres OTLE (35 en France en 2023) afin de définir des indicateurs nationaux et, à l'échelle des communes de la Métropole de Lyon, de consolider la connaissance du parc de logements dédié aux étudiants. Une base de données sur le logement dédié aux étudiants ainsi été constituée. En 2021 et 2022, le partenariat s'est consolidé et deux publications ont été réalisées. L'une présentant une photographie de l'offre dédiés aux étudiants et l'autre sur le coût d'un logement pour un étudiant. En 2023, outre la poursuite du travail de consolidation de la connaissance du parc dédié aux étudiants, une enquête sur les choix résidentiels des étudiants a été réalisée.

L'OTLE de la Métropole de Lyon couvre les communes la Métropole de Lyon avec l'appui de cette dernière, de l'Etat et des acteurs universitaires (Crous, COMUE, Université de Lyon).

L'OTLE est hébergé au sein de l'Observatoire partenarial de l'habitat. Sa gouvernance est composée de la Métropole de Lyon, du Crous de Lyon, de la Comue Université de Lyon et des services de l'État (Dreal & DDT).

Les partenaires se réunissent dans le cadre d'un **comité de pilotage** « logement étudiant » qui rassemble la Métropole de Lyon, la DDT, la DREAL, le Rectorat, la Région Auvergne Rhône Alpes, l'Université de Lyon, la Banque des territoires, le CROUS, ABC HLM, la Ville de Lyon et Ville de Villeurbanne. Ce comité de pilotage plus global sur le logement étudiant est coordonné par l'État. L'OTLE est l'un des points de l'ordre du jour à chaque début d'année. Un **comité technique** spécifique à l'OTLE se réunit a minima deux fois par an : en début d'année afin de faire le bilan N-1 des activités puis, à l'automne afin de préparer le programme de travail de l'année à venir.

Depuis sa création, les travaux de l'OTLE ont porté sur différents sujets. En 2021 et 2022, les travaux ont permis la capitalisation de **données quantitatives sur le logement dédié aux étudiants**. Les deux premiers millésimes (2021 et 2022) de la base de données sur le logement dédié aux étudiants ont été produits. Ils sont disponibles dans l'outil Géoclip de l'Observatoire habitat. Une première publication de l'OTLE a été produite sur le sujet et publiée en mars 2022.

En 2022 et 2023, l'OTLE a travaillé sur la **connaissance des niveaux de loyers dans le parc dédié aux étudiants**. Ce travail a fait l'objet d'une seconde publication de l'OTLE parue en janvier 2023.

L'OTLE de la Métropole de Lyon, comme tous les OTLE, fait remontée des **indicateurs nationaux** auprès de la Fnau, coordinatrice de la démarche nationale. Il travaille également avec des OTLE voisins. Ainsi, en 2022, un premier croisement des données de l'OTLE Métropole de Lyon avec celles des OTLE de Saint-Etienne et du Silion Alpin a été réalisé et présenté aux services de l'État.

En 2023, l'OTLE a réalisé une **étude relative aux choix résidentiels des étudiants** en s'appuyant sur une enquête en ligne (2 393 réponses recueillies) et l'organisation de 4 groupes focus afin de recueillir la parole des étudiants. L'analyse approfondie des résultats de cette enquête fera l'objet d'une publication en 2024.

TRAVAUX 2023

(pas de publication pour l'OTLE mais une enquête)



Enquête sur les choix résidentiels des étudiants de la Métropole de Lyon

Un questionnaire

qui a touché 1,3 % des étudiants de la métropole.

93 % des répondants sont « logés pour l'année scolaire à venir »

3 % des répondants sont « sans solution de logement »

40 % des répondants sont tout à fait satisfaits de leur logement actuel

3 % des répondants ne sont pas du tout satisfaits de leur logement actuel

78 % des répondants habitent Lyon ou Villeurbanne

65 % des répondants n'ont pas envisagé d'habiter en dehors de Lyon/Villeurbanne

Cette enquête réalisée en 2023 va donner lieu à une publication en 2024. Cette étude a pour objectif d'apporter des éclairages sur les motivations et choix des étudiants dans leurs parcours résidentiels ainsi que leurs arbitrages et leurs renoncements. Les objectifs de l'enquête étaient de recueillir la parole des étudiants afin de mieux cibler leurs attentes à l'égard du logement et permettre aux partenaires d'affiner leur stratégie de développement de l'offre. Sa méthodologie est centrée sur le recueil des avis des étudiants, à travers deux approches complémentaires :

Approche 1 : la réalisation d'une enquête par questionnaire en ligne diffusée aux étudiants. Elle avait pour objectif de recueillir la diversité des points de vue étudiants sur leur relation au logement. Le questionnaire a été diffusé en ligne aux étudiants « scolarisés » dans un établissement situé dans la Métropole de Lyon quelle que soit leur localisation résidentielle. Au total, 2 393 étudiants ont répondu à l'enquête, ce qui représente 1,3 % des étudiants de la métropole (environ 190 000 étudiants dans la métropole de Lyon).

Approche 2 : la réalisation de groupes focus avec des groupes d'étudiants qui sont venus compléter l'enquête par questionnaire. Sur la base d'une première analyse des résultats, plusieurs groupes focus ont été organisés. Ils ont permis de préciser les informations recueillies dans le questionnaire en favorisant des échanges approfondis et la confrontation des points de vue des étudiants.

Au total, 25 témoignages d'étudiants ont pu être recueillis. Ils ont alimenté, complété et illustré les résultats de l'enquête en ligne.

LES TEMPS FORTS

La participation de l'OTLE
Métropole de Lyon à l'instance
régionale de suivi du logement
étudiant (2023)

Participation à la rencontre
nationale des OTLE
(Amiens, juin 2023)



OBSERVATOIRE LOCAL

OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE (OLL)

L'Observatoire local des loyers (OLL) de l'agglomération lyonnaise, porté par l'Agence d'urbanisme, assure depuis 2015 le rôle d'outil partenarial de connaissance du marché locatif local. Son expertise est reconnue par un agrément officiel de l'État renouvelé en 2021. Il a pour objectif de connaître et de suivre les loyers du parc locatif privé via la réalisation d'une enquête loyers annuelle dont les résultats complets sont publiés tous les ans.



L'OLL de l'agglomération lyonnaise s'inscrit dans le réseau national des observatoires animés par l'Agence nationale pour l'information sur le logement (Anil) et l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (Olap), sous l'égide du ministère chargé du logement. Les statistiques sont élaborées selon une méthode commune validée par un comité scientifique indépendant.

L'enquête annuelle de l'OLL de l'agglomération lyonnaise est diligentée sur un large territoire, comprenant la métropole de Lyon et une partie du département du Rhône. Forte de plus de 38 000 références recueillies en 2022, auprès des professionnels partenaires et des particuliers, leur analyse permet une information objective et partagée à l'ensemble des acteurs.

La collecte des données a lieu au premier semestre de chaque année. Elle est réalisée auprès des bailleurs institutionnels, administrateurs de biens, et de tout autre fournisseur de données, complétée par des enquêtes auprès de particuliers, bailleurs ou locataires, pour les logements dont la gestion locative est directement assurée par le propriétaire. Après recueil, contrôle et enrichissement de ces données, l'observatoire les transmet au centre national de traitement géré par l'Anil. Cette dernière garantit la sécurité, la confidentialité et la qualité du traitement des informations, selon des règles validées par un comité scientifique.

L'observatoire local des loyers dispose de ses propres instances de gouvernance, revues en 2021 à la suite de l'obtention de l'agrément. Le comité de gouvernance de l'OLL se réunit deux fois par an (premier et dernier trimestres). Cette instance comprend une présidence et six collègues. La présidence est assurée par Renaut Payre en tant qu'élu du Conseil d'administration de l'Agence d'urbanisme.





Les loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise

→ <https://www.urbalyon.org/fr/NiveauxLoyersAgglo2022>

Au sein du parc locatif privé du périmètre de l'observatoire, le **loyer médian en 2022** est de

12,10 €/m²

Ce loyer s'élève à

12,90 €/m²
à Lyon et Villeurbanne

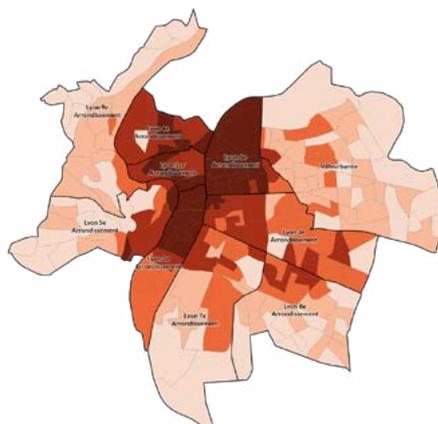
LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, pour la neuvième année consécutive, l'OLL a participé à la connaissance du marché locatif privé local grâce à l'implication des collectivités, professionnels de l'immobilier et associations. La publication 2023 présente les résultats 2022 qui ont été établis à partir d'un échantillon de 38 324 logements locatifs privés loués vides, dont 1 651 en gestion directe et 36 673 en gestion déléguée à un professionnel. Seuls les résultats établis à partir d'au moins 50 références sont présentés dans ce document.

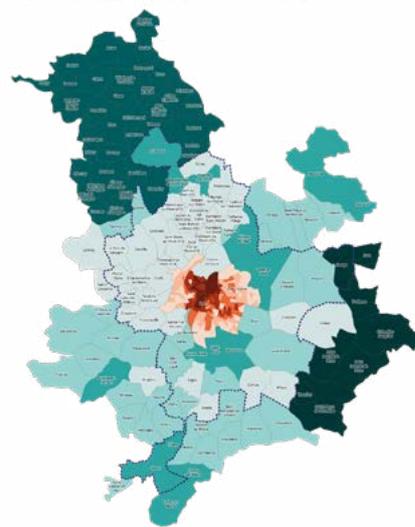
Les résultats sont hors charges. Cette neuvième édition annuelle de l'OLL présente les premières tendances perceptibles depuis le démarrage au 1^{er} novembre 2021 de l'encadrement des loyers à Lyon et Villeurbanne.

La publication annuelle est complétée par une synthèse et par deux plaquettes de présentation des chiffres clés, l'une pour les résultats globaux, l'autre pour le secteur centre Lyon/Villeurbanne.

Détail du zonage sur Lyon et Villeurbanne



Carte de zonage du périmètre d'observation



LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023

Deux comités de gouvernance de l'OLL se sont tenu les 29 mars et 7 septembre 2023 afin de présenter les travaux de l'observatoire.

Le séminaire OLL 2023 organisé par l'Anil et l'Agence d'urbanisme ADEUPa a eu lieu les 29 et 30 juin 2023 à Brest.

Dans le cadre de l'expérimentation de l'encadrement des loyers à Lyon et Villeurbanne, portée par la Métropole de Lyon, l'équipe OLL a également participé au comité de pilotage annuel du 24 novembre 2023.

Référent
Damien MASSALOUX

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET DE L'ALIMENTATION

Créé en mars 2010, l'Observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels et de l'alimentation (Opeana) réunit les partenaires de l'Agence autour de ces thématiques. L'observatoire est une scène de production et partage de connaissances et pratiques sur les politiques agricoles, alimentaires et environnementales.

L'observatoire produit chaque année un ensemble de publications sur des problématiques désignées par ses partenaires.

À sa création en 2010, l'Opeana était focalisée sur l'observation foncière des espaces agricoles et naturels, notamment leur consommation. À la demande des partenaires, il a élargi son champ d'étude à l'agriculture, par exemple en analysant avec finesse les données du recensement agricole de 2010. Il s'intéresse désormais de surcroît aux systèmes alimentaires, de l'amont à l'aval.

Depuis 2020, l'observatoire est co-piloté par deux élus référents : Audrey Chevalier, élue à la Communauté de communes de la Dombes, et Jérémie Camus, élu à la Métropole de Lyon.

Les partenaires de l'Opeana sont ceux de l'Agence, associés au titre du socle du programme de travail annuel : collectivités territoriales et syndicats mixtes gestionnaires de Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise, et services déconcentrés de l'Etat (DDT, Draaf, Dreal). Des structures expertes sur les thématiques d'étude sont aussi membres de l'Opeana : Chambre d'agriculture du Rhône, Safer Auvergne-Rhône-Alpes.

L'animation de l'observatoire s'appuie sur des comités techniques réguliers et un comité de pilotage annuel.

LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2023



[Dynamiques de consommation et de mutation des espaces agricoles et naturels dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne](#)

- L'acquisition des données d'occupation du sol du MOS par le réseau UrbA4 pour les millésimes 2010 et 2020 a ouvert une nouvelle analyse de la consommation et des dynamiques de mutation des espaces agricoles et naturels dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne.
- Ainsi, 8 832 hectares ont été consommés entre 2010 et 2020, soit l'équivalent de 18 000 terrains de football. Parmi eux, 90% étaient agricoles en 2010. Les dynamiques de consommation et de mutation sont toutefois variables d'un territoire à l'autre. La consommation reste portée majoritaire-

ment par les secteurs qui sont déjà les plus urbanisés, alors que les territoires ruraux témoignent d'une consommation diffuse. Les espaces agricoles sont par ailleurs largement touchés par l'enfrichement, pour des raisons diverses selon les contextes territoriaux. Ainsi, 3 326 hectares d'espaces agricoles sont retournés à des occupations du sol naturelles entre 2010 et 2020. Cette double vulnérabilité du foncier agricole interpelle à l'heure des crises écologiques, qui demandent précisément d'assurer notre sécurité alimentaire.

8 832 ha

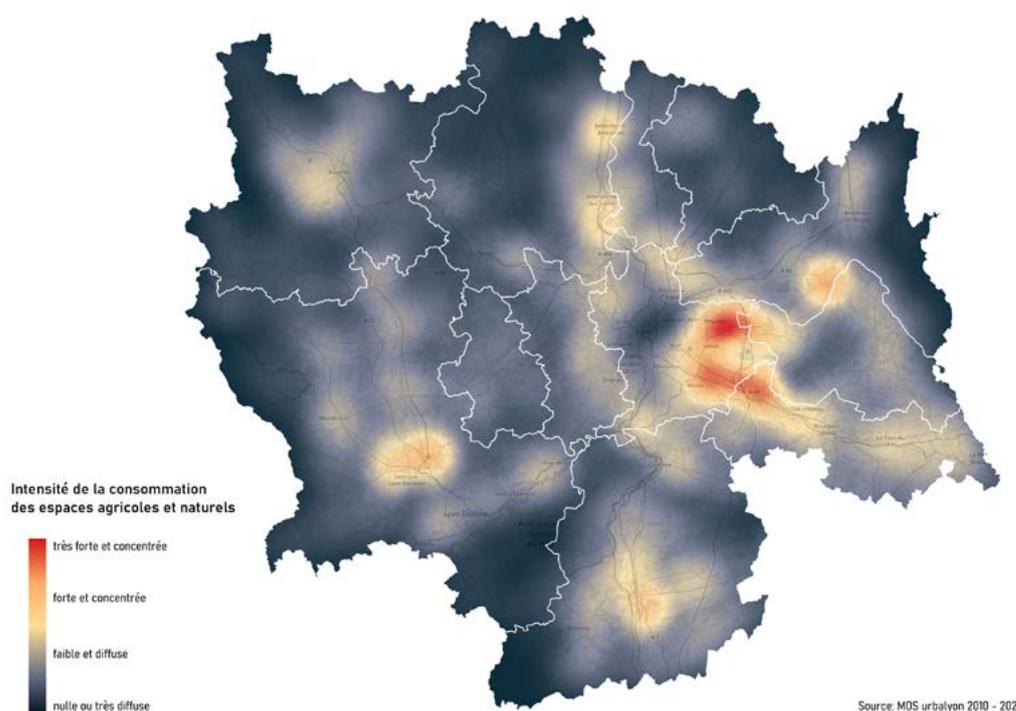
consommés
dans l'inter-Scot
entre 2010
et 2020

90%

de la
consommation
ont été
effectués sur
des espaces
agricoles

3 326 ha

agricoles se
sont enrichies
entre 2010
et 2020



Vers des coopérations
interterritoriales
sur l'alimentation

2019

marque
l'ouverture
de la
concertation

3

forums de
concertation
en 2020

Depuis 2020, UrbaLyon s'emploie à créer une scène d'échange pour le PATLy, afin d'assurer l'implication de tous les territoires dans un projet commun de sécurité alimentaire. Au cours d'ateliers successifs, les agents et élus des territoires de l'aire métropolitaine se sont accordés sur la nécessité de travailler ensemble.

Avec cette publication, l'Opeana propose une synthèse des trois années d'échanges entre acteurs alimentaires des collectivités territoriales de l'aire métropolitaine lyonnaise. Ainsi, ont été abordées les questions autour de la structuration des filières locales, l'approvisionnement de la restaura-

tion collective et la sécurisation logistique pour les circuits de proximité. Par ailleurs, il a été question de mettre en commun les diverses initiatives politiques émanant de chacun des territoires, dans un esprit d'émulation collective. En 2022, l'implication des élus émerge avec les rencontres « Qui veille au grain ? », co-organisées par les Greniers d'Abondance, la Métropole de Lyon et l'Opeana. Enfin, l'Opeana et le PatLy proposent depuis l'automne 2022 des cycles de rencontres, sur des sites d'innovation agricole et alimentaire, dans le but de souder les coopérations interterritoriales.



**Produire avec le vivant :
l'agroécologie, des
concepts à la pratique**

46

fermes
agroécologiques
ont été
recensées
dans l'aire
métropolitaine

85%

des exploitations
recensées
sont labellisés
agriculture
biologique

41%

des exploitations
recensées sont
avant tout
maraichères

83%

des exploitations
recensées ont
le sol pour clef
d'entrée dans
l'agroécologie

L'agroécologie propose un renouvellement des modes de produire l'alimentation, donc de se nourrir, par leur intégration dans les cycles du vivant. Elle propose d'autonomiser les systèmes de production alimentaire pour se passer d'intrants. L'agroécologie peut être une nouvelle révolution verte, répondant aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui. Toutefois, que renferme ce terme souvent approprié par divers acteurs ? D'où vient-il et comment se traduit-il sur le terrain ?

L'Opeana propose une synthèse conceptuelle et pratique de l'agroécologie, afin de faciliter sa compréhension et sa diffusion dans l'aire métropolitaine. En allant aux

racines du concept d'agroécologie, cette étude montre l'intérêt de repenser notre système alimentaire dans son ensemble pour faire face aux crises environnementales contemporaines, climatique et écologiques. Cette étude montre aussi ce qu'implique la mise en pratique de ces modes de production innovants, de la parcelle au système alimentaire. Enfin, un état des lieux de l'agroécologie dans l'aire métropolitaine est proposé, afin de rendre compte des initiatives fleurissant dans le territoire.



Projection dans un paysage périurbain et agroécologique



Évolution de l'agriculture entre 2010 et 2020

48 hectares,

c'est la surface moyenne des exploitations dans l'aire métropolitaine ; elle était de 13 hectares en 1970

1/4

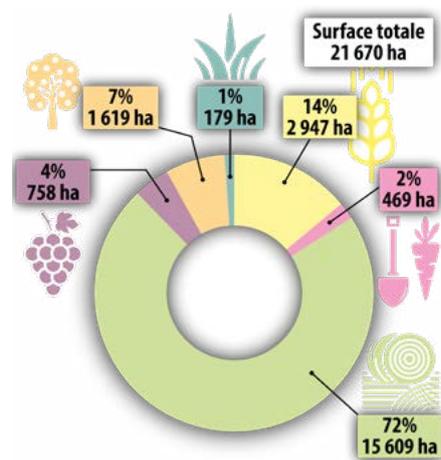
des exploitations de l'aire métropolitaine a disparu en dix ans

1/5

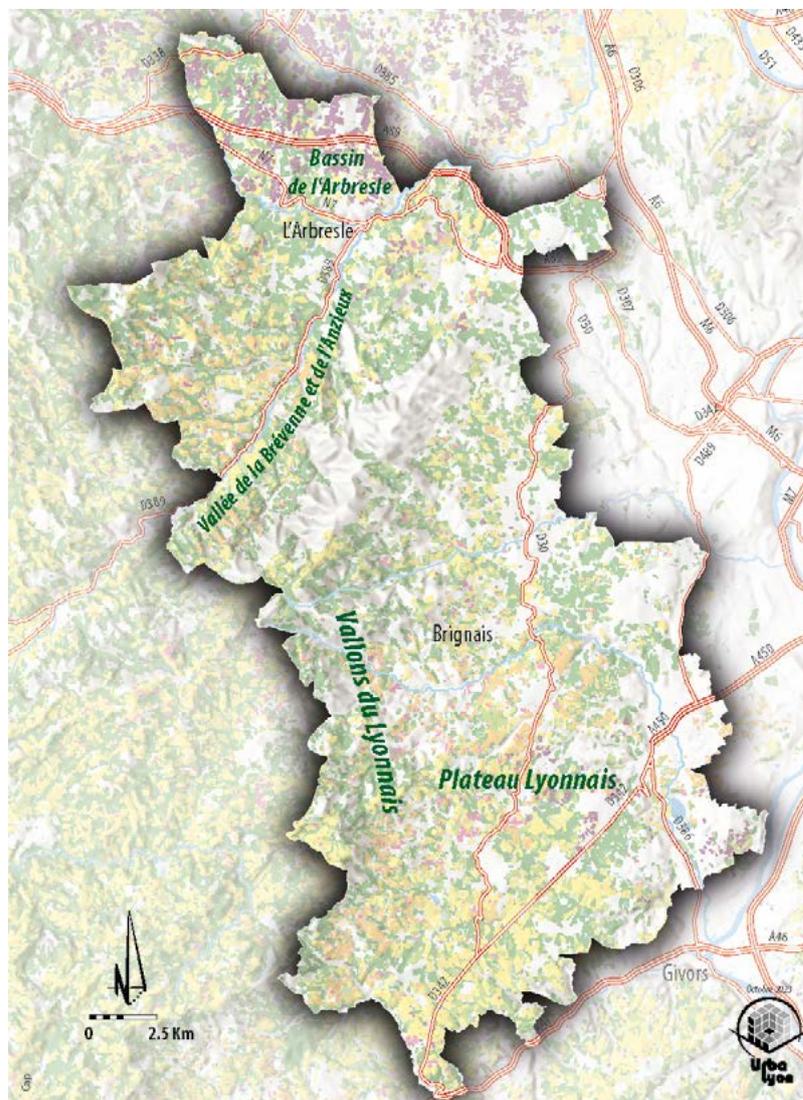
des actifs (ETP) est salarié agricole permanent ; ils étaient 1/8 en 2010

À la suite de la publication du millésime 2020 du recensement agricole, l'Opeana propose une publication de synthèse en treize livrets, pour l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne et pour les douze Scot qui la composent. Ces données sont précieuses pour les partenaires de l'Opeana car elles permettent de rendre compte des évolutions de l'activité agricole sur leurs territoires et ceux de leurs voisins.

Pour chacun de ces territoires, les livrets proposent un regard sur les évolutions économiques de l'agriculture, la façon dont l'agriculture fait face aux défis contemporains, et enfin, un point sur les grandes productions qui les structurent. Une attention particulière est portée à la pérennité de l'activité agricole, tant sur le plan du renouvellement générationnel que d'un point de vue environnemental.



Répartition de la SAU dans l'Ouest lyonnais (RA 2020)



Assolement de l'Ouest lyonnais (RPG 2021)



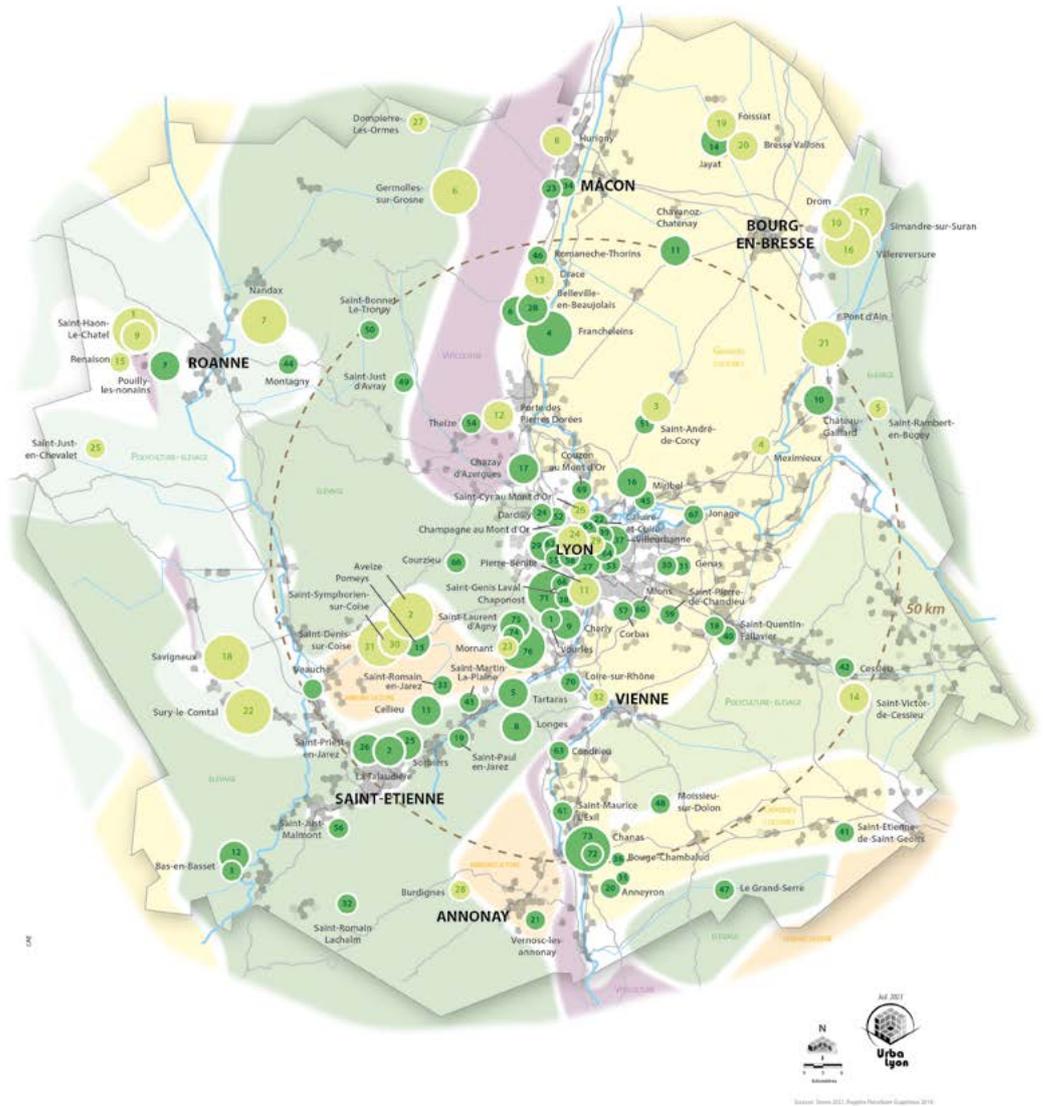
Territorialiser les chaînes alimentaires dans l'aire métropolitaine : le cas des filières lait et fruits et légumes

95% de l'alimentation consommée dans la Métropole de Lyon sont importés

Afin de nourrir les réflexions sur la sécurité alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise, l'Opeana propose un nouveau jalon en analysant les capacités du territoire à territorialiser la transformation alimentaire, en ciblant spécifiquement les filières lait d'une part, fruits et légumes d'autre part. Cette étude propose ainsi un panorama des acteurs de la transformation dans l'aire métropolitaine lyonnaise, étoffé d'une enquête auprès d'une dizaine d'entre eux pour les deux filières concernées.

De cette analyse, résulte une catégorisation des acteurs de la transformation pour cerner les différents enjeux auxquels ils sont confrontés, selon leur capacité de transformation et leurs rayons d'approvisionnement et de distribution. Enfin, quelques pistes de préconisations sont ouvertes, illustrées d'exemples concrets venant d'ici et d'ailleurs.

ACTEURS DE LA TRANSFORMATION DES FILIERES LAIT ET FRUITS ET LEGUMES



Les rencontres inter-territoriales des démarches alimentaires de la région lyonnaise

Après le succès de la première rencontre de l'automne 2022, l'Opeana a poursuivi son partenariat avec l'inter-PAT dans l'organisation de visites de terrain. L'objectif de ces journées est de partager *in situ* des expériences réussies pour les transitions agricoles et alimentaires. Sont invités élus et techniciens des collectivités territoriales porteuses de PAT ou partenaires de l'Opeana.

Le 15 mai a été tenue la première rencontre de 2023, sur l'invitation du Syndicat de l'Ouest Lyonnais. Au programme deux visites dont le sujet était « S'appuyer sur les outils structurants de proximité pour soutenir la re-territorialisation de l'alimentation » :

- de BIO A PRO, à Brignais, coopérative de producteurs bio du Rhône et de la Loire qui approvisionne les professionnels de la restauration,
- du site de Rhône-Saône Légumes, à Mornant, légumerie coopérative qui produit des légumes crus ou cuits prêts à l'emploi.

L'atelier qui a suivi ces visites a abouti à une conclusion forte : ces structures sont essentielles pour l'approvisionnement local. Elles requièrent cependant des investissements conséquents. Plutôt que multiplier les structures, il serait préférable de privilégier les coopérations.

La seconde rencontre a été tenue le 7 décembre à Saint-Martin-en-Haut, sur l'invitation de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais. Sur la thématique « Réenchanter le repas à la cantine, quelles coopérations territoriales ? », une visite du restaurant scolaire a été organisée. Cette expérience riche et aboutie d'approvisionnement local, construite sur une décennie, a été racontée et expliquée par les élus de l'intercommunalité ainsi que les techniciens gestionnaires. Les participantes et participants ont partagé la nécessité de s'inspirer d'un tel modèle. Pour cela, construire et pérenniser le partage d'expériences entre les chefs cuisiniers, par du réseau, sont une voie privilégiée.



Le restaurant scolaire de Saint-Matin-en-Haut



Atelier entre élus et élus à Rhône Saône Légumes, Mornant

SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Préfiguré au cours de l'année 2023, l'observatoire de la sobriété foncière se mettra en place progressivement à partir de 2024. Réunissant les territoires et les principaux acteurs du foncier, il constituera une scène de partage des connaissances, des méthodes et des outils permettant d'appréhender collectivement le sol et le foncier au prisme de l'efficacité et la sobriété.



Principes fondamentaux du futur observatoire

La démarche de préfiguration de l'observatoire conduite en 2023 a permis de recueillir les besoins et attentes des partenaires. Il en ressort le fait que l'observatoire doit être avant tout :

- Un **outil de suivi et de compréhension des dynamiques foncières**. Il permettra de comprendre, d'analyser et de suivre dans le temps les évolutions, d'apporter des éclairages croisés sur les usages et les fonctions du sol et d'anticiper les mutations à l'œuvre ou à venir sur le territoire.



L'observatoire doit ainsi permettre aux partenaires un accès facilité à la donnée et un meilleur partage d'indicateurs pour mieux connaître le foncier, observer les évolutions sur le temps long et à différentes échelles territoriales. De nouvelles facettes (renaturation, densification, etc.) seront également explorées pour répondre au changement de paradigme issu de la loi.

- Un **outil d'animation et de dialogue territorial** pour échanger et partager des connaissances et des bonnes pratiques entre territoires et acteurs de l'aménagement.



L'observatoire de la sobriété foncière n'a pas vocation à approcher la question du foncier par le seul prisme de l'observation et du chiffre. Il s'agit en effet, à travers l'association des différents territoires membres et acteurs concernés (collectivités, services déconcentrés de l'État, aménageur, EPF, etc.) de développer des échanges partenariaux.

Cette animation permettra de mettre en commun les informations, les données, les outils, les méthodes et les retours d'expériences utiles.

Pour éviter les redondances et limiter les sollicitations auprès des élus et acteurs du territoire, les différentes instances seront organisées en complémentarité (ou en coanimation) avec certains partenaires (Etat, Conseil départemental, EPF par exemple).

- Un **outil d'aide à la décision et d'accompagnement des politiques publiques**.

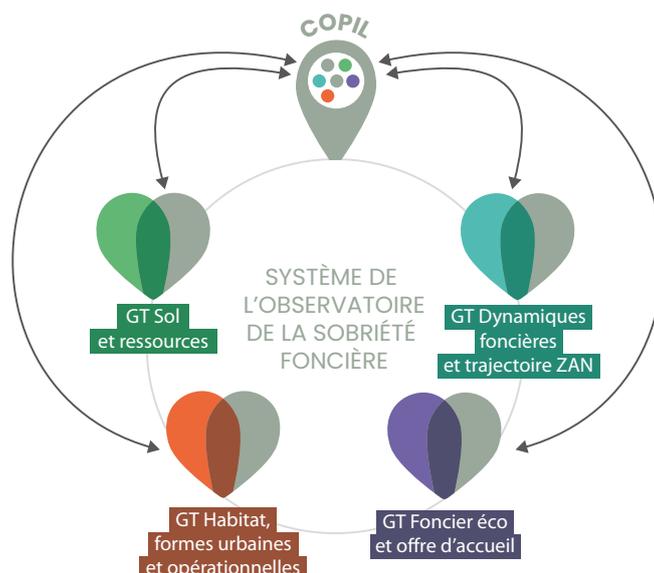


L'observatoire permettra de mieux accompagner les territoires dans la définition de leurs politiques publiques, leurs choix de planification, leurs stratégies de sobriété foncière ou leurs projets. Pour ce faire, il appréhendera le sujet de manière transversale (MOS, identification des gisements et des potentiels fonciers, inventaires et densification des ZAE, etc.).

- Un « **centre de ressources** » pour rendre visibles et accessibles les références et les travaux conduits en lien avec l'enjeu de sobriété foncière (indicateurs, analyses et études produites par l'Agence et ses partenaires).



- Un **outil complémentaire et coordonné aux dispositifs existants** : les complémentarités et les synergies entre les dispositifs existants et le futur observatoire seront recherchées. Il s'agira, en effet, de compléter et d'articuler les approches développées par les observatoires de l'Agence (notamment Opale, Opeana, Habitat, etc.), mais aussi celles des démarches et dispositifs engagés dans le territoire de l'aire métropolitaine par certains partenaires (OZAR et démarche Pacte sur le Rhône, OFPI en Isère, etc.).



Fonctionnement

Comme pour les autres observatoires partenariaux, celui de la sobriété foncière sera copiloté par deux élus. Il rassemblera les partenaires de l'Agence, notamment l'ensemble des EPCI et Scot membres, l'Etat, l'Epora, et les différents partenaires et acteurs concernés par les questions de sol et de foncier : Safer, Serl, CCI, etc.

Il s'appuiera sur des comités de pilotage, des comités techniques ; mais aussi sur quatre groupes de travail. En effet, étant donné que le sujet de la sobriété foncière est transversal et multithématique, l'observatoire sera organisé autour de quatre groupes de travail qui se réuniront chacun plusieurs fois par an :



- GT Trajectoire ZAN : articulé avec la démarche conduite en Isère avec la DDT38 et l'Agence de Grenoble ;
- GT Foncier économique : coanimé avec l'Opale, DDT du Rhône, Conseil départemental du Rhône voire Epora ;
- GT Habitat et foncier : coanimé avec l'observatoire de l'habitat ;
- GT Ressources : coanimé avec l'Opeana.

Quatre axes de travail complémentaires ont été identifiés pour guider l'action de l'observatoire :



– **la veille, le décryptage et la pédagogie** : partage et décryptage des évolutions législatives et de leurs impacts en matière d'aménagement ; déconstruction des idées reçues, contribution aux démarches de sensibilisation et de pédagogie sur le ZAN et la sobriété foncière (animation de séminaires, d'ateliers, etc.) ;



– **l'observation et le partage de la connaissance** : constitution d'un socle d'indicateurs, développement de la connaissance, compréhension et suivi des dynamiques foncières, éclairages croisés sur les usages et les fonctions du sol, compréhension des dynamiques foncières, appui à la mise en place des Observatoires de l'habitat et du foncier (OHF) et à la réalisation des bilans triennaux rendus obligatoires par la loi Climat et Résilience ;



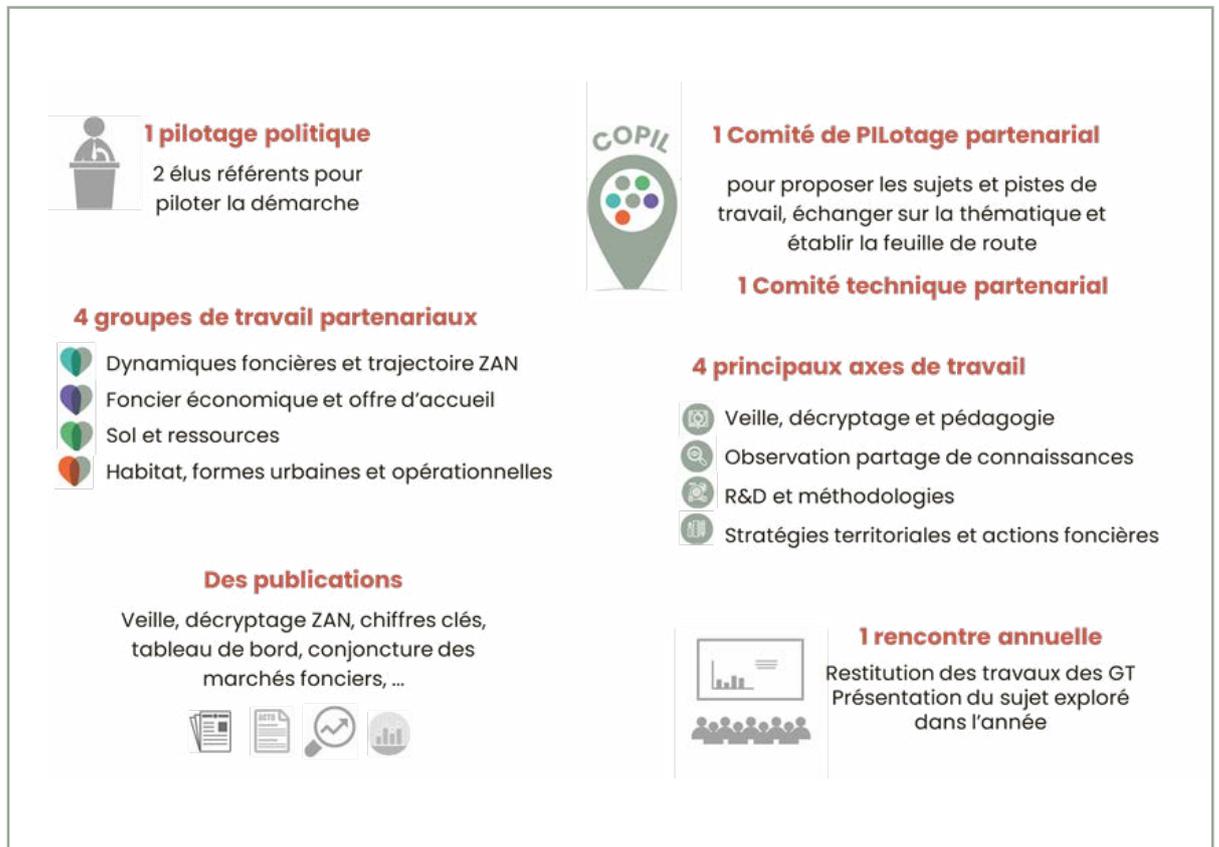
– **les explorations méthodologiques** : exploration de méthodes d'observation, dont la définition de la trajectoire ZAN, l'identification des potentialités en renouvellement urbain, en densification, en renaturation, etc. Il s'agira de favoriser l'harmonisation et la reproductibilité des méthodes ;



– **le partage des outils, stratégies et actions foncières** : accompagnement des territoires dans leurs stratégies de sobriété foncière et leurs actions foncières (stratégie foncière et étude de gisements et de potentiels de densification, inventaires ZAE et SAE, identification du potentiel de renaturation, etc.).



Représentation schématique du fonctionnement de l'observatoire



Comité technique #1 Lancement de l'Observatoire de la Sobriété foncière

LES PUBLICATIONS ET LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023

L'Agence est de plus en plus sollicitée par ses membres pour les accompagner dans la compréhension des évolutions foncières, la mesure de la consommation d'espaces, l'optimisation et la densification des tissus existants (renouvellement urbain, renaturation, etc.), ou la définition de stratégies foncières.

En 2023, elle a notamment contribué à l'animation de plusieurs séminaires et webinaires, elle a accompagné des territoires dans la définition de leur trajectoire ZAN, de leurs inventaires de ZAE, de leur stratégie foncière.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023



Atelier SERL-Urbalyon autour du ZAN

Après un premier atelier organisé en juin 2022 entre les équipes de la SERL et les équipes de l'Agence, qui avait permis de décrypter le ZAN (observation de l'artificialisation dans l'aire métropolitaine, dispositif législatif / processus réglementaire découlant des objectifs du ZAN et regards sur les évolutions des modèles et modes de faire), un deuxième atelier a été organisé en 2023. Ce deuxième rendez-vous a permis, grâce à des ateliers contributifs, de générer une réflexion collective sur les impacts du ZAN sur le métier de l'aménageur.

Avr. 2023
Réseau planif
territoires
sur la sobriété
foncière -
Clermont-Ferrand

2023-2024
Démarche
d'animation auprès
des EPCI et des
Scot de l'Isère avec
la DDT38 et l'AURG



Oct. 2023
Animation
du CRHH



30 nov. 2023
Webinaire
Réseau
planif territoires
sur le ZAN



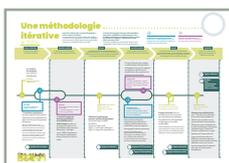
Webinaire
sobriété foncière
économique
avec les EPF



Stratégie foncière
de la CCMP en lien
avec le PLH



Mars 2023
Séminaire
Epora / Urba4



Approche
des passerelles
thermiques -
ADEME



Publication
de l'Opeana



Inventaire
des ZAE sur la
Métropole
de Lyon



Accompagnement
Stratégie foncière
de la Capi



Mise en place d'un
observatoire du foncier
CA3B Bourg-en-Bresse



Schéma accueil
économique
CCPO et VCA



LES OBSERVATOIRES TERRITORIAUX

OBSERVATOIRE TERRITORIAL

VILLEURBANNE

Créé en 1997, sous l'angle du développement économique *stricto sensu*, l'observatoire s'élargit et intègre les champs de l'emploi et de l'insertion en 2015, pour devenir l'observatoire du développement économique, de l'emploi, de l'insertion. Il est piloté par la Direction du développement économique, de l'emploi et l'insertion de la Ville (DDEI) qui intervient dans l'ensemble du territoire villeurbannais en complémentarité des politiques métropolitaines du Grand Lyon.

L'observatoire se veut un outil de suivi et de pilotage destiné aux élus, techniciens et acteurs du développement économique et de l'insertion de la commune.

LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2023



La 25^e publication de l'observatoire du développement économique, de l'emploi et de l'insertion de Villeurbanne parue en 2024 est riche d'informations sur le territoire.

Cette connaissance est mise en perspective dans le temps pour mieux observer les évolutions et mettre en évidence les dynamiques à l'œuvre, et dans l'espace afin de cerner les spécificités locales.

Sur presque 80 pages, des données chiffrées issues d'une multitude de sources enrichies régulièrement (Insee, Impôt, Caf, Acof-Urssaf, etc.) sont recoupées et analysées pour être au plus près de la réalité du territoire. L'observatoire, en fournissant un diagnostic assez précis et complet, devient un outil incontournable pour alimenter les réflexions stratégiques de la Ville en matière de développement économique, d'emploi et d'insertion.

21 488

habitants
en 2019

14 %

des habitants
de Villeurbanne

+ 1 658

habitants par
an entre 2013
et 2019

140

 jeunes
de moins de
20 ans pour
100 personnes
de 60 ans
et plus

9 630

actifs en emploi
en 2019

66 %

taux d'emploi

3 640

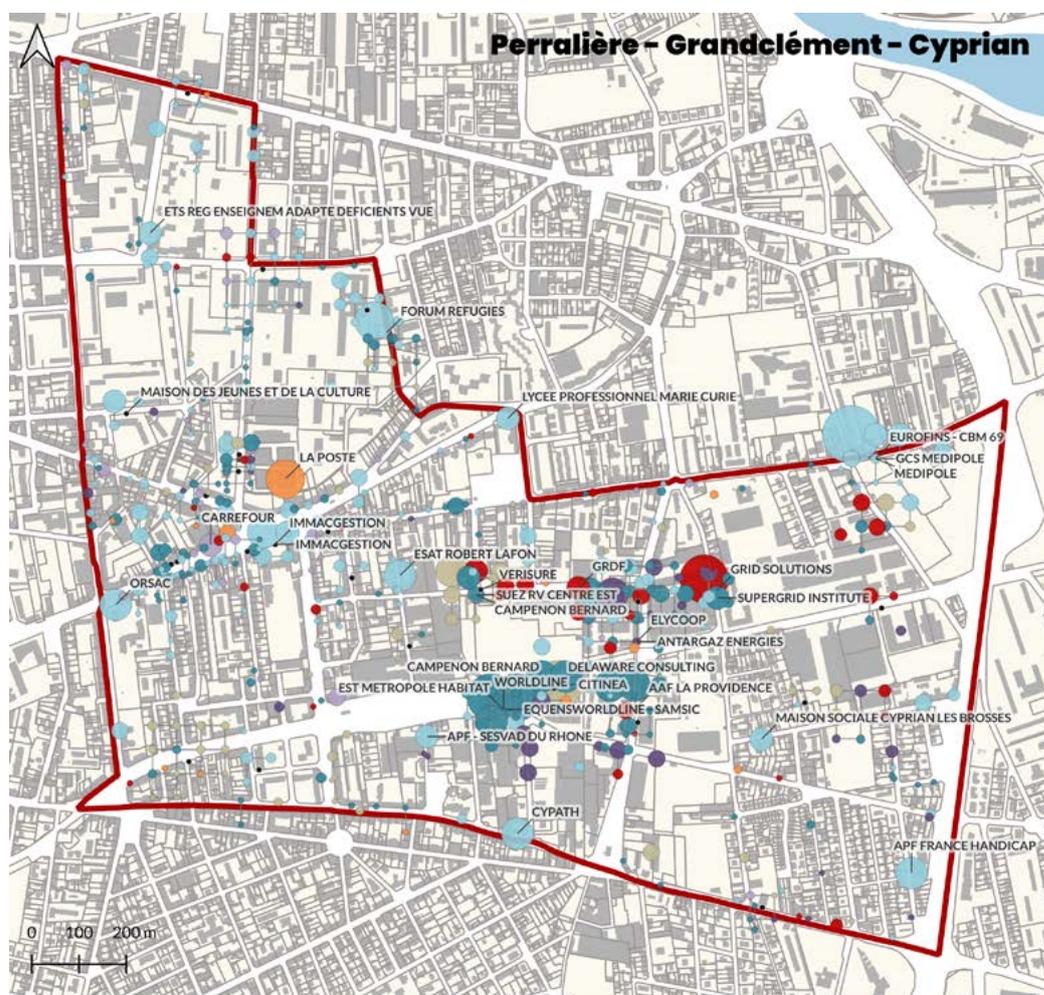
établissements
dont

87 %

sans salariés

9 070

emplois estimés



Tranches d'effectifs

- 250 salariés et plus
- 100 à 249 salariés
- 50 à 99 salariés
- 10 à 49 salariés
- Moins de 10 salariés

Secteur d'activité

- Industrie, énergie, environnement
- BTP
- Commerce de gros et automobile
- Commerce de détail
- Transports - logistique
- Services aux entreprises, finance, immobilier
- Services aux particuliers

Point d'adresse reliant
plusieurs entreprises



GRAND BOURG AGGLOMÉRATION

L'observatoire de Grand Bourg Agglomération permet de disposer d'un outil statistique actualisé fournissant les principales informations thématiques à différentes échelles.

En 2023, une application Géoclip qui s'enrichit

Près de 500 indicateurs sont désormais disponibles à différentes échelles allant des quartiers Iris de l'Insee (centaine d'indicateurs) aux conférences territoriales en passant par les communes et les bassins de proximité de Grand Bourg agglomération. Cet outil, essentiellement alimenté par des données capitalisées dans le centre de données de l'Agence d'urbanisme (démographie, logement, emploi, chômage, démographie médicale, agriculture, sport...), a vocation à être encore enrichi de données fournies par Grand Bourg agglomération et ses partenaires.

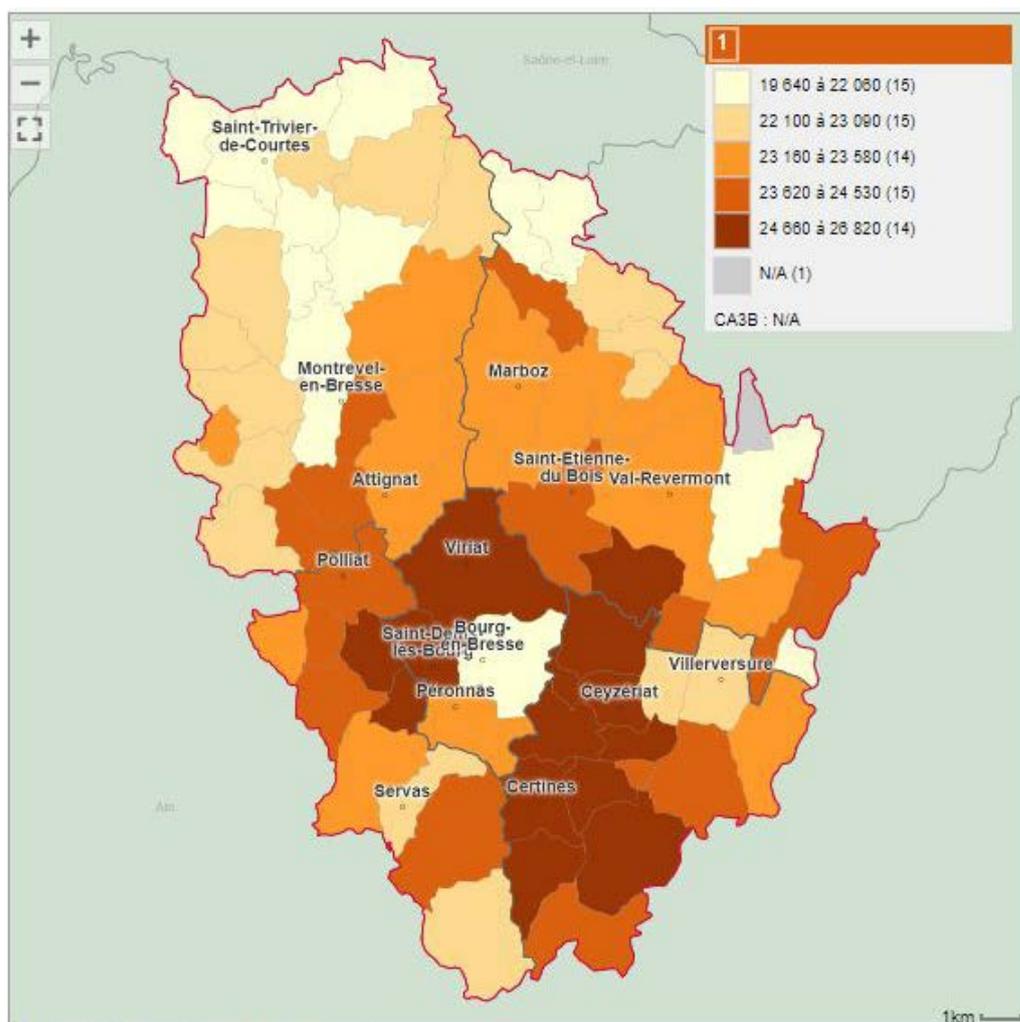
Les rapports statistiques intégrés en 2022 ont été actualisés et enrichis en 2023. Ils permettent à l'utilisateur élu et technicien d'éditer les chiffres clés utiles au suivi du projet de territoire sur un périmètre de son choix et de le comparer à l'agglomération dans son ensemble.

Les rapports statistiques contiennent six thématiques (habitants/habitat, développement économique, agriculture/transition énergie/biodiversité, mobilités, services aux habitants, sport/culture).

Chaque année de nouvelles données viennent enrichir l'outil sous forme de cartographie, graphique ou tableaux.



Revenu médian disponible en euros par unité de consommation, 2020 (Source : Filosofi)



OBSERVATOIRE TERRITORIAL

SAINT-PRIEST

L'observatoire de Saint-Priest permet de disposer d'un outil statistique actualisé fournissant les principales informations thématiques à l'échelle des conseils de quartiers.

L'outil Géoclip

L'observatoire propose 185 indicateurs construits à partir du potentiel du centre de données de l'Agence.

Ces indicateurs sont proposés à l'échelle des Iris, et des conseils de quartiers. L'Agence fait l'objet de commande de données sur des périmètres à façon. Certaines représentations, telles que les équipements, sont à l'adresse avec une information statistique.

Géoclip permet aux techniciens un accès à des données cartographiées ainsi qu'à des rapports statistiques sur les conseils de quartiers. Cet outil complète leur propre dispositif plus orienté sur la géographie (SIG) et non la statistique.

Observatoire de la ville de Saint-Priest
GEOCLIP

ESPACES DE TRAVAIL A PROPOS...

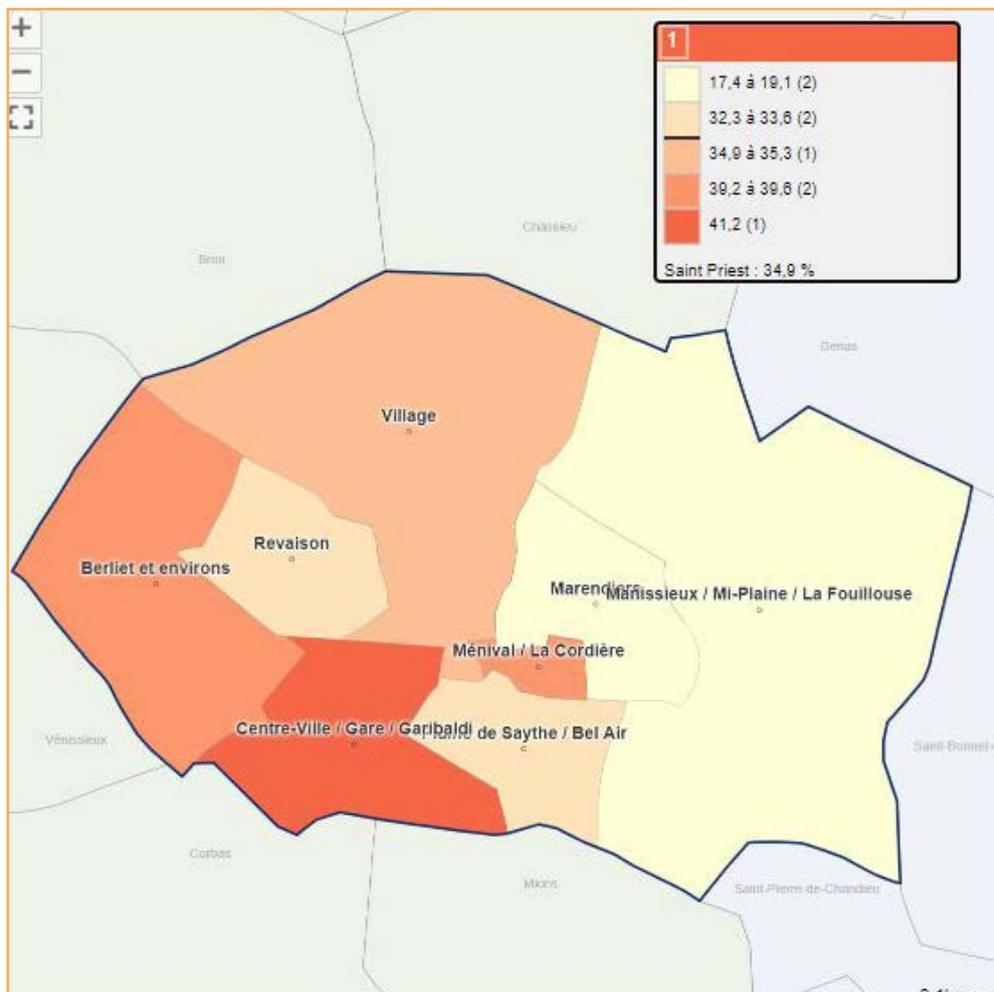
Indicateurs : cartes, données et graphiques
Je visualise des indicateurs sur une problématique donnée

Rapports : éditer un portrait sur mesure
Je sélectionne un territoire et j'obtiens des rapports détaillés

Zonages : visualiser et comparer
Je cartographie un vaste éventail de découpages, j'analyse leur composition

Charger des données externes
J'importe des données pour les cartographier et les croiser avec d'autres

Part des ménage d'une personne, (Insee RP 2019)



Indicateurs : cartes, données et graphiques

CHOISIR DES INDICATEURS

OK

Effacer

Autres filtres ▾

CHIFFRES CLÉS

185

Démographie / Population

47

Ménages

21

Logements

34

Précarité - Revenus

2

Chômage

12

Actifs

17

Emplois - Formation

22

Santé

12

Equipements

18

VÉNISSIEUX

Grâce à son approche multithématique, l'observatoire de Vénissieux offre aux acteurs de la Ville une lecture à la fois synthétique et assez générale du territoire. Il permet à la commune d'ajuster ses diagnostics territoriaux et de faire des choix en matière de politique locale.

En 2022, l'actualisation de l'observatoire dans sa version multithématique des années précédentes, s'enrichit par une approche davantage sociale d'insertion et d'accès à l'emploi, des jeunes Vénissiens en particulier.

La publication de 2022* dresse le bilan socio-économique de la commune et son évolution.

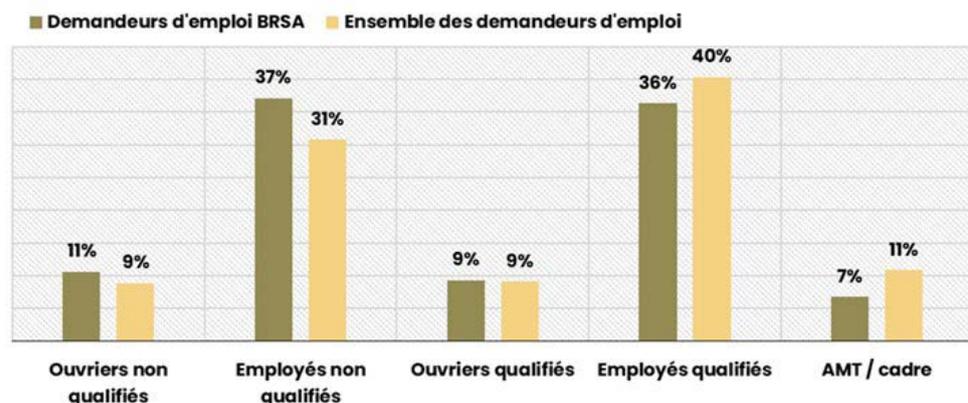
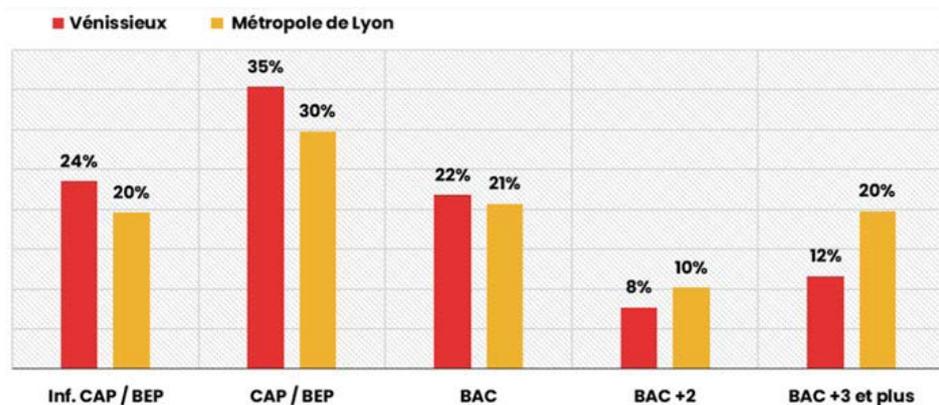
Elle se concentre davantage sur la dynamique de l'emploi dans le territoire, le chômage, et l'insertion des Vénissiens.

L'emploi, le chômage, les recrutements, l'entrée en formation constituent les principaux thèmes de la dernière publication. Elle vient enrichir les publications précédentes qui sont davantage multithématiques.

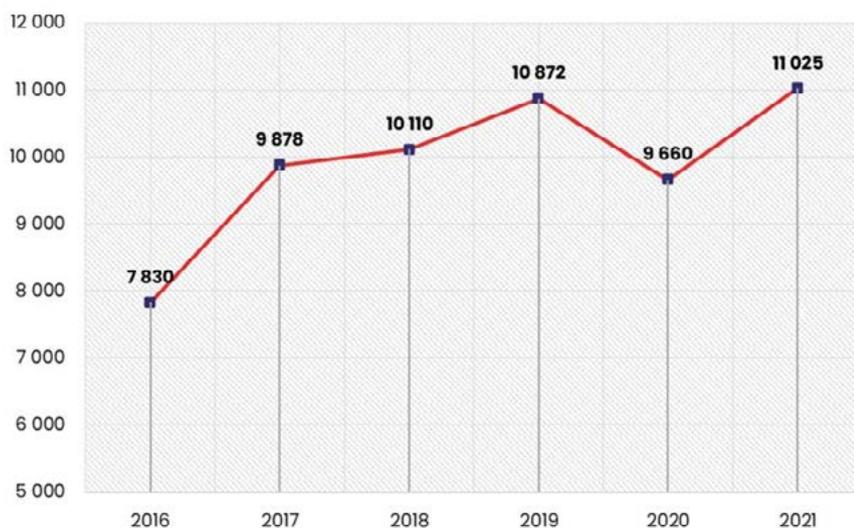
*Pour 2023, il n'y a pas eu de demande d'actualisation de l'observatoire



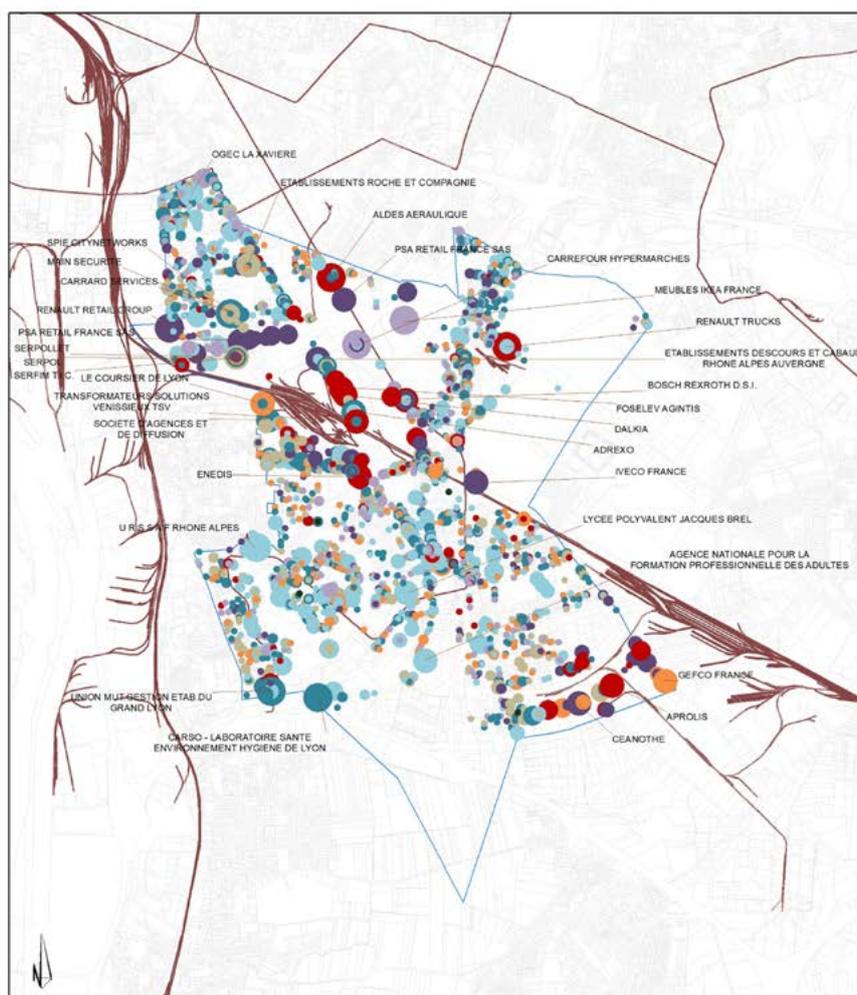
Emploi-Chômage-Insertion



Nombre de recrutements à Vénissieux de 2013 à 2021



Les établissements de Vénissieux, Insee Sirène 2021



<p>Tranche d'effectif</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 0 salarié ● De 1 à 9 salariés ● De 10 à 49 salariés ● De 50 à 99 salariés ● De 100 à 249 salariés ● Plus de 250 salariés 	<p>Secteur d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Agriculture ■ Industrie, énergie, environnement ■ BTP ■ Commerce de gros et automobile ■ Commerce de détail ■ Transports - logistique ■ Services aux entreprises, finance, immobilier ■ Services aux particuliers 	<p>0 0,75 1,5 Kilomètres</p> <p>Dénomination des établissements de 100 salariés et plus Source : Insee - Sirene 2021</p>
--	---	--

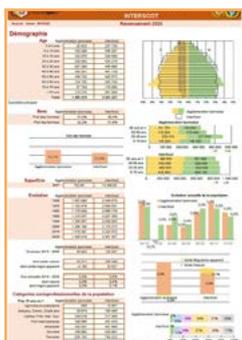


LES OBSERVATOIRES THÉMATIQUES

DÉMOGRAPHIE

Cet observatoire alimente en chiffres et en tendances les autres observatoires, ou directement les études de l'Agence. En 2023, il a produit des éléments récurrents, mais aussi des publications ponctuelles en fonction de l'actualité statistique. Il gère aussi la centaine de bases annuelles issues du recensement pour les mettre à disposition des études de l'Agence.

LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2023



Les « fiches duos »

Ce document de huit pages répond à 80% des questions que l'on peut se poser sur le recensement. Il compare deux territoires et fournit tout ce qu'il faut retenir en matière de population, de ménage d'actifs, de logement, de migration, de formation, etc.

Dans le cadre de la fonction socle de l'Agence, tout partenaire peut donc demander à recevoir un comparatif entre

deux entités de son choix. Par exemple, il peut demander les fiches de toutes les communes de son EPCI comparées à l'EPCI, ou comparer son Scot avec celui du voisin.

Cette fiche est opérationnelle sur tout type de regroupement à la seule condition d'être compris en région Auvergne-Rhône-Alpes. En 2022, plus de 180 fiches ont été produites.



La fiche migration résidentielle

L'observatoire a produit une fiche de six pages présentant les caractéristiques de la population (ou du chef de ménage) par rapport à sa situation résidentielle.

Quatre groupes sont définis :

- la population stable (qui sur un an est restée dans son logement),
- la population mobile mais interne à la même zone d'étude (qui a trouvé un logement dans la même zone d'habitat),

- la population qui vient d'arriver,
- la population qui est partie.

Un mémo expliquant pourquoi en 2022 un maire n'a que les chiffres de 2019 a été produit pour aider nos partenaires techniques à expliquer la méthode des millésimes centrés sur 2019 mais intégrant déjà des données 2021.





Les chiffres-clés de nos partenaires

La population de tous les périmètres de nos adhérents sont présentés en tableau et en carte au moment de la diffusion des résultats du recensement.



Les études de l'observatoire publiées dans d'autres collections

La première étude à intégrer les résultats des projections démographiques à l'horizon 2050 est celle nécessaire au SDMIS pour calibrer les futurs moyens de secours dans l'ensemble du territoire.

Elle présente les constats d'hier et d'aujourd'hui et territorialise les évolutions futures probables et leurs conséquences, en particulier avec le vieillissement de la population.



Dans le cadre de l'Inster-Scot, une étude sur les projections démographique a fait l'objet d'une publication analytique, complétée d'une annexe statistique et de l'organisation d'un séminaire. Ce séminaire a rassemblé une 100^e de participants dont plusieurs Vice-présidents de Scot

ou d'EPCI qui ont pu échanger avec les experts invités sur scène, dont les démographes des Agences de Lyon et de Saint-Etienne, de l'Insee, Stéphane Chaliier, de la Sorbonne avec Jean-François Leger et Gérard François Dumont.

PLATEFORME D'OBSERVATION DE LA VIE ÉTUDIANTE

Suite à son accompagnement de la Métropole de Lyon et de la ComUE-Université de Lyon lors du premier Schéma de développement universitaire (SDU), en 2008, UrbaLyon a mis au point la « plateforme d'observation de la vie étudiante » sur la base d'indicateurs basiques relatifs à l'enseignement supérieur. Depuis 2015, la plateforme réunit trois partenaires du 4^e Collège de l'Agence : la Métropole de Lyon, la ComUE-Université de Lyon et le Crous de Lyon.

La plateforme d'observation de la vie étudiante permet de disposer de la connaissance factuelle et réactualisée des effectifs étudiants présents dans chaque établissement de l'enseignement supérieur localisé dans le territoire de l'académie de Lyon. Élargie, depuis 2023, à plusieurs autres indicateurs relatifs à la démographie étudiante, à la santé, au sport, à la culture, à la mobilité (déplacements), à l'alimentation ou encore aux bourses d'aide au financement des études, elle invite à objectiver, à différentes échelles de territoires, les grands enjeux de la vie étudiante en matière d'aménagement et d'urbanisme. Cette objectivation vise à aider la décision des trois partenaires dans le cadre de l'élaboration de leurs politiques publiques ; à ce titre, en 2022, la plateforme a permis d'alimenter le second SDU (« SDU – Ambition 2030 »). L'approche multiscalaire – de l'établissement à l'académie de Lyon, en passant par les secteurs/quartiers, les communes, les intercommunalités et les départements – est privilégiée : elle constitue l'un des atouts de cet outil. L'efficacité de ce travail d'observation repose, aussi, dans sa capacité à ne pas rester sur une approche entièrement statistique mais à mettre l'outil au service des politiques publiques d'aménagement et des grands projets de développement territorial, à l'instar de la dernière révision du Schéma de cohérence territoriale (Scot) de l'Agglomération lyonnaise.

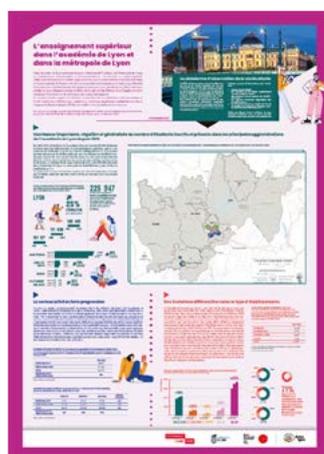
• Au-delà de l'outil qu'elle constitue, l'intérêt de cette plateforme d'observation réside dans sa souplesse et dans son adaptabilité par rapport aux demandes/commandes des trois partenaires. La plateforme d'observation de la vie étudiante a permis, aussi, la réalisation de plusieurs études pour d'autres acteurs, notamment l'Aderly, la Ville de Lyon, ou encore Roannais Agglomération. Elle a, également, alimenté d'autres travaux d'UrbaLyon tels que des projets urbains, des publications de l'Opale, des études « grands territoires » (inter-Scot), etc.

Jusqu'en 2022, l'échelle la plus large d'observation était le « carré métropolitain » ; depuis 2023, il s'agit de l'académie de Lyon (départements de l'Ain, de la Loire et du Rhône).

En 2024, la capitalisation des données et informations de la plateforme donnera lieu à un seul livrable associant le volet « effectifs étudiants » et le volet « vie étudiante ». En outre, le poster relatif aux effectifs étudiants sera réactualisé.



LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2023



L'enseignement supérieur dans l'académie de Lyon et dans la métropole de Lyon

La base de données relative aux effectifs étudiants fait l'objet d'une mise à jour annuelle, depuis l'année universitaire 2008-2009 ; le dernier millésime consolidé est 2021-2022.

Sont référencés tous les établissements (universités, grandes écoles, lycées, etc.) de tout statut (public, consulaire, privé, associatif), dispensant des formations post-baccalauréat de premier, deuxième et troisième cycles, et dont au moins un de leurs sites est localisé dans le territoire de l'académie de Lyon.

Plusieurs sources d'informations sont mobilisées pour collecter, chaque année, les effectifs étudiants par sites, dont :

- l'open data du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) ;
- les fichiers de la Région académique Auvergne-Rhône-Alpes ;

Indicateurs relatifs à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante dans l'académie de Lyon

Depuis 2023, outre le dénombrement des effectifs étudiants, la plateforme d'observation de la vie étudiante s'ouvre à d'autres thématiques telles que la démographie étudiante, la santé, la précarité et les aides aux étudiants, l'alimentation, la culture, le sport, la mobilité, etc.

Plusieurs sources d'informations sont mobilisées pour renseigner ces thématiques, telles que :

- les rapports d'activités disponibles des établissements ;
- des contacts directs auprès des établissements ;
- le moteur de recherche relatif à l'offre de formations de l'enseignement supérieur du magazine « L'Étudiant », également partenaire du Salon annuel des étudiants.

Pour ce volet « effectifs étudiants », deux publications ont été produites en 2023 :

- une publication de 48 pages, intitulée « L'enseignement supérieur dans l'académie de Lyon et dans la métropole de Lyon » et accompagnée d'une synthèse de 20 pages ;
- un poster (format A1) du même nom, mettant en perspective, de manière synoptique, les principales données de la publication mentionnée ci-dessus.

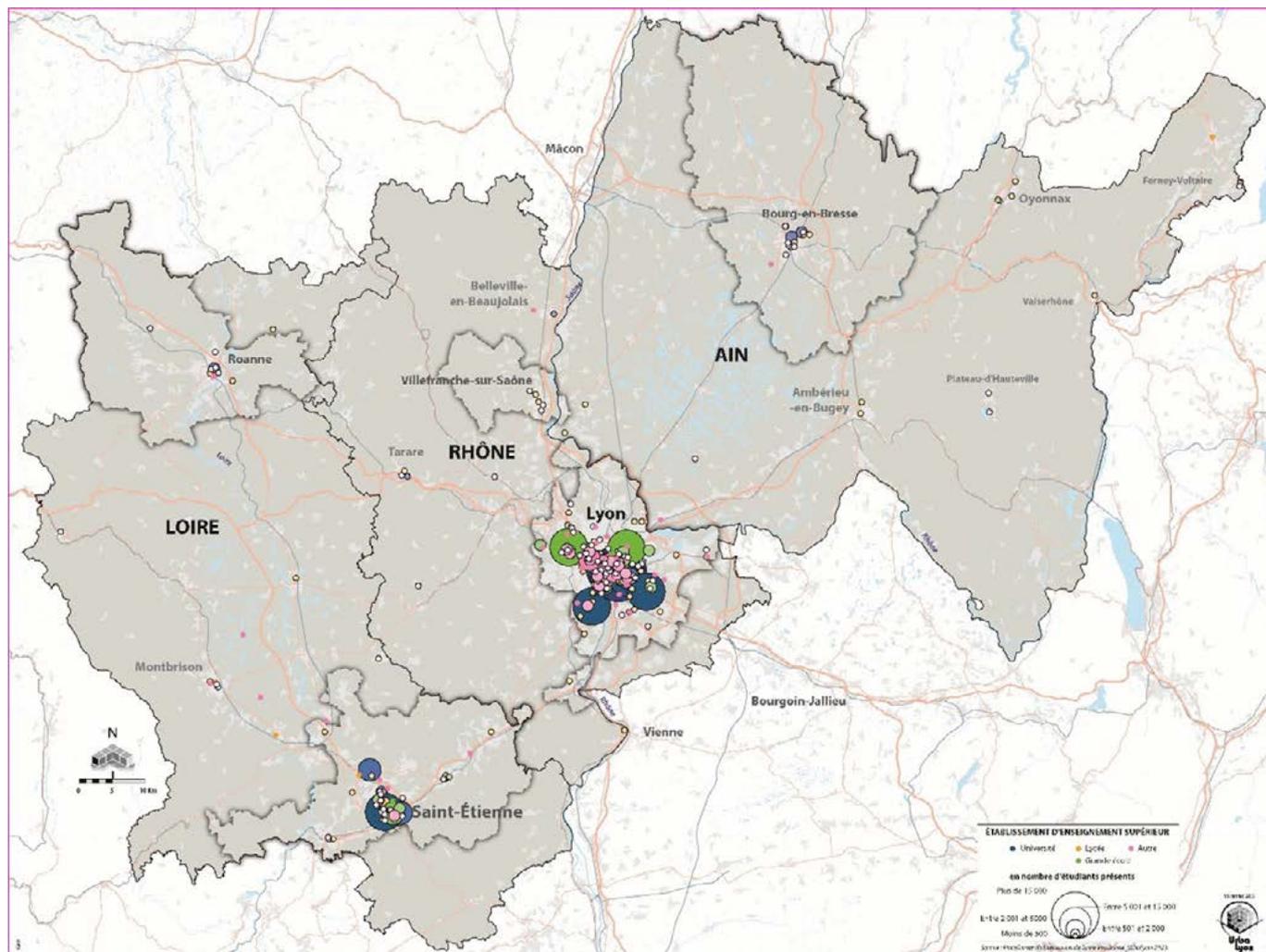
- l'Insee ;
- la Caisse d'allocations familiales (Caf) du Rhône et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ;
- l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes ;
- le Ministère des sports et jeux olympiques et paralympiques ;
- le Crous de Lyon ;
- la Région académique Auvergne-Rhône-Alpes ; etc.

Ce volet « vie étudiante » a fait l'objet, en 2023, d'un livrable de 16 pages.

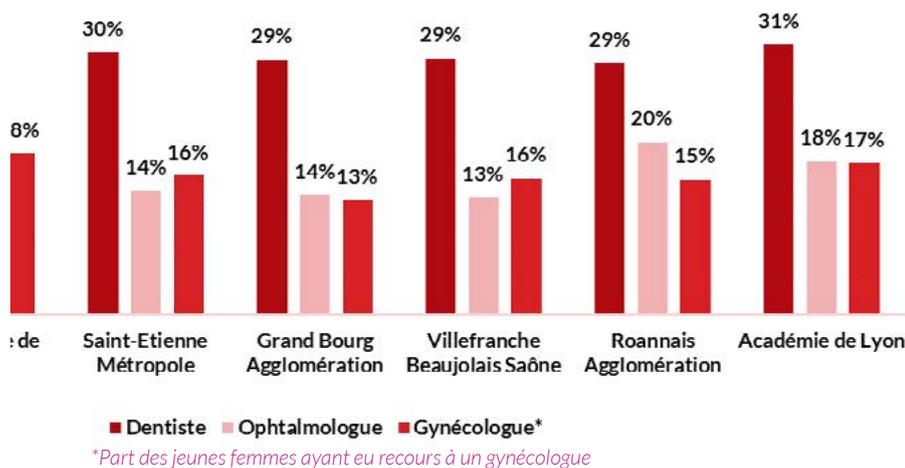
LES PUBLICATIONS ANNUELLES PRÉCÉDENTES

- Publication (et synthèse) : « L'enseignement supérieur dans le « carré métropolitain » et dans la métropole de Lyon », décembre 2021 ;
- Publication (et synthèse) : « L'enseignement supérieur dans le « carré métropolitain » et dans la métropole de Lyon », décembre 2022 ;
- Poster : « L'enseignement supérieur dans le « carré métropolitain » et dans la métropole de Lyon », décembre 2022

Effectifs étudiants présents dans les sites des établissements de l'enseignement supérieur de l'académie de Lyon en 2021-2022



Part des jeunes de 18-25 ans ayant eu recours au moins une fois à un professionnel de la santé libéral en 2021 (source : Insee, RP 2020)



OBSERVATOIRE THÉMATIQUE

SPORT

Créé en 2018, l'observatoire métropolitain des sports a pour ambition d'être un instrument d'aide à la décision en matière de politiques sportives. Il est destiné aux élus et techniciens de la Métropole de Lyon et plus largement à l'ensemble des acteurs locaux de la politique sportive.

Pour l'année 2023, deux axes de travail ont été privilégiés :

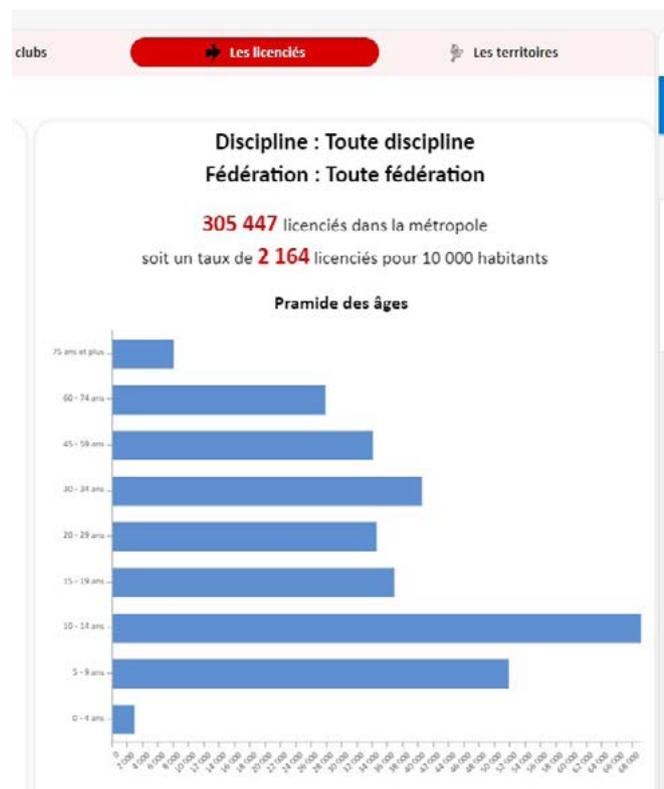
- le premier, qui constitue le socle de l'observatoire, s'inscrit dans la continuité de ce qui a été déjà réalisé en 2022, par l'amélioration et l'enrichissement d'une première version d'un l'atlas numérique du sport,
- le second axe vise à répondre à des besoins d'expertises et demandes du moment (ex. zoom sur les équipements d'athlétisme du parc des sports Bron Parilly).

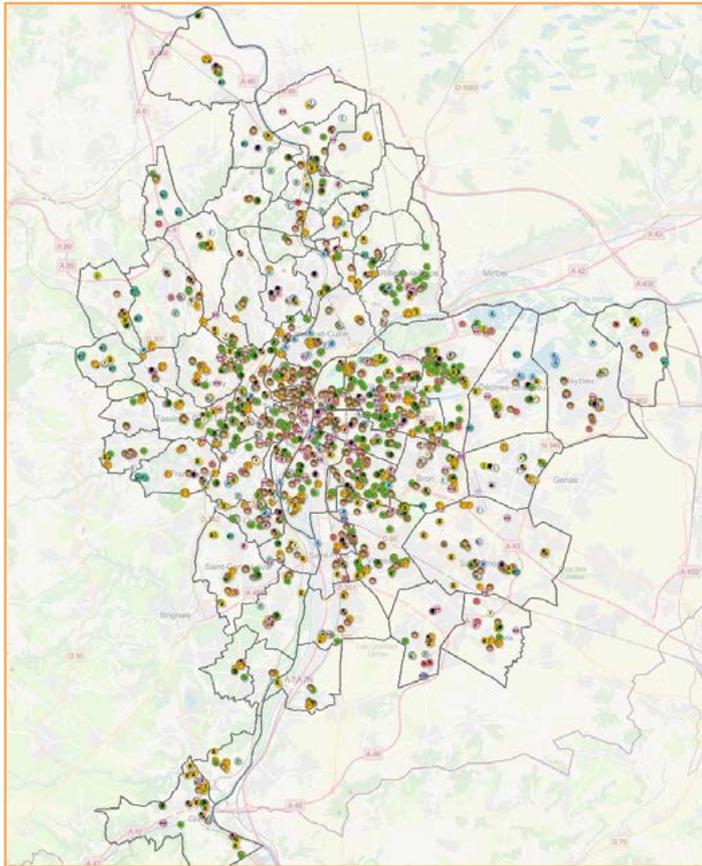
L'atlas numérique du sport s'appuie principalement sur les données des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques (RES) du ministère des Sports.

Les données des équipements sont complétées par celles des licences et des clubs sportifs.

L'outil propose entre autres :

- un référentiel de l'ensemble des équipements sportifs géolocalisés à l'adresse,
- des cartographies analytiques basées sur les taux d'équipement et les taux de licenciés par discipline,
- des fiches de synthèse par conférence territoriale des maires intégrant l'ensemble des informations (équipements, clubs, licenciés).





Équipements Sportifs

- Équipement de tennis et autres sports de raquette
- Plateau EPS/Multisports/city stades
- Salle et gymnase multisports
- Terrain de football
- Équipement d'activités de forme et de santé
- Équipement d'athlétisme
- Terrain de basket-ball
- Boulofisme et terrain de pétanque
- Salle polyvalente non spécialisées
- Salle de combat
- Salle de danse et de gymnastique sportive
- Bassin aquatique
- Site d'activités aquatiques et nautiques
- Équipement d'escalade
- Équipement équestre
- Terrain de handball
- Pas de tir
- Divers équipements Sports de nature
- Skate park & vélo freestyle
- Terrains mixtes et autres terrains de grands jeux
- Terrain de volley ball et beach volley
- Terrain de rugby
- Autres salles de pratiques collectives spécialisées
- Terrain de foot à 5, soccer et jorkyball
- Salle de basket
- Salle d'escrime
- Parcours sportif/santé

Le taux d'équipement par commun



Nombre d'équipement pour 10 00 habitants

- Plus de 50
- > 38 - 50
- > 20 - 38
- > 10 - 20
- > 5 - 10
- > 3 - 5
- > 2 - 3
- > 2 - 2
- > 0,5 - 2
- Moins de 0,5
- Aucun équipement



**L'OBSERVATION
ISSUE DU SOCLE**

CENTRE DE DONNÉES

Le centre de données territoriales regroupe l'ensemble des travaux de fond nécessaire à la bonne gestion des données capitalisées pour conduire les études confiées à l'Agence par ses partenaires. Les équipes des ateliers statistiques et analyses, géomatique et cartographie et informatique œuvrent ensemble à l'alimentation et au bon fonctionnement du centre de données territoriales.

L'ensemble des données de référence est capitalisé dans un ou plusieurs serveurs dédiés organisés par grandes thématiques et suivi dans le temps. La périodicité et l'exactitude des données sont garanties et mises à disposition des équipes de travail. Certaines bases nécessitent une structuration particulière qui optimise les traitements.

Les jeux de données sont structurés par grandes thématiques dont la plupart font l'objet d'un observatoire (économie, mobilités, habitat, solidarité, cohésions territoriales...). L'accompagnement des collaborateurs dans l'analyse de ces bases et la connaissance de leurs limites sont des services qui garantissent leur bonne utilisation. La gestion fédérale des données nécessite d'identifier les acteurs, les fonds et les data.

Veille sur les données et les périmètres

Le suivi des fusions de communes françaises, les évolutions géographiques des territoires institutionnels sont une tâche importante des équipes afin d'assurer la continuité des séries historiques. La veille active sur des nouveaux jeux de données en résonance avec des thématiques émergentes est également une préoccupation forte, de même que la veille sur les méthodes innovantes et inspirantes pratiquées ailleurs qui peuvent, le cas échéant, être transposées aux préoccupations de nos partenaires.

Automatisation d'exploitations récurrentes

Le centre de données développe et actualise aussi des outils qui permettent de répondre à 80 % des questions des collaborateurs de l'Agence et de ses partenaires. C'est le cas des fiches « Comparateur de territoires » du recensement de la population qui comparent les chiffres-clés de deux périmètres à façon. Des portraits statistiques de territoire permettent également de produire les principaux chiffres à retenir d'un territoire. Ces portraits sont multi-sources de données (RP, BPE, Urssaf, Sitadel, Balise, FiLoSoFi...). Chaque année, de nouveaux outils sont mis à disposition des équipes : consultation de données concernant l'emploi salarié privé et son évolution (source : Urssaf), les flux résidentiels/domicile-travail, leur évolution, leurs caractéristiques par commune, CTM, EPCI...

Données statistiques de référence

Elles sont constituées par les jeux de données du recensement de la population de l'Insee, du répertoire des établissements (fichier Sirène), de l'emploi salarié privé (Urssaf), des demandeurs d'emploi (France Travail), de la Base permanente des équipements (BPE), des niveaux de vie (FiLoSoFi), des allocataires de la Caf, de la construction (Sitadel), des indicateurs de santé (Balises), de la base immobilière des notaires...

Données géographiques de référence

Les bases géographiques viennent principalement des acteurs publics ou privés du territoire. Cette multitude de sources nécessite un investissement conséquent pour les gérer et pour les utiliser à bon escient.

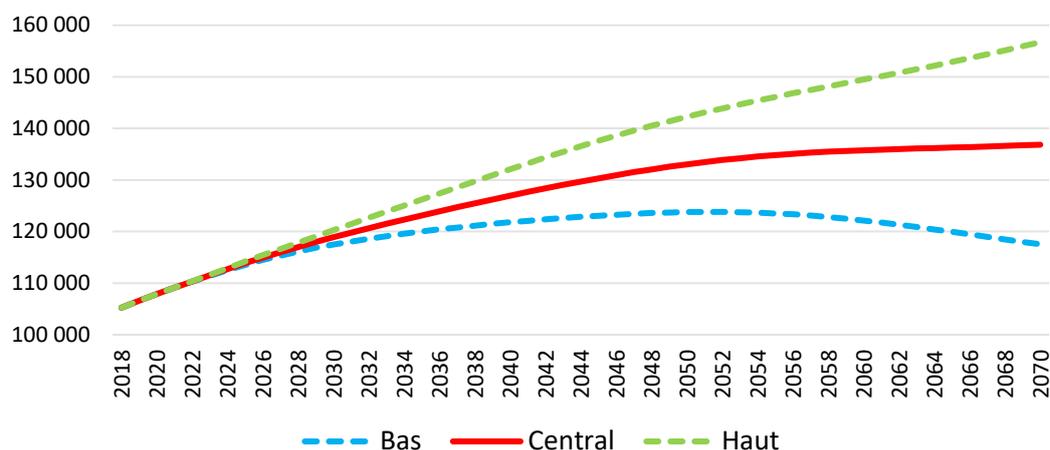
Les principales couches géographiques : IGN, Cerema, DDT, Sytral, Métropole de Lyon, etc.

La mutualisation à l'échelle des quatre Agences d'Auvergne-Rhône-Alpes est essentielle pour optimiser le travail de fond. L'inscription dans les réseaux régionaux et nationaux est un facteur de réussite pour bien savoir utiliser la donnée.



Scot de la boucle Rhône en Dauphiné

Evolution absolue 2018 à 2070



Les trois scénarios

	2018	2050	Evo annuelle
Haut	105 238	142 251	0,95%
Central	105 238	133 033	0,74%
Bas	105 238	123 779	0,51%

Scénario central en quelques chiffres

SCOT DE LA BOUCLE DU RHONE EN DAUPHINE

	2018	2050	2018	2050
0 - 6 ans	9 976	10 693	9,5%	8,0%
7 - 18 ans	18 335	20 317	17,4%	15,3%
19 - 25 ans	6 274	7 815	6,0%	5,9%
26 - 40 ans	19 853	22 247	18,9%	16,7%
41 - 65 ans	35 058	40 915	33,3%	30,8%
66 - 74 ans	8 516	12 712	8,1%	9,6%
75 - 80 ans	3 282	7 808	3,1%	5,9%
81 ans et +	3 944	10 526	3,7%	7,9%
	105 238	133 033	100%	100%

GÉOCLIP MÉTROPOLITAIN

L'Agence d'urbanisme s'est dotée depuis plusieurs années de l'appliquatif Géoclip Air pour offrir à ses partenaires la possibilité de consulter des données par thématique. Geoclip Air est un outil cartographique ayant pour vocation la diffusion de données locales sur différents thèmes et découpages administratifs. Il permet également de dresser des portraits de territoires et de cartographier ses propres données.

L'appliquatif Géoclip métropolitain mis à disposition par l'Agence d'urbanisme permet à un élu, un technicien de trouver l'information qui l'intéresse, à une échelle comprise entre le quartier Iris et la région (quartier Iris, communes, EPCI, Scot, départements, AAV). Il fait partie du socle de l'Agence co-financé par tous les partenaires et à disposition de l'ensemble du territoire. C'est une forme d'open data, avec une restitution soit cartographique, soit statistique soit encore de portrait de territoire. Il est depuis quelques années accessible sur smartphone pour répondre en temps réel à des questions posées lors de réunions.

Géoclip métropolitain

Il fonctionne sur le périmètre Auvergne-Rhône-Alpes et le département de la Saône et Loire. Il permet à l'utilisateur partenaire, via l'accès membre du site internet de l'Agence, de visualiser une carte en choisissant parmi de nombreux indicateurs et variables organisés par thématique (chiffres-clés, démographie, habitat, économie, politique de la ville, déplacements, agriculture-nature, foncier, infra-communal). Il permet de remonter dans le temps en toute autonomie et simplicité et de croiser les données sensibles d'une institution avec le panier de variables proposé.

Tous les observatoires portés par l'Agence ont été associés pour sélectionner les informations pertinentes mises à disposition dans l'outil.

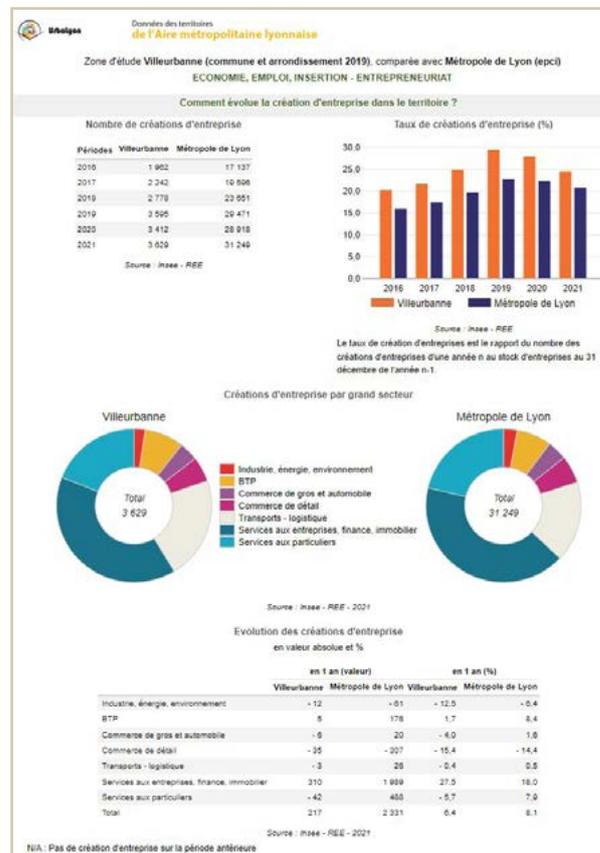
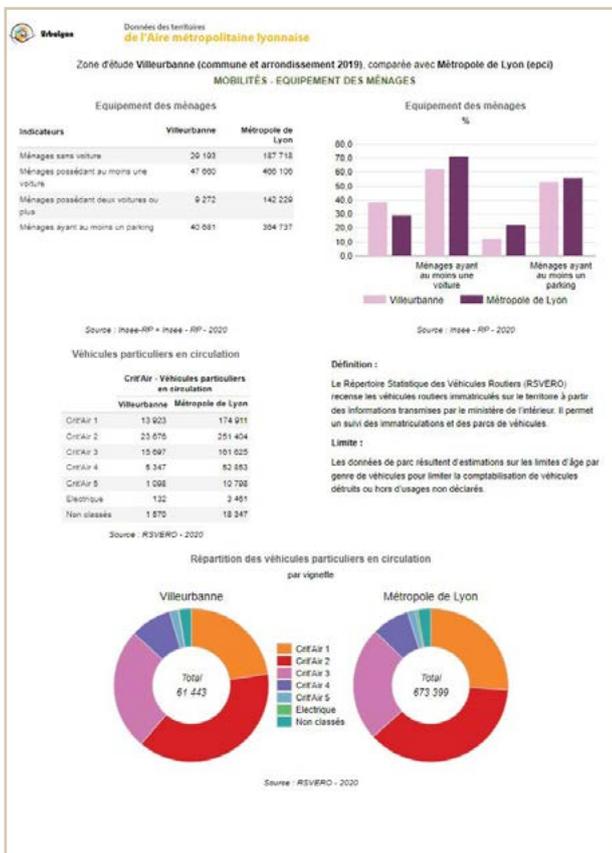
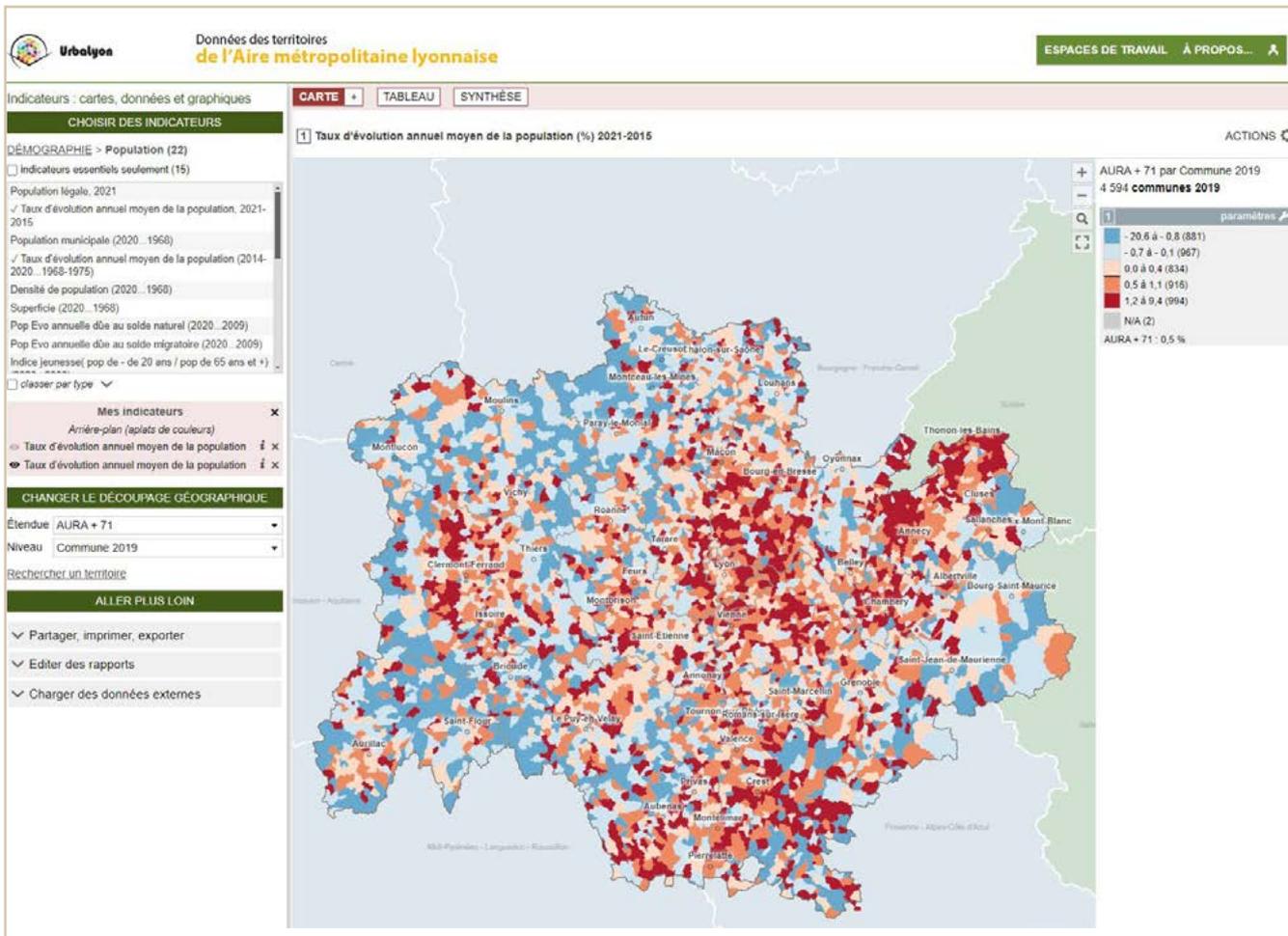
Rapports statistiques

Ils permettent d'éditer un portrait de territoire sur mesure sur deux zones de comparaison (communes, EPCI, Scot, AAV...) sous forme de tableaux, graphes, définitions. Les informations communiquées peuvent être exportées sous forme de tableaux de données afin de pouvoir les retravailler si besoin.

Formations à la prise en main de Géoclip

Depuis 2021, des formations sont organisées par l'Agence d'urbanisme pour prendre en main l'appliquatif ou se perfectionner. Des fiches méthodologiques de l'outil ont également été réalisées et sont disponibles dans l'appliquatif.





STATISTIQUES ET ANALYSES

L'atelier Statistiques et Analyses est l'un des trois ateliers ressources que compte l'Agence d'urbanisme aux côtés de l'atelier Géomatique et Cartographie et de l'atelier Documentation et Communication. Les sept chargés d'études de l'atelier mettent leur expertise de la donnée au service des études confiées par nos partenaires et sont garants de la robustesse des traitements et analyses statistiques réalisés.

Les compétences en statistiques et analyses statistiques sont réunies au sein d'un atelier regroupant sept chargés d'études. L'atelier propose aux chargés d'études thématiques et territoriaux, aux chefs de projet, aux partenaires qui le sollicitent une expertise et du conseil sur les sources et jeux de données mobilisables, les traitements et représentations statistiques adéquats. Il est également mobilisé pour analyser, croiser les données et dégager les principaux messages à retenir des exploitations statistiques. Tous les membres de l'atelier sont également chefs de projet eux-mêmes d'un certain nombre d'études du programme partenarial.

Une dizaine de réunions d'équipe se tiennent dans l'année au cours desquelles des informations générales sont communiquées par la responsable de l'atelier. Puis, un temps d'échanges est généralement organisé à la suite d'une présentation d'étude, d'une synthèse d'un colloque, d'une formation suivie par un membre de l'atelier. La réunion d'atelier est le lieu pour des séances de travail collectives sur des questions méthodologiques, sur l'utilisation d'un logiciel... Elle permet également de se fixer les objectifs à poursuivre collectivement pour l'année en cours et d'avancer concrètement sur des sujets spécifiques à l'atelier.

En 2023, le projet Innovation Données s'est poursuivi pour travailler sur la mutualisation des processus, procédures, méthodologies autour de la donnée dans un objectif de sécurisation, de gain de temps, de lisibilité. Ce projet, mené collectivement par les ateliers Statistique et Analyses et Géomatique et Cartographie, a donné lieu également à la création d'un portail intranet autour de la donnée.

Des expertises au service des observatoires thématiques...

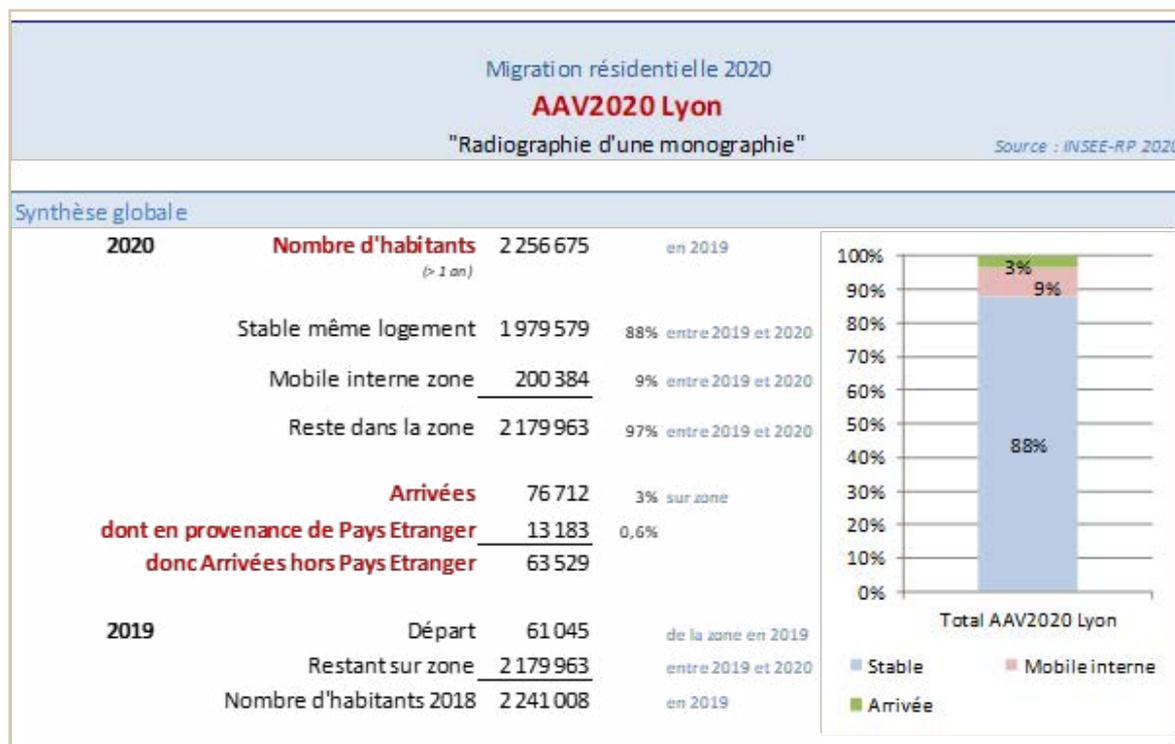
Habitat, mobilités, cohésion sociale, économie, emploi et insertion, solidarité, démographie... l'atelier continue à développer l'expertise des données sur ces champs thématiques approfondis dans le cadre des observatoires. Les référents statistiques thématiques, bien identifiés en interne et par les partenaires, ont des contacts fréquents avec les fournisseurs de données (avec lesquels nous conventionnons parfois) afin de consolider et officialiser les partenariats (Insee, Caf du Rhône, Rectorat, Pôle emploi, Min Perval, Urssaf...).

... des projets transversaux et des documents d'urbanisme

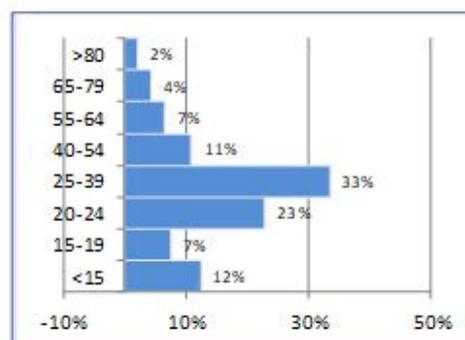
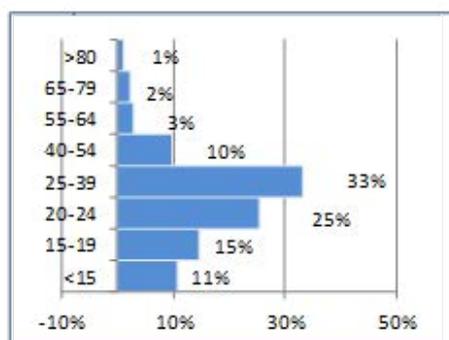
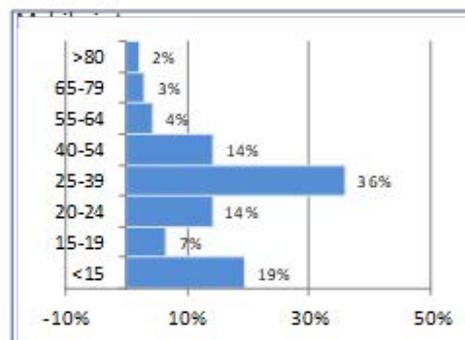
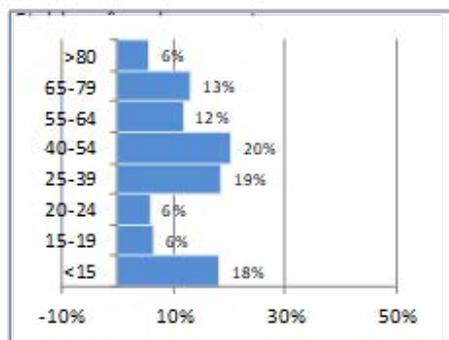
Des projets de territoire aux schémas de cohérence territoriaux en passant par les Plans locaux d'urbanisme, les statistiques sont omniprésentes et indispensables notamment dans les phases de diagnostics de territoire souvent préalables à l'élaboration des documents de planification. En 2022, l'atelier a accompagné les équipes projets de la révision du Scot Sepal et du plan de mobilité du Sytral notamment.



EXEMPLES D'OUTILS DE CONSULTATIONS



Structure par âge



GÉOMATIQUE

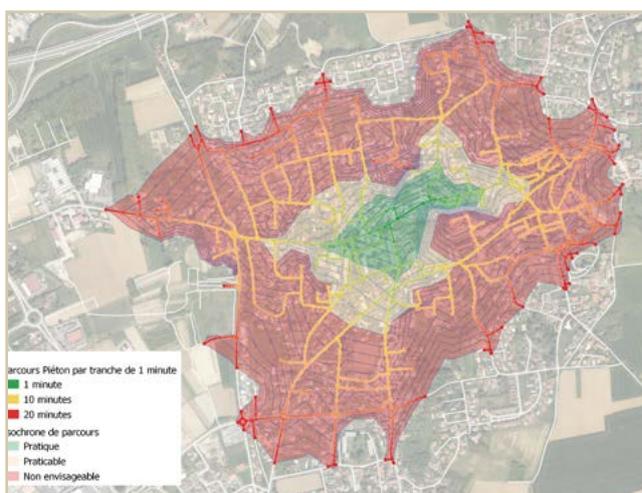
Contraction des mots « géographie » et « informatique », la géomatique est une compétence indispensable pour les agences d'urbanisme. Du stockage à la valorisation, en passant par la saisie et l'analyse, l'équipe de géomaticiens met en œuvre un ensemble de méthodes informatiques dédiées à la gestion des données géographiques.

Ces dernières années, les géomaticiens sont devenus des experts dans la mise en application de solutions techniques innovantes pour administrer, traiter et valoriser les données. L'évolution des technologies dédiées à la diffusion web et les besoins croissants d'automatiser l'intégration et l'analyse des données forcent les géomaticiens à maintenir un niveau de veille technique important. Ces missions nécessitent la mise en place et la maintenance d'infrastructures et d'outils informatiques dédiés.

L'administration du socle d'outils informatiques dédié au Système d'information géographique (SIG) consiste en la gestion de l'infrastructure de serveurs informatiques qui portent les bases de données et les services web associés. Ces missions d'administration favorisent la création d'une offre de service innovante auprès des géomaticiens, des chargés d'étude et principalement des partenaires de l'Agence.

L'analyse spatiale des données géographiques est réalisée grâce à un ensemble d'outils qui permettent de simplifier et de généraliser l'administration et le traitement de données. Ainsi, le travail des géomaticiens consiste à construire les méthodologies, maintenir et pérenniser les algorithmes qui alimentent les observatoires et les études avec un socle d'indicateurs communs.

En complément de la production habituelle de cartes, l'équipe développe depuis plusieurs années des solutions de valorisation des données à travers des applicatifs dynamiques diffusés sur l'intranet et sur internet.

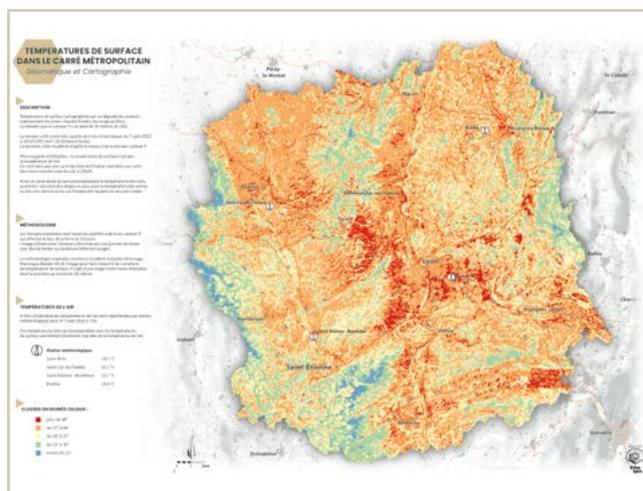


Isochrone parcours piéton

Générer des isochrones multimodaux

La mise en place d'un serveur, d'une base de données et d'un outil dédié à la génération d'isochrones multimodaux a été possible grâce à l'observatoire des mobilités. Cet outil nous permet d'analyser les temps parcourus en mode actifs avec une prise en compte du relief, en transport en commun et en voiture à l'échelle du territoire du carré métropolitain. Cet outil est rapidement devenu indispensable pour répondre à de nombreuses thématiques d'accessibilité et de perméabilité des tissus urbains.

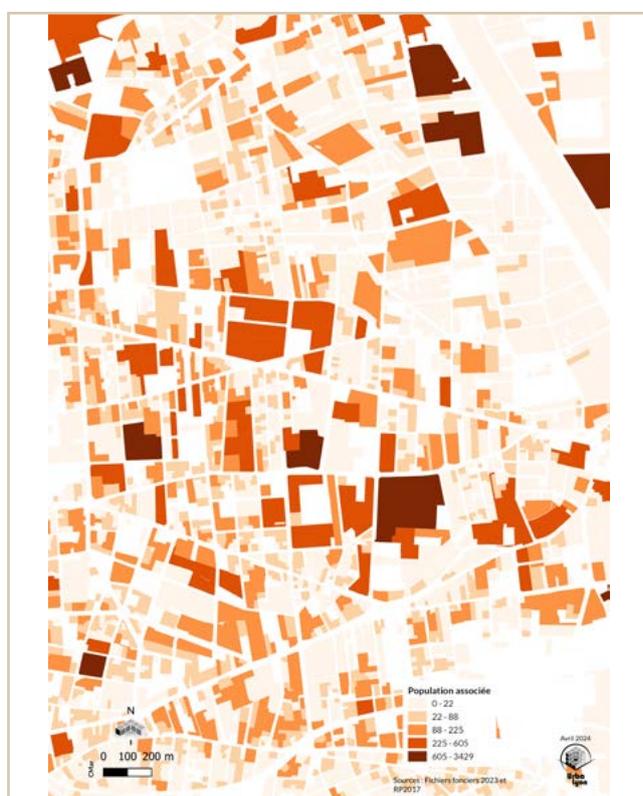




Températures de surface aout 2022

Les températures de surface

Un travail spécifique à l'élaboration des données de températures de surface a été réalisé. A partir des images produites par le satellite Landsat 9, nous avons consolidé la méthodologie pour analyser et vectoriser les informations qui permettent de produire les données de températures de surfaces. Nous pouvons ainsi générer ces données sur une maille ayant une résolution de 30 m par 30 m. Les images satellites sont disponibles sur différents mois et différentes années, de nombreux cas d'utilisation sont envisagés pour les études et les observatoires de l'Agence.



Recensement de population 2017 associée aux unités foncières 2022

Association Recensement et Fichiers Fonciers

Parmi les traitements de données récents, nous avons développé une méthode pour associer les données issues du recensement de la population et les données issues des fichiers fonciers. Ainsi, nous proposons un jeu de données évolutif qui permet d'analyser sur cinq ans l'évolution démographique de la population à travers le développement et la caractérisation des logements de chaque parcelle. Ces données sont très utiles pour identifier finement la population impactée par des phénomènes rattachés à des géométries complexes tels que les données de pollution, de bruit ou encore des isochrones d'accessibilité.

La trousse à outil du géomaticien

Etant avant tout administrateur de données, l'équipe s'attèle à organiser le stockage des données sous forme de fichiers et au sein des systèmes de gestion de bases de données. Le contrôle, la transformation et l'analyse des jeux de données sont des étapes souvent automatisées dans des langages de programmation spécifiques et dans des logiciels de type ETL (Extract Transform Load). Les applications spécifiques SIG (Système d'Information Géographique) apportent des solutions techniques complémentaires pour traiter les données et principalement mettre en forme les cartes diffusées dans nos publications et aussi à travers des interfaces dynamiques web.

Référent
Clément JAMET

OBSERVATOIRE THÉMATIQUE

CARTOGRAPHIE

Outil de communication indispensable à l'urbanisme et à l'aménagement, la cartographie constitue un apport essentiel pour les études territoriales. Le renouvellement des approches, tant sémiologiques que graphiques, et la diversité des outils techniques, dessinent désormais une « patte Agence », qui positionne la cartographie comme élément clef de l'offre de service partenariale.

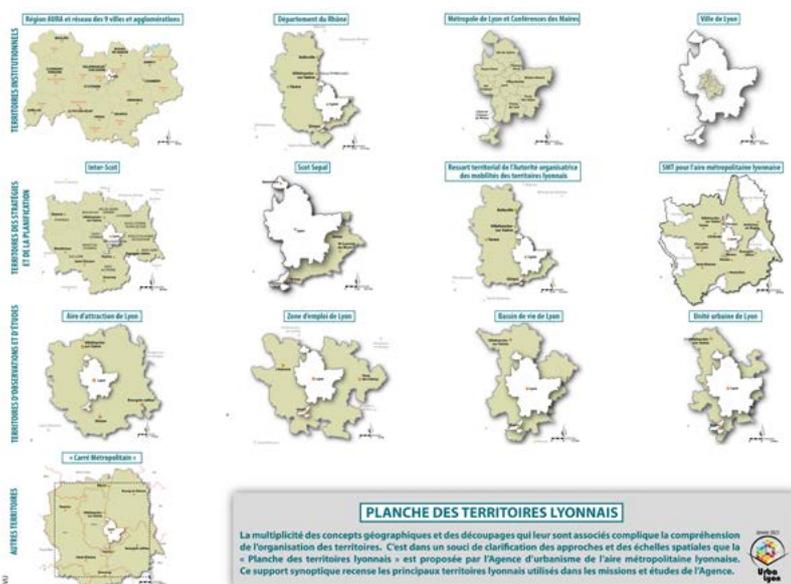
La cartographie infographique vient en complément des solutions de gestion SIG et de l'analyse de données portées par la géomatique. Cette compétence prolonge le travail d'analyse et de restitution brute des données qu'elle transforme en messages et valorise en tant que concepts. La technique du dessin et de la communication maîtrisée par les cartographes est propice à l'innovation.

La cartographie dessin exploite pleinement les données administrées par l'équipe de géomaticiens afin d'y apposer un ensemble d'effets graphiques transformant la donnée en message. L'équipe de cartographes, en étant au plus proche des géomaticiens et des statisticiens, apporte la touche graphique et artistique qui permet d'agrémenter la narration des travaux de l'Agence.

L'agrégation des données pour alimenter les observatoires et le calcul des indicateurs conçus avec les chargés d'études sont des éléments difficiles à lire et laissent une part trop importante à l'interprétation. C'est donc grâce aux compétences graphiques et cartographiques de l'équipe qu'il est possible de cadrer le regard du lecteur sur le message transmis par une mise en forme narrative des données.

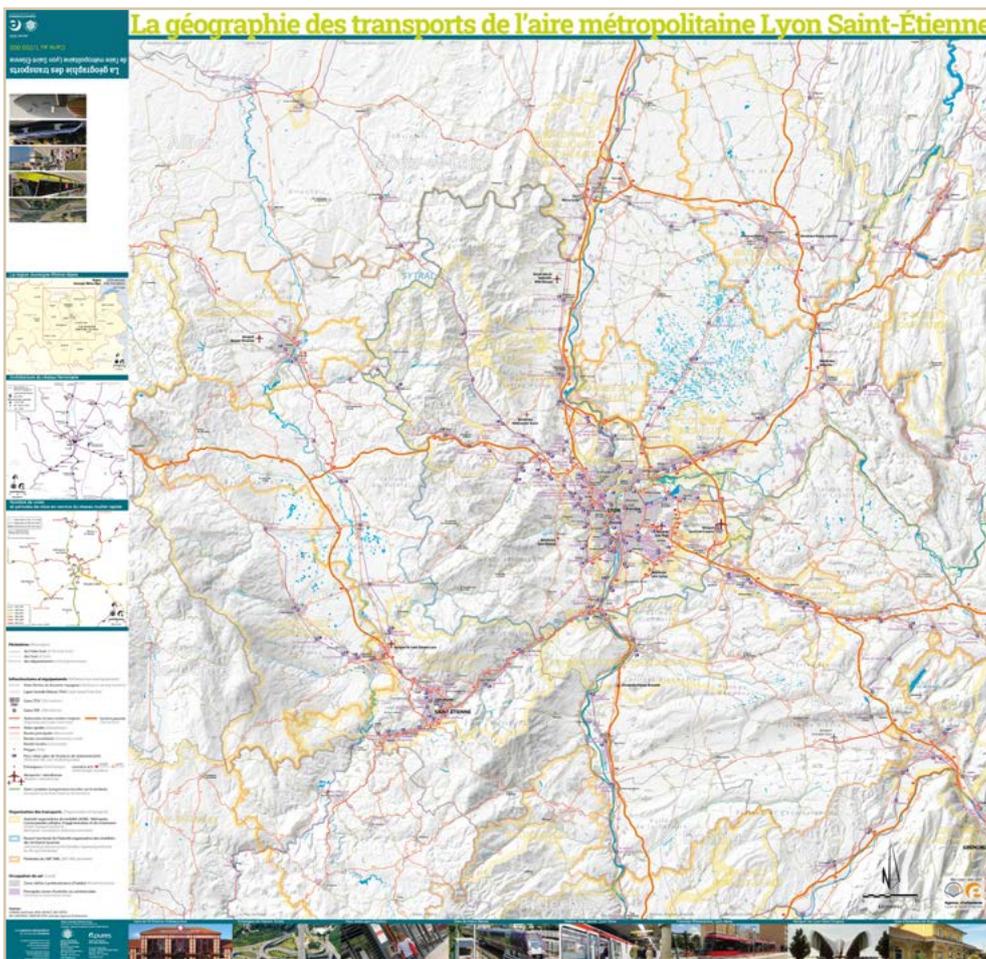
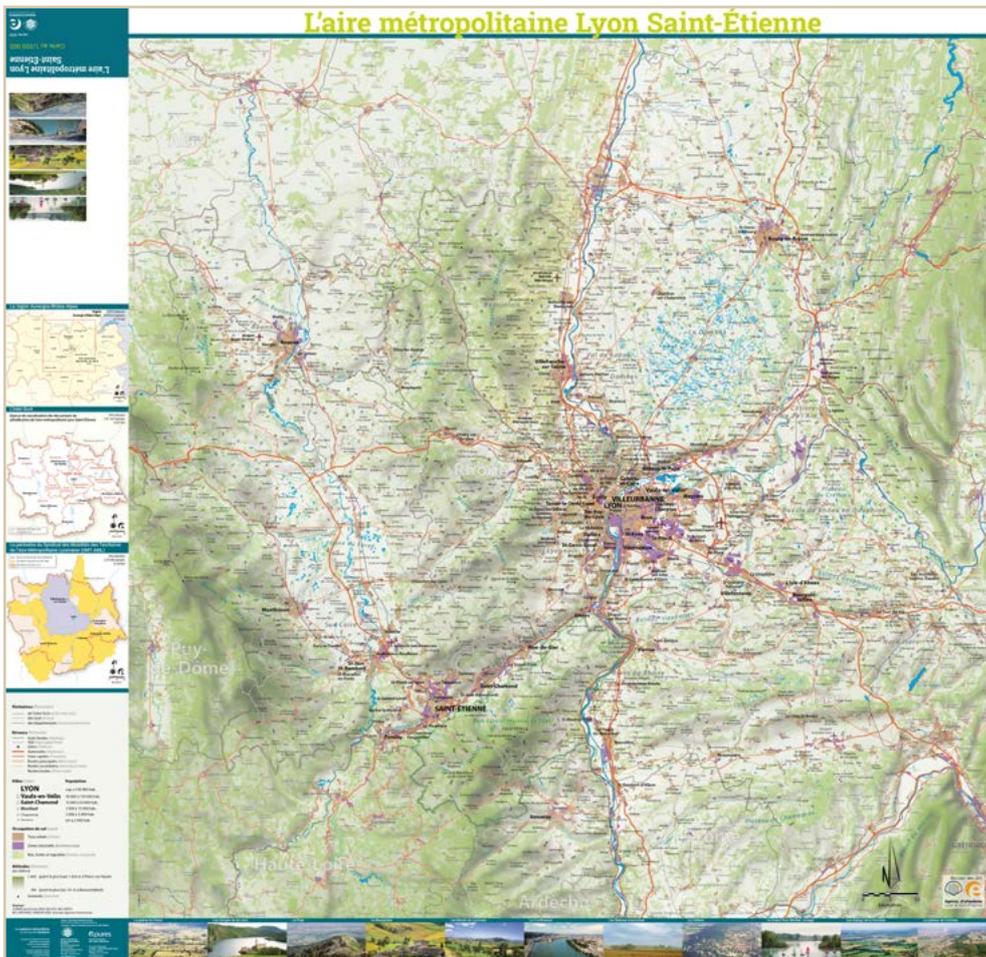
Il s'agit bien là d'un langage qui permet de décoder des interactions ou des phénomènes difficilement identifiables via les rendus plus techniques. Les productions infographiées offrent ainsi la possibilité d'ajuster les contenus, tant pour exagérer un phénomène que pour afficher des éléments prospectifs.

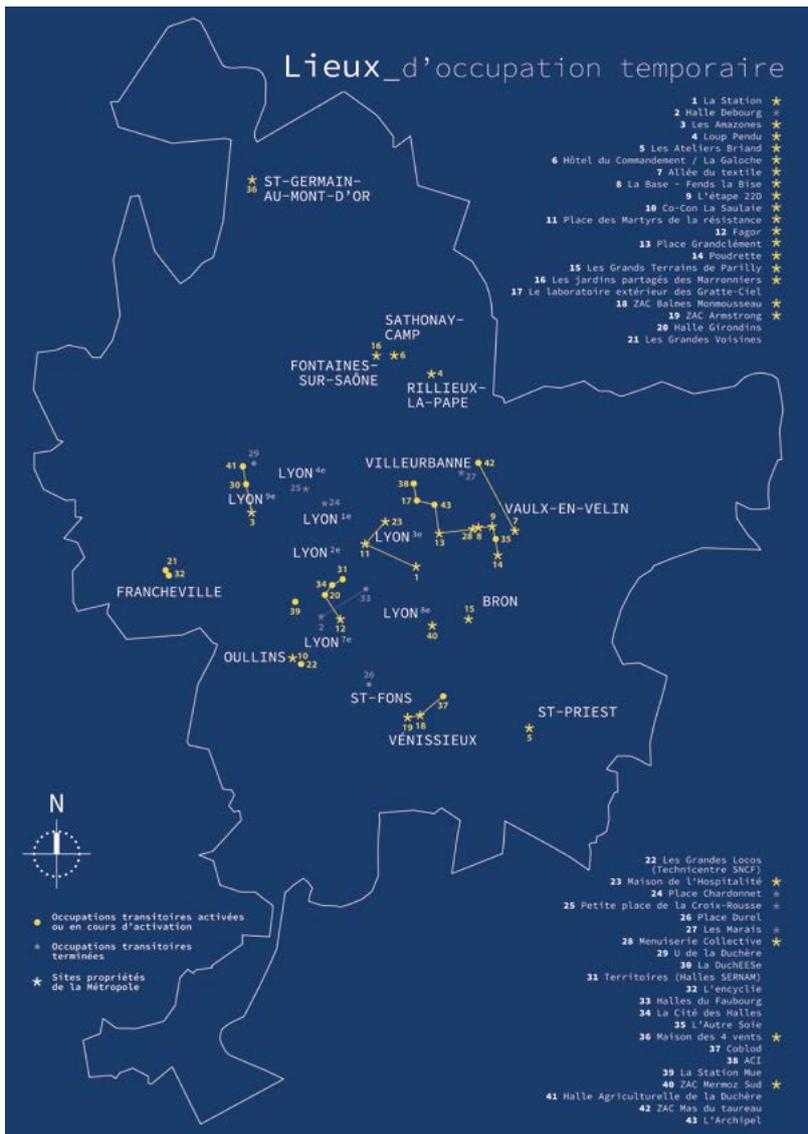
LES PRODUCTIONS CARTOGRAPHIQUES



Les poster de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne

Un outil pour montrer la diversité du grand territoire métropolitain et un support pédagogique. Trois cartes sont produites au format poster afin de représenter dans le détail la composition administrative, la géographie et le système de mobilité du territoire. Il sont accompagnés de la « planche des territoires lyonnais » pour comprendre les trois entités géographiques de base : administration territoriale, zonages statistiques et périmètres de gouvernance.

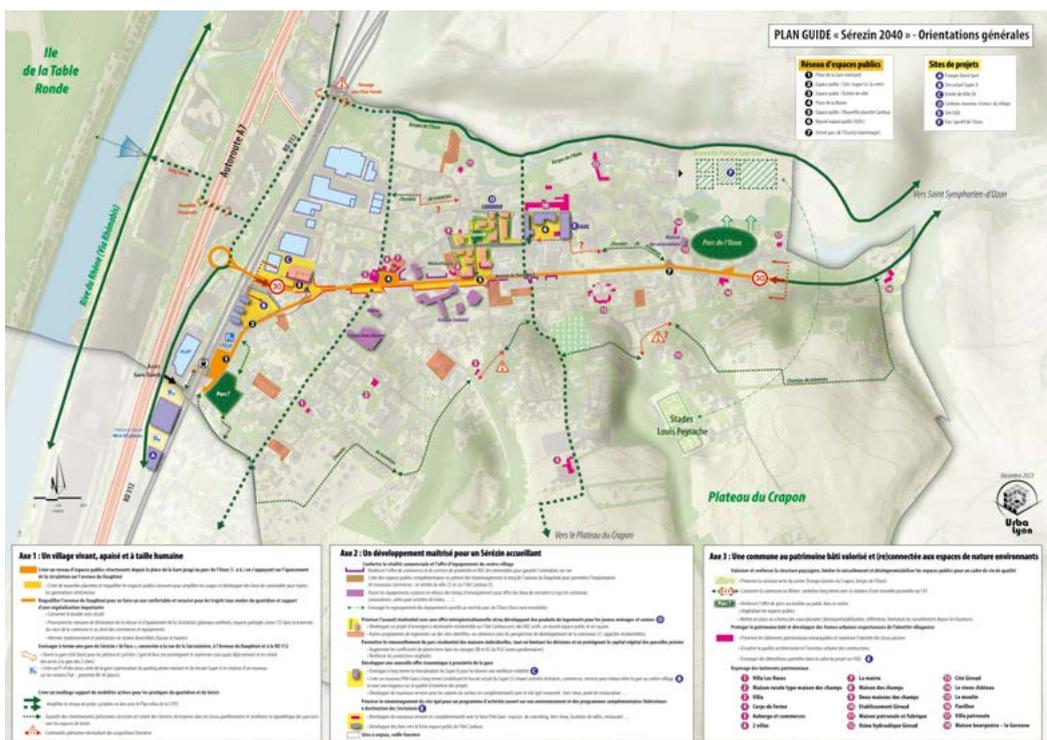




Les cartes infographiées

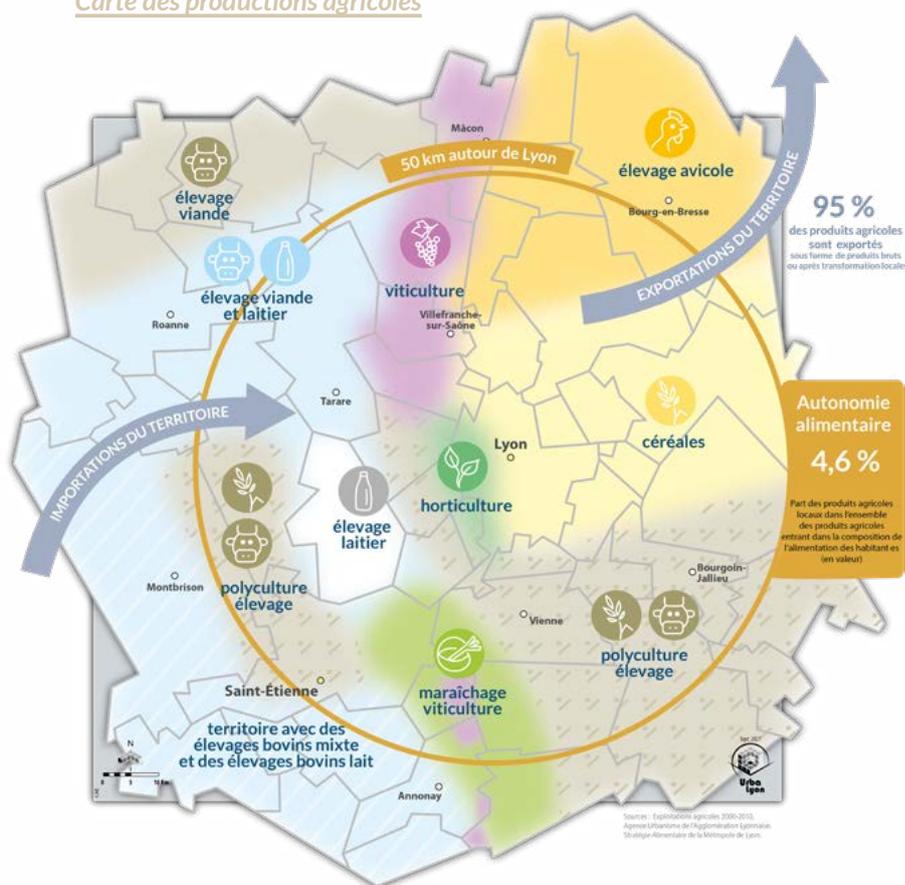
La majorité des productions consiste donc à mettre en forme les données issues des cartes SIG pour mettre en évidence les éléments saillants et provoquer un ressenti. L'équipe élabore des cartes maîtresses qui aident à comprendre la complexité croissante des systèmes territoriaux et inverser le regard sur l'information cartographiée.

Carte des lieux d'occupation temporaire dans la métropole de Lyon



Carte des productions agricoles

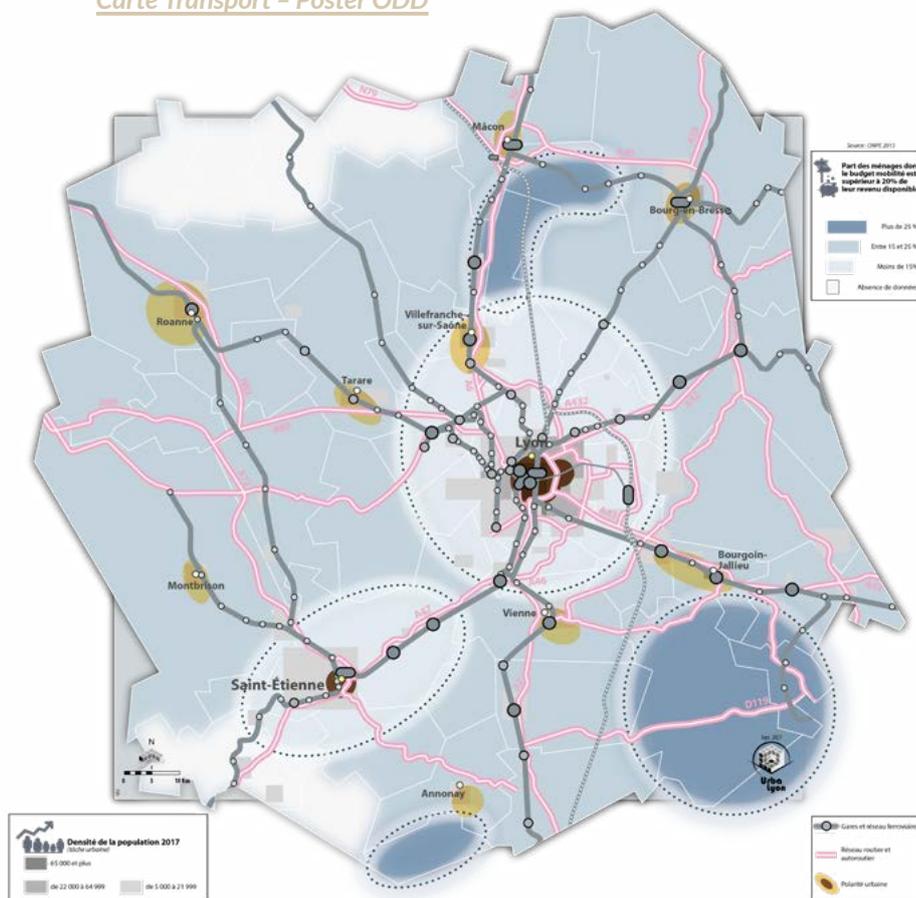
Carte des productions agricoles



Les schémas

Le travail de simplification géométrique des éléments cartographiques se veut pédagogique. Les cartes chorèmes, anamorphosées, schématisées incitent à la coordination des politiques de planification à l'échelle du grand territoire métropolitain.

Carte Transport - Poster ODD



La trousse à outils du cartographe

L'alimentation initiale des cartes est réalisée depuis les outils géomatiques : bases de données, scripts de transformation et d'extraction de données et logiciels SIG. La suite de la production est réalisée avec des logiciels de DAO complétés avec des modules dédiés à la gestion des données géoréférencées. Chacun apporte alors sa sensibilité artistique pour adapter la sémiologie cartographique au message à communiquer.

DÉVELOPPEMENT D'APPLICATIFS WEB

L'Agence d'urbanisme développe ses compétences et fait évoluer les livrables. La consultation des données et des indicateurs produits dans le cadre des études, des observatoires et du socle de données est facilitée par le développement d'applicatifs web qui remplacent petit à petit la production des atlas papier.

Nos publications foisonnent de données et d'indicateurs figés sur le papier sous forme de cartes, de graphiques et d'illustrations. Depuis quelques années, les interfaces web interactives mises en œuvre pour certaines études sont très appréciées des partenaires. Certaines sont dédiées à un groupe de partenaires (« accès restreint ») alors que d'autres sont dans le socle (« accès grand public »)

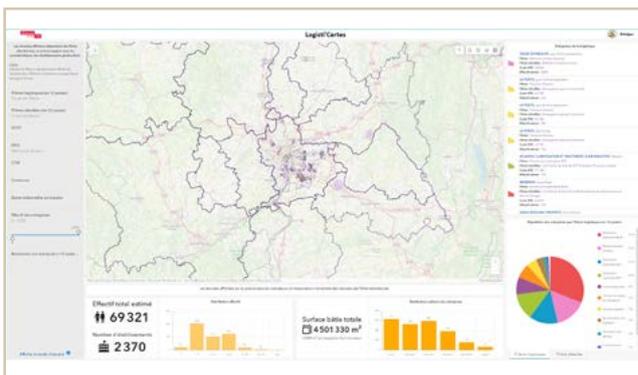
Nous commençons à déployer des interfaces thématiques dédiées à la valorisation des différents jeux de données issus des observatoires partenariaux. Cette nouvelle offre de services permet d'ouvrir et de simplifier l'accès aux données à l'ensemble des membres de l'Agence et ainsi étoffer l'offre globale du socle.

Grâce à l'évolution des technologies web, il est de plus en plus simple de diffuser du contenu interactif. Les solutions disponibles aujourd'hui permettent de naviguer, d'interroger, de filtrer ou encore de calculer en temps réel les données. De nombreuses données géographiques et indicateurs issus des analyses géomatiques (SIG), réalisés au niveau du socle de données et des observatoires, ne sont aujourd'hui accessibles que sous forme d'images au sein de nos publications, posters et autres fiches techniques.

Les applications que nous développons intègrent la valorisation statistique et cartographique des données, ainsi que l'élaboration de contenus rédactionnels et multimédia scénarisés. Ces outils viennent compléter la solution web Géoclip en apportant des solutions pour la diffusion des données géographiques complexes et pour la conception graphique à façon de pages web.

Il est envisagé de développer diverses applications en ligne qui mèleraient de manière interactive consultation des données et rendus statistiques. Des jeux de données très géographiques comme l'occupation du sol, les centralités de mobilité, les températures de surface au sol et tant d'autres pourraient enfin être plus visibles et exploitables par l'ensemble de nos membres.

DES EXEMPLES D'APPLICATIFS WEB



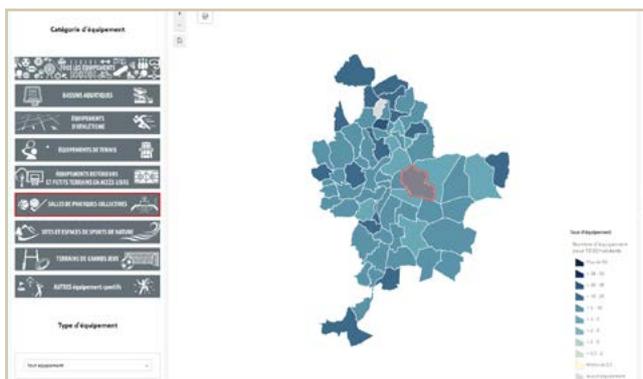
Les tableaux de bord

Les interfaces de type tableau de bord sont composées de cartes, de chiffres et de graphiques dynamiques et associés à différentes échelles territoriales.

Logisti'cartes - accès public : un applicatif Web de consultation interactive des données sur le système logistique

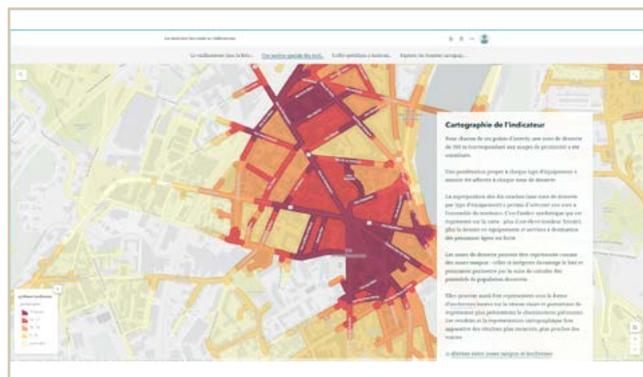
→ <https://arcg.is/1n5Smu1>





L'atlas des sports de la métropole de Lyon – accès public : valorisation des données et calcul d'indicateurs sur les équipements sportifs, les clubs et les licenciés

→ <https://arcgis/L8K99>

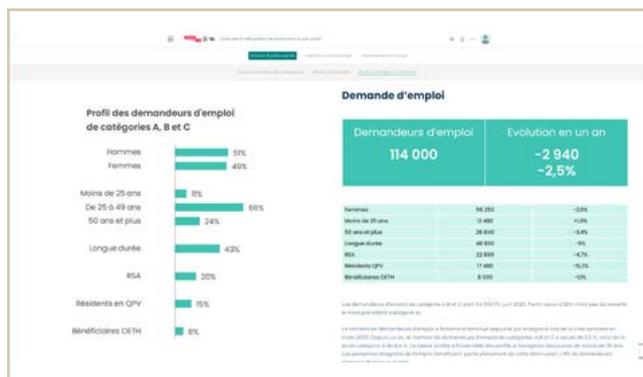


Les présentations dynamiques

Pour les contenus scénarisés, qui associent des éléments rédactionnels, cartographiques et statistiques, nous élaborons des présentations dynamiques de type « StoryMap ».

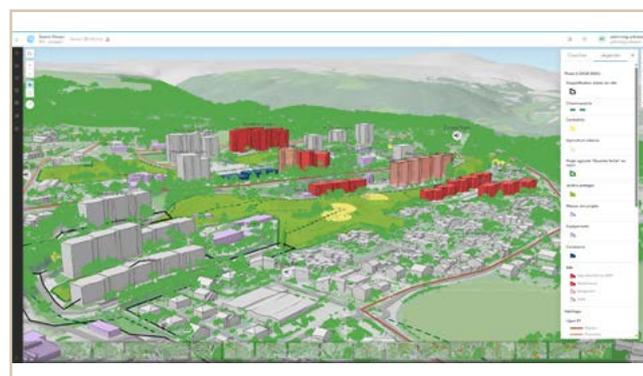
Les territoires favorables au vieillissement – accès public

→ <https://arcgis/m5ymf>



Observatoire métropolitain de l'économie à impact positif

→ <https://arcgis/1n00jy>



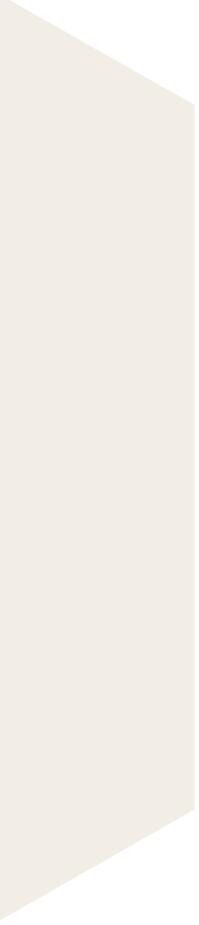
Autres applicatifs

D'autres types d'applications, plus spécifiques à la consultation ou à la saisie de données, sont réalisées dans le cadre de plusieurs études. Elles sont souvent configurées avec un accès restreint à un partenaire ou bien exclusivement accessibles par les chargés d'études. La valorisation de contenus en trois dimensions est aussi possible.

Cartographie NPNRU – Quartier Les Vernes, Givors – Navigation 3D dans les différentes phases du projet

→ <https://arcgis/1ufL9q0>

Développer ces solutions innovantes, qui valorisent les données rattachées aux observatoires partenariaux, renforce l'offre de services identifiée comme premières missions de l'Agence : la mise à disposition d'un socle de données ainsi que l'analyse et la diffusion des connaissances auprès de nos membres.



**L'OBSERVATION
EN RÉSEAU**

RÉSEAUX

L'agence est souvent mise à contribution dans les réseaux locaux ou nationaux, pour témoigner des usages, voire des besoins, en matière d'observation nécessaire aux collectivités. C'est aussi son expertise reconnue qui est mobilisée, pour faire évoluer les bases nationales, pour faire des tests avant diffusion d'un nouveau produit, ou pour confronter une théorie avec un territoire que l'Agence maîtrise. Elle se ressource également au travers de ces échanges pour appliquer de nouveaux concepts.

Conseil national de l'information statistique (CNIS)

L'Agence de Lyon représente la Fnau au Conseil national de l'information statistique sur la partie recensement et observation territoriale. C'est le lieu de la concertation avant la mise en production des nouvelles sources statistiques de l'Insee ou des ministères. La position et les besoins des collectivités sont entendus et optimisent la production statistique des années à venir. Les contributions de l'année 2023 ont été principalement axées sur les données sociales et de santé.

Insee national sur la BPE

Plusieurs groupes existent. L'Agence de Lyon représente la Fnau sur la partie BPE (Base permanente des équipements). Ce groupe se compose des centres de recherche délocalisés de l'Insee, le CGET, les ministères et la Fnau. Lyon interroge le réseau UrbaA4 et les agences de la Fnau pour présenter à l'Insee l'usage qui est fait de la BPE. L'Agence fait remonter les dysfonctionnements détectés dans cette base (définition, positionnement, lacunes, etc.) ou les améliorations souhaitées. Au fil des ans, la voix des agences a permis de rajouter un concept d'évolution, d'obtenir une plus grande rigueur dans le géo-positionnement et dans l'élimination de scories sur certaines définitions...

Atelier experts Insee

L'Insee nationale regroupe une dizaine de grands utilisateurs, dont l'Agence de Lyon, pour réagir aux propositions des développeurs Insee avant de lancer de nouveaux produits. Ce groupe sert ensuite de bêta-testeur. Le groupe rassemble l'ARS, la Caf, des représentants des ministères, des deux Agences dont Lyon et les concepteurs Insee. De nouveaux concepts ont été présentés en 2022 et testés en 2023 pour être analysés, critiqués, optimisés voire corrigés. Il s'agit d'un nouveau mode de diffusion, techniquement appelé « le cube », ou projet « Melodie » réservé aux spécialistes, et permettant de faire ses propres requêtes en plusieurs dimensions et susceptible de remplacer une partie des tableaux standards sur le site insee.fr.

Labo Cités

Participation au conseil d'administration.

Pfoss

Cette plate-forme de l'observation sanitaire et sociale Auvergne-Rhône-Alpes est un lieu de confrontation d'idées ou d'expériences dans le domaine de l'observation sociale.

Anru

Présentation de travaux de l'Agence.

Université

Accueil d'étudiants.

Geco

Intervention de l'Agence de Lyon.





Cercles SIG-voisin 69 et 38

L'Agence participe régulièrement à ces rendez-vous techniques dédiés au partage méthodologique entre les géomaticiens des collectivités et de Scot sur le Rhône et l'Isère.

En 2023, l'Agence a présenté et partagé son expérience dans les travaux liés à la mise en place des inventaires des zones d'activité économique.

Conseil national de l'information géolocalisée (CNIG)

L'Agence d'urbanisme est amenée à participer à certains groupes de travail organisés dans le cadre des commissions « Données » du Conseil national de l'information géolocalisée. Ces instances regroupent un ensemble d'acteurs privés et publics autour des questions de standardisation des modèles de données sur de nombreuses thématiques. En 2023, l'Agence a participé au GT Aménagement dans le cadre de la construction d'un modèle de données standard lié aux inventaires des zones d'activité économique.

Clubs Fnau

– Club observation et ressources statistiques

Co-animation du club. Comme les autres clubs des agences d'urbanisme, il permet de recevoir les spécialistes nationaux (Insee, ministère, fédération, université, etc.) pour échanger, découvrir ou approfondir des sujets nouveaux ou des méthodes innovantes. Ce groupe participe aussi régulièrement et activement à des productions de la Fnau telles que Métroscope et Observ'agglo.

– Club politique de la ville

Participation au club politique de la ville. Lieu d'échange sur les bonnes pratiques locales, et lieu d'information sur cette thématique très particulière et exigeante. Ce groupe a produit des guides méthodologiques qui servent de base à la formation des chargés d'étude junior.

– Club géomatique

Participation au club géomatique. Ce club est un lieu ressources sur les méthodes et sources liées aux SIG. Il réunit les géomaticiens des agences.

– Club mobilité

Participation aux présentations sur la mobilité et les déplacements.

– Club catalogue des données

Club technique pour fédérer les questions autour des méta-données et trouver collectivement des réponses.

– Club économique Eco-Fnau

Ce club présente les innovations des agences d'urbanisme en matière d'analyse économique et invite régulièrement des institutions nationales spécialisées.

– Club foncier

Co-animation du club foncier avec les Agences de Toulouse, Rennes et Belfort. Depuis 2020, la loi Climat et Résilience et le Zéro artificialisation nette ont conduit à la transformation du GT foncier en club. En effet, par son impact sur les politiques d'aménagement du territoire et sur les documents de planification et de programmation, le ZAN est devenu une préoccupation majeure pour les agences. Ce club permet ainsi de partager et d'échanger sur les méthodes, les questionnements, les retours d'expériences liés à l'observation du foncier et au ZAN.

– Club OTLE

Participation aux discussions du groupe OTLE et ESR permettant des échanges techniques entre les OTLE à l'échelle nationale. L'Agence a participé au webinar organisé par l'Avuf et la Fnau sur la labellisation des OTLE le 7 février 2024. L'Agence va participer au 8^e Séminaire annuel des observatoires territoriaux du logement étudiant, qui se tiendra au Havre du 5 au 6 juin 2024. Destiné aux OTLE et autres acteurs du logement étudiant, cet événement s'organise autour de promenades commentées, ateliers et plénières et a pour but de réfléchir aux orientations nationales et locales tout en favorisant les échanges entre les OTLE et leurs partenaires.

MUTUALISATION DES DONNÉES URBA4

(Réseau des quatre Agences d'urbanisme de la région)

Depuis 2017, le réseau Urba4 qui rassemble les quatre Agences d'urbanisme de la région a engagé une démarche de mutualisation et de partage des données. Cette démarche permet aux agences d'Auvergne-Rhône-Alpes de disposer d'un environnement de travail partagé, d'acquérir et de mutualiser des bases de données, des méthodologies, des outils, des analyses mais aussi de partager certaines méthodes et modes de représentation, voire le cas échéant, certaines compétences, pour mener des travaux communs, co-réaliser des études et progresser collectivement dans l'appréhension des dynamiques territoriales de la région.

Objectifs de la démarche de mutualisation

La démarche de mutualisation mise en place depuis plusieurs années à l'échelle du réseau des quatre Agences d'urbanisme poursuit plusieurs objectifs :

- optimiser le temps passé par chaque agence pour l'administration des données ;
- se positionner comme des interlocutrices incontournables de l'ingénierie de la donnée et de se présenter ensemble face aux producteurs d'information (Insee, DGI, IGN...) ;
- partager des données et des expertises ;
- mettre en commun des pratiques et des méthodologies ;
- se connaître, créer du lien et développer une culture commune ;
- favoriser les échanges autour de sujets communs ;
- répondre aux attentes des partenaires.

Fonctionnement et gouvernance de la démarche

La gouvernance du chantier de mutualisation des données s'appuie sur un process organisé en « mode projet » articulé autour de :

- un trinôme : un chef de projet ; un directeur référent et une coordonnatrice du réseau Urba4 ;
- une équipe administration/informatique rassemblant des administrateurs de données issus de chacune des quatre agences : ils sont en charge de la structuration, de l'intégration et de la mise à disposition des données sur les thématiques dont ils sont responsables. Ils sont également garants de l'organisation des données, de la gestion des droits d'usage et de modification ;
- des référents thématiques : pour apporter la connaissance des données, ils assurent l'alimentation de la base de données pour la thématique qu'ils traitent (données et métadonnées associées) en lien avec les administrateurs ;
- dix groupes thématiques pour partager sur les données et les méthodes déployées : socle géographique et périmètre ; foncier-occupation des sols ; habitat ; économie-commerce ; environnement-agriculture ; tourisme ; déplacement-transport ; santé ; équipements ; énergie-air-climat. Chaque groupe bénéficie d'un animateur référent.





Cette démarche conduit à l'organisation de réunions et d'échanges tout au long de l'année, notamment :

- deux à trois réunions/an de l'équipe d'administrateurs de données pour faire le point sur l'avancement du projet ;
- une à deux réunions /an pour chaque thématique pour balayer l'ensemble des données utilisées sur la thématique en question, et identifier l'intérêt d'une mutualisation de certaines de ces données à l'échelle Urba4 ;
- une réunion annuelle de bilan et perspectives avec les animateurs des groupes thématiques pour faire le bilan de l'année et fixer la feuille de route N+1.

Mise en place d'infrastructures techniques

Pour mener à bien ce chantier de mutualisation des données, des infrastructures communes ont été mises en place pour organiser et fiabiliser le stockage des données :

- un espace de travail collaboratif sous forme de drive a été mis en place pour disposer d'un outil de travail efficace permettant de mener à bien les études du réseau et de centraliser en un lieu unique tous les documents concernant les études réalisées par le réseau des quatre agences ;
- un serveur de données commun a été mis en place pour mutualiser l'intégration de données lourdes. La mutualisation de certaines des données permet ainsi aux administrateurs et aux gestionnaires des observatoires de gagner du temps et de rendre les équipes plus autonomes.

En avril, la réunion trimestrielle de l'équipe d'administrateurs de données s'est déroulée au CRAIG à Clermont-Ferrand, occasion de développer l'interconnaissance entre les structures et de favoriser les collaborations.

Une réunion d'échanges sur les démarches de mutualisation des données a été organisée à l'automne 2023 avec Datagences Bretagne. Cela a permis de partager autour des fonctionnements réciproques, des moyens mis à disposition et des données mutualisées.

BILAN 2023

- Le serveur Urba4 a été mis à jour avec la version 16.1 de PostgreSQL et de linux. Ses capacités de stockage ont été accrues.
- Le webSIG du réseau Urba4 a été « réactivé » pour capitaliser et rendre accessible les données constituées par les quatre Agences dans le cadre de la démarche relative aux passoires thermiques. Le volet quantitatif de cette étude conduite à la demande de l'Ademe a permis d'avoir une première vision du nombre potentiel et des caractéristiques des passoires

sur le territoire régional. La cartographie constituée permet ainsi d'avoir une meilleure connaissance et un suivi des logements potentiellement étiquetés F et G. Réseau des Agences d'urbanisme - Auvergne Rhône-Alpes (urba4.org)

- Dans le cadre de cette démarche, une StoryMap a aussi été créée pour capitaliser l'ensemble des productions réalisées. Passoires thermiques : de la nécessité d'unir nos efforts (arcgis.com).



Conventions de partenariat et acquisition de données en commun

La démarche de mutualisation des données permet également de mutualiser des conventions de partenariat et d'échanges avec les partenaires pourvoyeurs de données (Rectorat, Insee...) et d'acquérir certaines données en commun à l'échelle de la région afin d'harmoniser les sources et données disponibles (Perval, LSA Commerce, ...).

Depuis 2000, les trois Agences d'urbanisme de l'ex-région Rhône-Alpes acquièrent par exemple ensemble tous les cinq ans la mise à jour de la base de données d'occupation des sols. La base de données est ainsi disponible pour les années 2000, 2005, 2010, 2015. Pour valoriser cette donnée mutualisée et représenter l'occupation du sol et son évolution entre 2010 et 2020 dans les territoires partenaires couverts par le MOS 2020, les quatre Agences d'urbanisme de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont d'ailleurs établi deux posters.

À noter que depuis 2022, les quatre Agences d'urbanisme ont adhéré au Centre de ressources dans le domaine de l'information géographique pour les acteurs publics régionaux (CRAIG). Ce rapprochement permet aux Agences de bénéficier d'une offre de savoir-faire et de services reconnue en matière de données, d'appuyer et d'accompagner la démarche de mutualisation des données du réseau, de faciliter les acquisitions/accès/gestion de données, d'élargir le cercle partenarial sur les questions d'information géographique et de disposer d'une porte d'entrée vers des partenaires importants tels que l'IGN.

BILAN 2023

Les groupes thématiques suivants se sont réunis une fois en 2023 pour notamment faire le point sur les données mutualisées et partager sur les usages, les méthodes, les programmes de travail de chaque agence :

– **Socle géographique et périmètre** : les données (périmètres et découpages communaux et supra communaux - EPCI, Scot...) sont actualisées chaque année en janvier/février par l'Agence de Grenoble et disponibles sur l'ensemble du territoire national.

– **Foncier-occupation des sols** : les données Dv3f (v7 en mars et v8 en septembre) et les fichiers fonciers (millésime 2022) sont actualisés chaque année et intégrés sur le serveur urba4 par l'Agence de Lyon. En 2023, le réseau a également suivi le déploiement de l'OCSGE sur les départements de la région AURA, notamment le Rhône et l'Isère avec participation aux échanges avec la Dreal et l'IGN et contribué à la vérification et l'exploitation de l'OCSGE. Par ailleurs, une réflexion sur l'acquisition d'un prochain millésime MOS a été engagée. À noter que depuis 2021, chaque agence est mobilisée de manière très importante sur les sujets liés au ZAN. Une mise en commun des résultats et des échanges se fait au sein du réseau.

– **Habitat** : une nouvelle convention Perval a été signée en 2023. Elle permet l'échange des bases brutes au sein du réseau Urba4. Un groupe « Perval » a été créé au sein du réseau pour permettre des échanges techniques. Le réseau Urba4 est impliqué dans l'instance régionale sur le logement étudiant (20/10/2022 et 28/06/2023). Des indicateurs communs aux trois OTLE de la région ont été construits. Le réseau Urba4 contribue également, aux côtés de la Dreal, à l'animation de deux ateliers CRHH/an. Les données liées aux sujets suivants ont été abordés : les loyers, les

prix et les logements en 2022, les ménages en 2023.

– **Économie-commerce** : les données Sirène à l'échelle de la région exploitable, les transferts d'établissements et les données Insee-Flores relatives aux emplois et établissements de l'économie sociale et solidaire ont été intégrées au serveur Urba4. Le géocodage du fichier Sirène mutualisé à l'échelle de la région a été amélioré en 2023. Les données LSA sur les commerces de plus de 300 m² et sur les transferts de masses salariales sont achetées en commun et intégrées au serveur Urba4.

– **Environnement-agriculture** : beaucoup de données sont intégrées au serveur Urba4, mais pas toutes sont mises à jour.

– **Tourisme** : cette thématique concerne plus particulièrement Grenoble et Clermont-Ferrand qui achètent des données sur les locations touristiques meublées (Airbnb et Aritel/Likibu) et établissent une convention Apidae. Les données CGET (communes classées zones de montagne) et DGE (communes touristiques et stations classées) sont partagées par l'Agence de Grenoble.

– **Santé** : les données Balises, CartoSante (par commune, à l'échelle France), SIRSé (par commune, à l'échelle France) et Covid (2020) ont été intégrées au serveur Urba4 par l'Agence de Lyon. Compte tenu de l'augmentation des missions relatives à l'urbanisme favorable à la santé (partenariat ARS mais aussi autres partenaires comme les Métropoles, les Départements), la prise en main des données d'état de santé de la population mais aussi des données en santé environnementale (co-exposition air-bruit, nature en ville, îlots de chaleur, etc.) apparaît importante.

– **Énergie-Air-Climat**.



RETROUVEZ NOS PUBLICATIONS

Le site internet d'UrbaLyon www.urbalyon.org, vitrine de l'activité de l'Agence d'urbanisme, valorise les études, les événements et les WebTV réalisées sur les cinq dernières années.

Concernant la production des observatoires, elle est accessible via les rubriques « Observatoires » et « Études et travaux », chacun des observatoires disposant de sa propre page. En 2023, un nouveau support de communication a vu le jour ! En effet, depuis juillet 2023, une lettre des observatoires est envoyée, tous les deux mois, aux partenaires de chacun des observatoires afin de les informer des nouvelles productions, de l'actualité, des événements et de quelques indicateurs clés. La sixième lettre d'information sera diffusée en mai 2024*.

Le site internet est également une porte d'entrée pour accéder à d'autres ressources telles que le portail documentaire, la photothèque, les WebTV réalisées par l'Agence et les outils Geoclip.

Nous invitons tous nos partenaires à créer leur compte afin d'accéder à l'ensemble de ces ressources. Pour cela, il suffit de créer son compte à partir de la rubrique « Accès membre ».

*Toute personne dont le mail est rattaché à une institution membre de l'Agence peut demander à recevoir la lettre des observatoires.



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Patrick Brun** - p.brun@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme